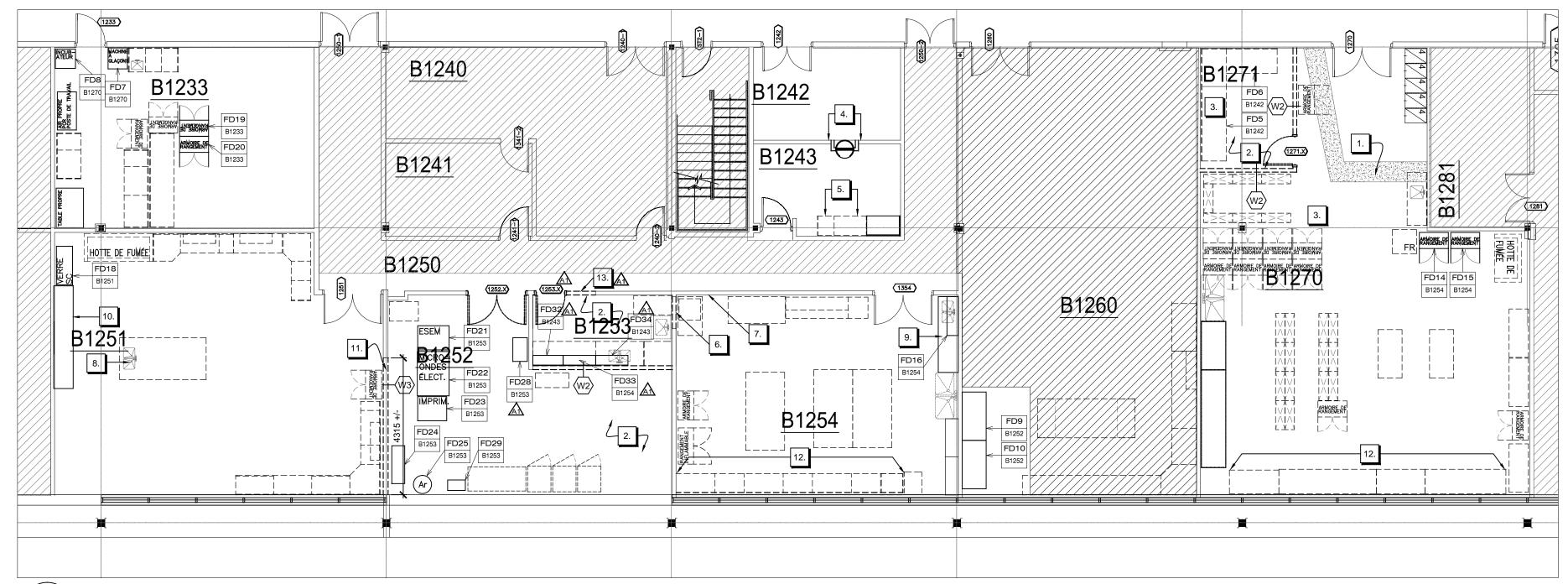


01 PLAN DES OUVRAGES DE DÉMOLITION : B1221 D101 ÉCHELLE : 1:100



02 PLAN DES OUVRAGES DE DÉMOLITION

D101 ÉCHELLE : 1:100

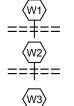
NOTES GÉNÉRALES SE RAPPORTANT AU PLAN DES OUVRAGES DE DÉMOLITION :

- 1. L'ENTREPRENEUR DOIT S'ASSURER QUE TOUS LES TRAVAUX À RÉALISER EN VERTU DU PRÉSENT CONTRAT SERONT CONFORMES AUX CODES PERTINENTS DES AUTORITÉS
- 2. L'ENTREPRENEUR SERA RESPONSABLE DE TOUS LES TRAVAUX PRÉSENTÉS ET (OU) PRESCRITS DANS LES DESSINS ET LE DEVIS.
- 3. L'ENTREPRENEUR DEVRA FOURNIR TOUS LES MATÉRIAUX ET TOUTE LA MAIN-D'OEUVRE NÉCESSAIRES POUR RÉALISER TOUTES LES PHASES DES TRAVAUX INDIQUÉS DANS LE PRÉSENT CONTRAT.
- 4. L'ENTREPRENEUR DEVRA VÉRIFIER TOUS LES DESSINS, L'ENSEMBLE DU DEVIS AINSI QUE LES DIMENSIONS, LES MESURES ET LES CONDITIONS DU CHANTIER; IL DEVRA FAIRE PART AU GESTIONNAIRE DU PROJET DE TOUTE CONTRADICTION ET (OU) DE TOUTE OMISSION ET CE, AVANT LA MISE EN ROUTE DES PRÉSENTS TRAVAUX. SE REPORTER AUX DESSINS DE GÉNIE CIVIL AFIN DE RETROUVER LES EXIGENCES ET LES STIPULATIONS CONCERNANT LES TRAVAUX DE MÉCANIQUE ET D'ÉLECTRICITÉ.
- 5. L'ENTREPRENEUR DOIT S'ASSURER D'UTILISER DES MÉTHODE DE CONTRÔLE DE POUSSIÈRE ET UTILISER DES BÂCHES AU AUTRES MOYENS POUR LIMITER LA POUSSIÈRE ET LES DEBRIS.
- 6. L'ENTREPRENEUR DEVRA ENLEVER TOUTE CONSTRUCTION DÉCORATIVE DÉSUÈTE AU-DESSUS DES PLAFONDS, LE LONG DES LIGNES D'ENLÈVEMENT DE CLOISONS EXISTANTES.
- 7. PROTECTION:
 7.1. L'ENTREPRENEUR DEVRA PROTÉGER LES TRAVAUX FINIS ET NON FINIS DE CE CONTRAT ET (OU) LES TRAVAUX D'AUTRES TIERCES LE CAS ÉCHÉANT ET CE, JUSQU'À CE QUE SES
- 7.1. L'ENTREPRENEUR DEVRA PROTEGER LES TRAVAUX FINIS ET NON FINIS DE CE CONTRAT ET (OU) LES TRAVAUX D'AUTRES TIERCES LE CAS ECHEANT ET CE TRAVAUX SOIENT TERMINÉS ET ACCEPTÉS.
- 7.2. PROTÉGER LES SYSTÈMES, LES SERVICES ET L'APPAREILLAGE DU BÂTIMENT.
 7.3. PRÉVOIR DES ÉCRANS TEMPORAIRES ET ANTI-POUSSIÈRE, DES OUVRAGES DE RECOUVREMENT, DES GARDE-CORPS, DES SUPPORTS ET TOUTES LES AUTRES PROTECTIONS
- NÉCESSAIRES.
 7.4. L'ENTREPRENEUR DEVRA PROTÉGER LA ZONE À L'EXTÉRIEUR DES DÉLIMITATIONS DU CONTRAT CONTRE LES DÉBRIS ET LA POUSSIÈRE RÉSULTANT DE L'EXÉCUTION DE SES
 OUVRAGES DE DÉMOLITION. EN OUTRE, IL SE DEVRA DE GARDER LE CHANTIER PROPRE ET BIEN ORGANISÉ ET CE, TOUT AU LONG DE SES OPÉRATIONS DE DÉMOLITION; IL DEVRA
 AUSSI MAXIMISER LA RÉUTILISATION ET LE RECYCLAGE DES MATÉRIAUX RÉCUPÉRÉS ET LES PROTÉGER LE PLUS POSSIBLE CONTRE LES ENDOMMAGEMENTS.
- 8. L'ENTREPRENEUR DEVRA SOIGNEUSEMENT ENLEVER, CONSERVER ET RÉUTILISER LES OUVRAGES D'ÉBÉNISTERIE, LES PORTES, LES BÂTIS ET LA QUINCAILLERIE ET CE, EN CONFORMITÉ AVEC LES STIPULATIONS PERTINETES.
- 9. AVANT D'ENTREPRENDRE SES OUVRAGES DE DÉMOLITION, L'ENTREPRENEUR SE DEVRA DE COORDONNER LE TOUT AVEC LE GESTIONNAIRE DU PROJET, AFIN DE S'ASSURER QUE LE MOBILIER EXISTANT (SYSTÈME, INSTALLATIONS AUTONOMES ET ACCESSOIRES) À L'INTÉRIEUR DE LA ZONE DE TRAVAIL SOIENT ENLEVÉS ET (OU) DÉPLACÉS EN CONFORMITÉ AVEC LES EXIGENCES PERTINENTES. L'ENTREPRENEUR SE DEVRA DE PROTÉGER LE MOBILIER, L'APPAREILLAGE ET LES PRÉSENTOIRS RÉSULTANTS CONTRE LES SALETÉS ET TOUT ENDOMMAGEMENT POUVANT ÊTRE CAUSÉS PAR SES OUVRAGES DE DÉMOLITION ET SES TRAVAUX DE CONSTRUCTION.
- 10. L'ENTREPRENEUR DEVRA PRATIQUER UNE OUVERTURE DANS LE MUR EXISTANT POUR LES INSTALLATIONS D'ARCHITECTURE, DE MÉCANIQUE ET D'ÉLECTRICITÉ ET CE, EN CONFORMITÉ AVEC LES EXIGENCES. NOTA : L'ENTREPRENEUR SE DEVRA DE VÉRIFIER LA CONSTRUCTION MURALE ET DE RAPIÉCER ET DE RÉPARER LE MUR UNE FOIS LES TRAVAUX TERMINÉS. LE FINI DEVRA S'ASSORTIR À CELUI DE LA CONSTRUCTION MURALE EXISTANTE.
- 11. L'ENTREPRENEUR SE DEVRA DE COMPLÉTER TOUS LES TRAVAUX REQUIS D'ENLÈVEMENT ET DE DÉPLACEMETN DU MOBILIER ET CE, EN PRENANT SOIN DE NE RIEN ENDOMMAGER.
- 12. LES TRAVAUX DÉMOLIS, DÉBRIS ET MATÉRIAUX DOIVENT ÊTRE ENLEVÉS DE LA ZONE DE CONSTRUCTION À TOUS LES JOURS.

LÉGENDE - PLAN DES OUVRAGES DE DÉMOLITION

CLOISO

CLOISON EXISTANTE, À CONSERVER.



ENLEVER LA CLOISON, À PARTIR DU PLANCHER JUSQU'À LA SOUS-FACE DU PLAFOND SUSPENDU ET CE, Y COMPRIS TOUTES LES INSTALLATIONS DE MONTAGE MURAL DE COURANT, DE COMMUNICATION PHONIQUE ET DE TRANSMISSION DE DONNÉES.

CLOISON EXISTANTE ET À COTE DE RÉSISTANCE AU FEU D'UNE HEURE, À ENLEVER, Y COMPRIS TOUTES LES INSTALLATIONS DE MONTAGE MURAL DE COURANT, DE COMMUNICATION PHONIQUE ET DE TRANSMISSION DE DONNÉES.

===== CLOISON EXISTANTE ET À COTE DE RÉSISTANCE AU FEU DE DEUX HEURES, À ENLEVER, Y COMPRIS TOUTES LES INSTALLATIONS DE MONTAGE MURAL DE COURANT, DE COMMUNICATION PHONIQUE ET DE TRANSMISSION DE DONNÉES.

PORTE EXISTANTE ET DE SIMPLE LARGEUR, AVEC BÂTI ET QUINCAILLERIE ASSORTIS, Y COMPRIS LES SEUILS AUX ENDROITS PERTINENTS, À ENLEVER.

* _ P

PORTE EXISTANTE ET DE LARGEUR DOUBLE, AVEC BÂTI ET QUINCAILLERIE ASSORTIS, Y COMPRIS LES SEUILS AUX ENDROITS PERTINENTS, À ENLEVER.

NUMÉRO DE PORTE DE PORTES ENLEVÉES, PRÉSENTÉ À DES FINS (1800X) D'INFORMATION ET DE COORDINATION SEULEMENT.

MOBILIER ET ACCESSOIRES RÉPARER TOUTES LES SURFACES AFFECTÉES PAR L'ENLÈVEMENT DU

MOBILIER ET DES ACCESSOIRES.

HOTTE EXISTANTE DE FUMÉE, À ENLEVER. SE REPORTER AUX DESSINS D'IGNÉNIERIE AFIN

HOTTE DE FUMÉE | DE RETROUVER LES DÉTAILS PERTINENTS. REMETTRE LA HOTTE DE FUMÉE AU

DE OPDIÉTAIRE

ÉVIER EXISTANT, À ENLEVER, Y COMPRIS TOUTE LA PLOMBERIE CONNEXE. SE REPORTER AUX DESSINS D'IGNÉNIERIE AFIN DE RETROUVER LES DÉTAILS PERTINENTS.

ÉVIER EXISTANT, À ENLEVER. LE NOMBRE DE BASSINS ET LEURS DIMENSIONS PEUVENT VARIER. SE REPORTER AUX DESSINS D'INGÉNIERIE AFIN DE RETROUVER LES DÉTAILS PERTINENTS.

REPRÉSENTE LE MOBILIER ET (OU) L'APPAREILLAGE À DÉPLACER.

« FD# » = NUMÉRO DU MOBILIER « B### » = EMPLACEMENT DÉFINITIF DU MOBILIER.

DÉTAIL TYPIQUE : À MOINS D'INDICATIONS CONTRAIRES, LE POINTILLÉ REPRÉSENTE LE MOBILIER ET (OU) LES OUVRAGES D'ÉBÉNISTERIE À ENLEVER.

NOTES DU PLAN

1. COUPER LA DALLE DE PLANCHER EN FONCTION DU BESOIN ET PRATIQUER UNE TRANCHÉE POUR ACCOMMODER LES NOUVELLES INSTALLATIONS DE PLOMBERIE. SE REPORTER AUX DESSINS D'INGÉNIERIE AFIN DE RETROUVER LE CHEMINEMENT ET LES GROSSEURS NÉCESSAIRES. UNE FOIS LES TRAVAUX DE PLOMBERIE TERMINÉS, REMPLIR LA TRANCHÉE DE BÉTON, EN S'ASSURANT D'ASSORTIR LE TOUT AUX TRAVAUX EXISTANTS. METTRE LE PLANCHER DE NIVEAU ET RENDRE LE TOUT À L'ÉTAT PRÊT POUR LA RÉCEPTION DU NOUVEAU FINI DE PLANCHER.

- 2. ENLEVER LE REVÊTEMENT DE SOL ET LA PLINTHE MURALE EN ALCÔVE. GRATTER LE PLANCHER ET LE PRÉPARER EN VUE DE LA RÉCEPTION D'UN NOUVEAU REVÊTEMENT DE SOL
- 3. ENLEVER LA « TROMPE D'ÉLÉPHANT ». CAPUCHONNER LA CANALISATION DE MÉCANIQUE EN FONCTION DU BESOIN. SE REPORTER AUX DESSINS D'INGÉNIERIE AFIN DE RETROUVER LES DÉTAILS PERTINENTS. REMETTRE AU PROPRIÉTAIRE TOUTES LES TROMPES D'ÉLÉPHANT EN
- 4. ENLEVER LA PORTE TOURNANTE DE CHAMBRE NOIRE ET LA CONSTRUCTION DE CLOISON CONNEXE. REMPLIR LA CLOISON EN LA CONSTRUISANT COMME DANS LE CAS DE L'OUVRAGE FXISTANT.
- ARMOIRE DE SIMPLE LARGEUR, À ENLEVER ET À CONSERVER. ENLEVER L'ARMOIRE ADJACENTE ET DE DOUBLE LARGEUR ET S'EN DÉBARRASSER. INSTALLER L'ARMOIRE DE SIMPLE LARGEUR À PROXIMITÉ DE L'ARMOIRE RÉSULTANTE ET DE DOUBLE LARGEUR. DESSUS DE COMPTOIR EXISTANT, À MODIFIER AFIN DE TENIR COMPTE DES RÉVISIONS APPORTÉES À L'AMÉNAGEMENT.
- 6. MÉNAGER UNE OUVERTURE DANS LA CLOISON EXISTANTE À COTE D'IGNIFUGEAGE D'UNE HEURE, AFIN D'ACCOMMODER LA PORTE DE SIMPLE LARGEUR. RÉGLER LE BÂTI EN FONCTION DU BESOIN POUR ACCOMMODER LE NOUVEL ENSEMBLE DE PORTE. SE REPORTER AU PLAN DE CLOISONNEMENT AFIN DE RETROUVER LES DÉTAILS PERTINENTS.
- 7 ENLEVER ET CAPUCHONNER LES CANALISATIONS EXISTANTES DE GAZ. SE REPORTER AUX
- DESSUS DE COMPTOIRE ET ÉVIER EXISTANTS, À ENLEVER. CAPUCHONNER LA PLOMBERIE. SE REPORTER AUX DESSINS D'INGÉNIERIE AFIN DE RETROUVER LES DÉTAILS PERTINENTS. ARMOIRES INFÉRIEURES ET EXISTANTES, À CONSERVER. SE REPORTER AU PLAN DES
- 9. ÉVIER EXISTANT ET À BOL DOUBLE, À ENLEVER ET À REMPLACER PAR UN NOUVEL ÉVIER À BOL SIMPLE. SE REPORTER AUX DESSINS D'INGÉNIERIE AFIN DE RETROUVER LES DÉTAILS PERTINENTS. REMPLACER LE DESSUS DE COMPTOIR. SE REPORTER AU PLAN DE CLOISONNEMENT.
- DESSUS DE COMPTOIR EXISTANT, À ENLEVER ET À REMPLACER PAR UN NOUVEAU DESSUS DE COMPTOIR. SE REPORTER AU PLAN DE CLOISONNEMENT.
- L'ENTREPRENEUR DEVRA ENLEVER LA CLOISON EXISTANTE et ce. JUSQU'À SEULEMENT 100 mm (4 PO.) PLUS BAS QUE LE PLAFOND INSONORISANT. L'ENTREPRENEUR DEVRA AJUSTER LES TRAVAUX D'OSSATURE EN FONCTION DU BESOIN ET FOURNIR ET MONTER UN NOUVEAU MUR EN GYPSE, AFIN DE CRÉER UNE CLOISON SUSPENDUE ET CAPUCHONNÉE. TIRER ET PONCER TOUS LES JOINTS. PEINDRE LA CLOISON SUSPENDUE, AFIN DE L'ASSORTIR À L'OUVRAGE EXISTANT.
- 12. L'ENTREPRENEUR DEVRA CONSERVER LES TABLES DE LABO. ANNOTÉES À CETTE FIN ET LES DÉPLACER EN CONFORMITÉ AVEC LES DIRECTIVES DES PERSONNES REPRÉSENTANT LE MUSÉE CANADIEN DE LA NATURE.
- PRODUIRE UNE OUVERTURE DANS LA SÉPARATION COUFE-FEU EXISTANTE DE 1HR POUR ACCUEILLIR LA NOUVELLE ASSEMBLAGE DE PORTE DOUBLE. AJUSTER LA CADRAGE TEL QUE REQUIS POUR PERMETTRE L'INSTALLATION DES PORTES. SE RÉFÉRER AU PLAN DE PARTITION POUR PLUS DE DÉTAILS.

Les dimensions figurant dans ce dessin sont présentées à des fins d'évaluation seulement. Il relève de chaque entrepreneur et de chaque sous-traitant de vérifier toutes les conditions et toutes les dimensions sur place avant la mise en route de leurs travaux respectifs.

PLAN CLÉ



IMPORTANT: GESTION DE LA LUTTE

ANTIPARASITAIRE PAR LE MUSÉE CANADIEN DE LA NATURE - TOUS LES MATÉRIAUX, OUTILS ET APPAREILS À UTILISER AUX FINS DE RÉALISATION DES TRAVAUX DU PROJET EN COURS DEVRONT ÊTRE PRÉSENTÉS AU MUSÉE ET CE, EN VUE DE LES GELER PENDANT SEPT (7) JOURS OU À DES FINS D'INSPECTION VISUELLE. CETTE PÉRIODE D'INSPECTION ET (OU) DE CONGÉLATION DEVRA ÊTRE GARDÉE EN LIGNE DE COMPTE LORS DE L'ÉTABLISSEMENT DU CALENDRIER DE CONSTRUCTION DU PROJET. S'ASSURER QUE LES ÉCHÉANCIERS D'EXPÉDITION RESPECTENT CETTE EXIGENCE ET QU'ILS N'ENTRAÎNENT AUCUN RETARD.



5	ÉMIS POUR ADDENDUM 1	18/03/2014
4	ÉMIS POUR SUMISSION	14/02/2014
3	DOC. À 99%, À FAIRE RÉVISER.	27/11/2013
2	DOC. À 99%, À FAIRE RÉVISER.	05/11/201
1	DOC. À 66%, À FAIRE RÉVISER.	16/11/2013
N*	RÉVISION	DATE

MUSÉE DE LA NATURE -CAMPUS DU PATRIMOINE NATUREL

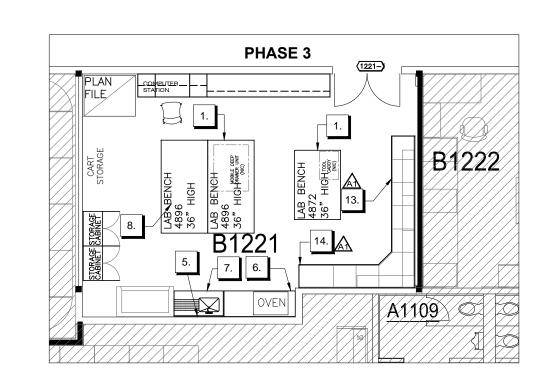
RÉVISIONS

1 440, CHEMIN PINK, GATINEAU

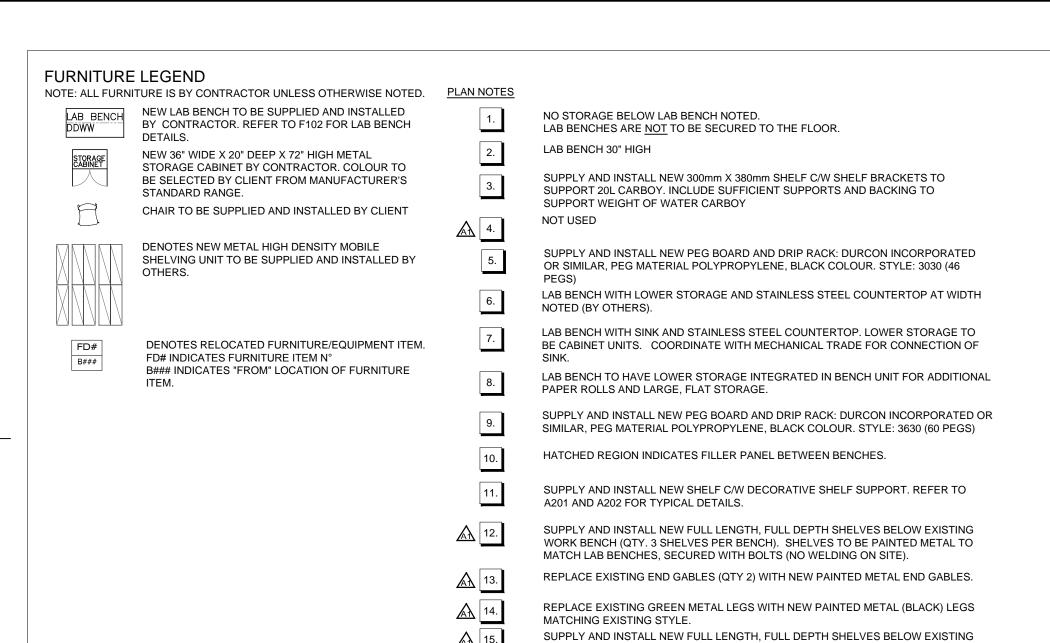
PLAN DES OUVRAGES DE DÉMOLITION

échelle :	
	1:100
dessiné :	
	LR/RB
révisé :	
	LR
date :	
	NOV 2013

D-101

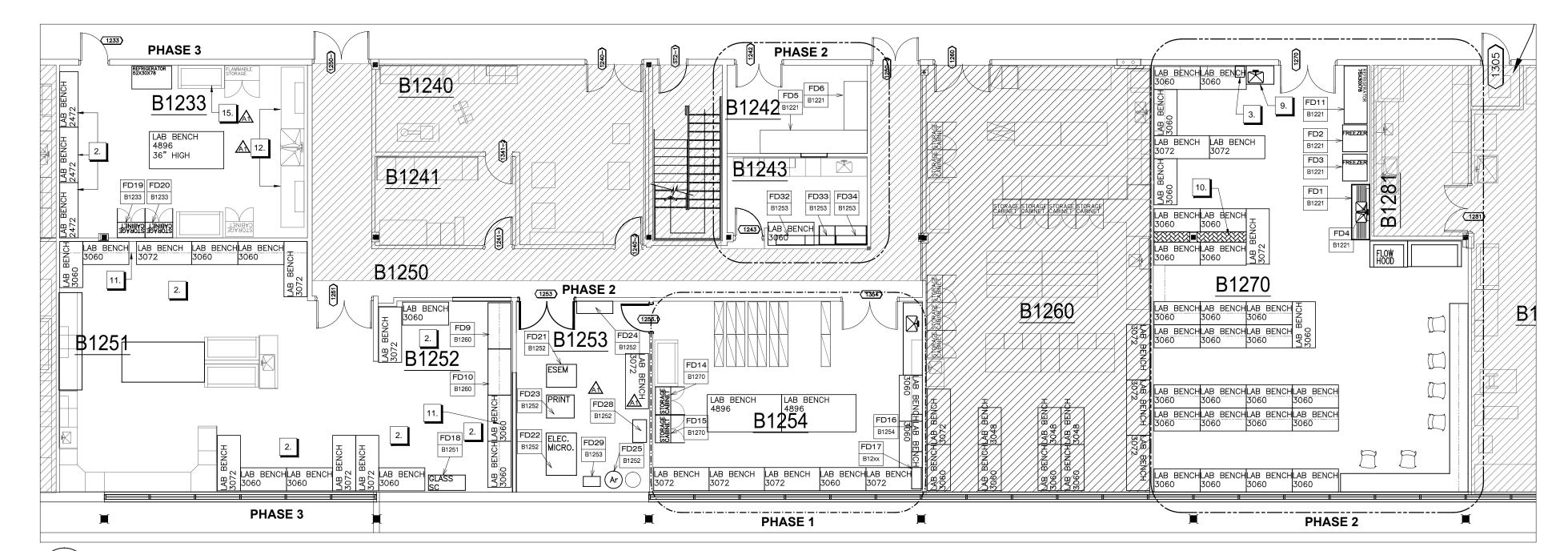


√ 01 \ PHASING, FURNITURE AND EQUIPMENT PLAN: B1221 F101 SCALE: 1:100



ACID FUME HOOD (QTY. 2). SHELVES TO BE PAINTED METAL TO MATCH LAB

BENCHES, SECURED WITH BOLTS (NO WELDING ON SITE)



02 PHASING, FURNITURE AND EQUIPMENT PLAN

F101 SCALE: 1:100

Dimensions on drawing for estimating purposes only. It is the responsibility of each Contractor and Sub-Contractor to check all dimensions and conditions on site prior to implementation.

KEY PLAN



IMPORTANT:

CMN PEST MANAGEMENT: ALL MATERIALS, TOOLS, AND EQUIPMENT TO BE USED TO COMPLETE THE SCOPE OF THIS PROJECT MUST BE SUBMITTED TO THE MUSEUM FOR FREEZING FOR A PERIOD OF SEVEN (7) DAYS OR FOR VISUAL INSPECTION. THIS INSPECTION AND/OR FREEZING PERIOD MUST BE ACCOUNTED FOR WITHIN THE PROJECT CONSTRUCTION SCHEDULE.ENSURE DELIVERY SCHEDULES ACCOMMODATE THIS REQUIREMENT AND DO NOT LEAD TO DELAYS.



5	ISSUED FOR ADDENDUM 1	18/03/2014
4	ISSUED FOR TENDER	14/02/2014
3	REISSUED FOR 99% REVIEW	27/11/2013
2	ISSUED FOR 99% REVIEW	05/11/2013
1	ISSUED FOR 66% REVIEW	16/10/2013
N°	REVISION	DATE
REVIS	SIDNS	

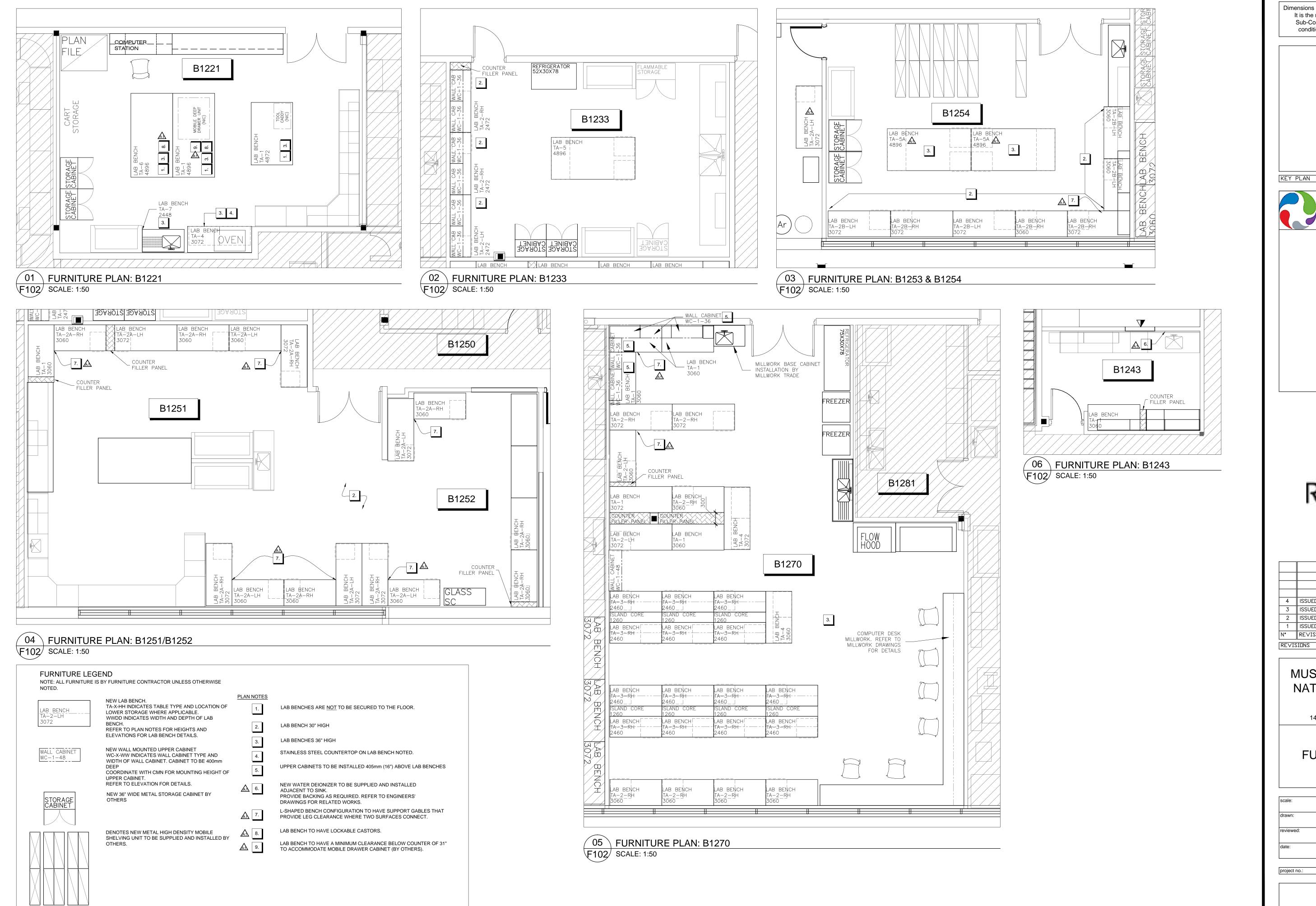
MUSEUM OF NATURE NATURAL HERITAGE CAMPUS

1440 PINK ROAD, GATINEAU

FURNITURE & **EQUIPMENT PLAN** PROJECT PHASING

scale:		
	1:100	
drawn:		
	RB/LR	
reviewed:	•	
	LR	
date:		
	NOV 2013	

F-101

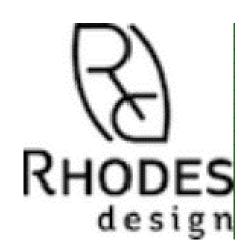


Dimensions on drawing for estimating purposes only.

It is the responsibility of each Contractor and
Sub-Contractor to check all dimensions and
conditions on site prior to implementation.

EY PLAN



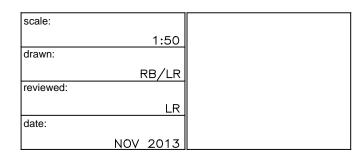


4	ISSUED FOR ADDENDUM 1	19 /07 /001
		18/03/201
3	ISSUED FOR TENDER	14/02/201
2	ISSUED FOR 99% REVIEW	27/11/201
1	ISSUED FOR REVIEW	08/11/201
N*	REVISION	DATE

MUSEUM OF NATURE NATURAL HERITAGE CAMPUS

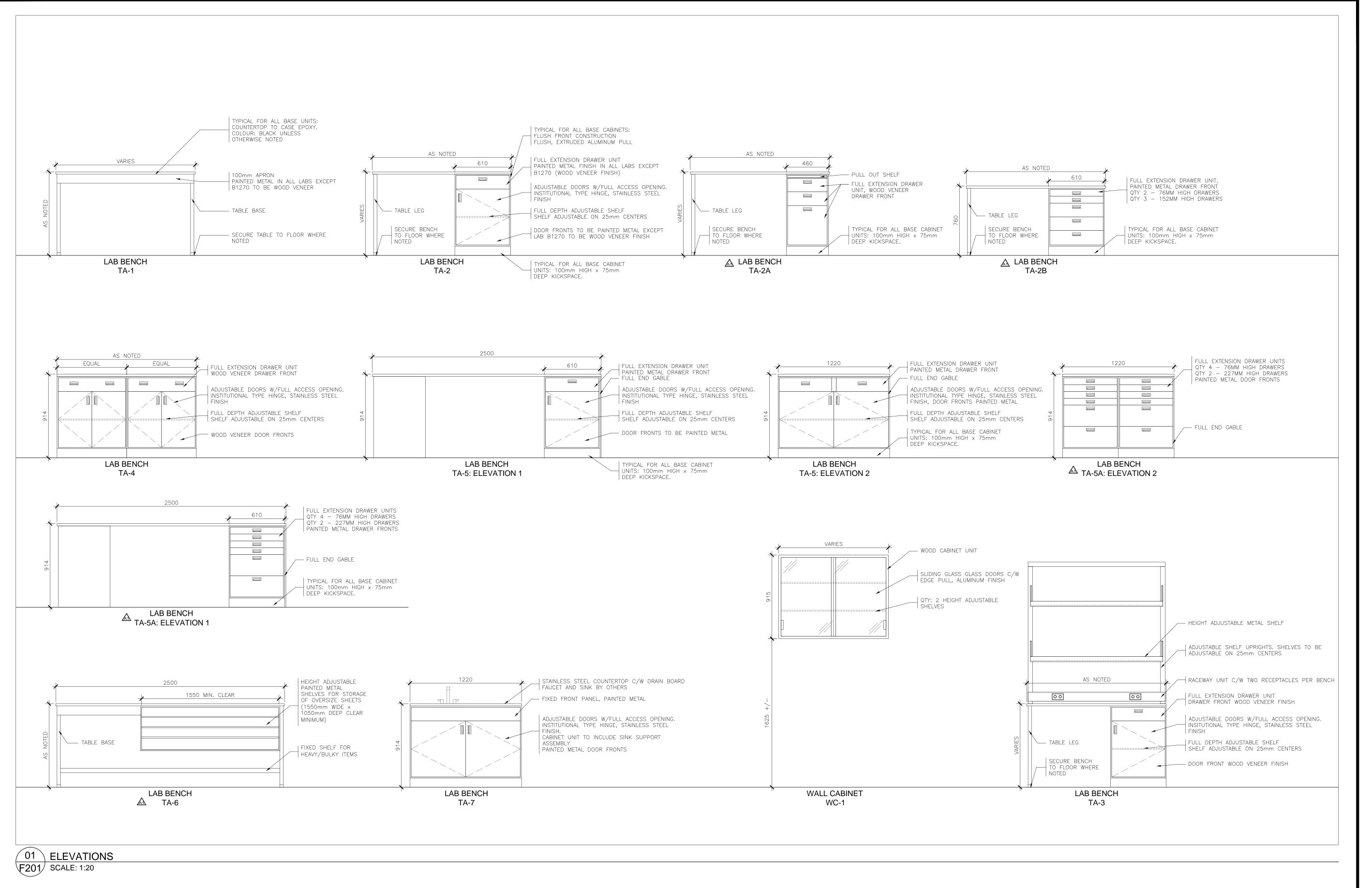
1440 PINK ROAD, GATINEAU

FURNITURE PLAN



project no.: RDPROJNO

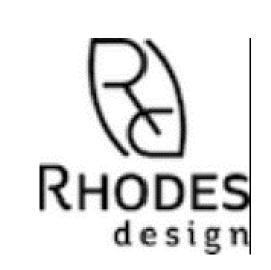
F-102



Dimensions on drawing for estimating purposes only.
It is the responsibility of each Contractor and
Sub-Contractor to check all dimensions and
conditions on site prior to implementation.

KEY PLAN



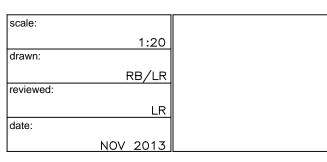


	_	
3	ISSUED FOR TENDER	14/02/201
2	ISSUED FOR 99% REVIEW	27/11/201
1	ISSUED FOR REVIEW	08/11/201
N*	REVISION	DATE

MUSEUM OF NATURE NATURAL HERITAGE CAMPUS

1440 PINK ROAD, GATINEAU

LAB BENCH FURNITURE ELEVATIONS



project no.:

F-201

SPECIFICATIONS FOR LAB FURNITURE 1.1. SPECIFICATION IS BASED ON HAMILTON SCIENTIFIC MAX/LAB FOR PENINSULA STATIONS IN B1270 AND INSET STEEL FOR ALL OTHERS. ACCEPTABLE ALTERNATE MANUFACTURERS ARE BEDCOLAB (CHORUS AND HARMONY) AND MOTT LAB. THE FURNITURE CONTRACTOR SHALL FURNISH ALL MATERIAL, LABOUR, EQUIPMENT, TOOLS AND INSURANCE REQUIRED TO PERFORM A COMPLETE INSTALLATION IN ACCORDANCE WITH THE SPECIFICATIONS AND DRAWINGS. 1.3. FURNISH ALL LABORATORY FURNITURE, DELIVER TO SITE, ASSEMBLE, LEVEL, SCRIBE, AND SECURE TO FLOORS OR WALLS AS SPECIFIED. 1.4. ALL LABORATORY FURNITURE IS TO BE PROVIDED BY ONE MANUFACTURER. MANUFACTURERS FURNISHING EQUIPMENT SHALL HAVE BEEN ENGAGED IN WORK OF THIS TYPE FOR AT LEAST FIVE (5) YEARS AND HAVE COMPLETED FIVE (5) INSTALLATIONS OF EQUIVALENT SIZE. 1.5. SAMPLES: 1.5.1. THE SUCCESSFUL PROPONENT SHALL SUBMIT A SAMPLE CABINET MADE IN ACCORDANCE WITH THIS SPECIFICATION. SAMPLES SHALL BE DELIVERED AT NO COST TO THE CLIENT OR DESIGNER, FOR APPROVAL. SAMPLES SHALL BE FULL SIZE, PRODUCTION TYPE SAMPLES WITH APPROXIMATE DIMENSIONS OF 610mm WIDE x 890mm HIGH x 560mm DEEP, WITH ONE DRAWER AND ONE 1.5.3. IF APPROVED, SAMPLE MAY BE USED WITHIN FINAL INSTALLATION. 1.6. SHOP DRAWINGS: 1.6.1. THE LABORATORY FURNITURE CONTRACTOR SHALL FURNISH ONE (1) ELECTRONIC AND THREE (3) HARD COPY SETS OF DRAWINGS FOR REVIEW, DESCRIBING AND/OR ILLUSTRATING ALL FURNITURE COVERED UNDER THIS CONTRACT. FABRICATION MUST NOT BE STARTED UNTIL PRINTS HAVE BEEN REVIEWED WITHOUT REQUIREMENT FOR MANUFACTURER TO PROVIDE SAMPLES OF FULL RANGE OF STANDARD FINISHES FOR SELECTION. SAMPLES ARE TO BE, CONSTRUCTED OF THE SAME MATERIAL FROM WHICH THE FURNITURE WILL BE CONSTRUCTED, STAINED, AND CLEARLY IDENTIFIED. STAIN AND FINISH SAMPLES WILL BE RETAINED BY THE OWNER'S REPRESENTATIVE. FIELD MEASUREMENTS: IN THE INSTANCE IN WHICH FURNITURE IS INDICATED TO FIT TO OTHER CONSTRUCTION, DIMENSIONS ARE TO BE VERIFIED BY FIELD MEASUREMENTS BEFORE FABRICATION AND REFLECTED ON SHOP DRAWINGS. 1.8. THE CONTRACTOR SHALL GUARANTEE ALL MATERIALS AND WORKMANSHIP OF FURNITURE PROVIDED UNDER THIS CONTRACT FOR A PERIOD OF ONE (1) YEAR. 2.1. SOLID LUMBER 2.1.1. ALL HARDWOODS SHALL BE CAREFULLY AND THOROUGHLY AIR-DRIED, AND THEN KILN DRIED TO A MOISTURE CONTENT OF 6-9% BEFORE USE. 2.1.2. ALL EXTERIOR WOOD FURNITURE SURFACES EXPOSED TO VIEW AFTER INSTALLATION, EXPOSED EXTERIOR ENDS AND TOPS AND BOTTOMS OF OPEN CASES HAVING GLAZED DOORS SHALL BE PLAIN SLICED SAP MAPLE. PROVIDE GRADE 1 "FIRSTS" ONLY. THE SOLID WOOD USED FOR ALL SURFACES EXPOSED TO VIEW AFTER COMPLETION OF INSTALLATION SHALL BE CLEAR, WITH COLOUR AND GRAINING TO AESTHETICALLY MATCH THE ADJACENT VENEER SURFACES. 2.1.4. ALL INTERIOR PARTS FABRICATED OF HARDWOOD SHALL BE PLAIN SLICED SAP MAPLE, GRADE 1. 2.2. EXPOSED VENEERS 2.2.1. VENEER USED FOR EXTERIOR SURFACES EXPOSED TO VIEW AFTER INSTALLATION, AND THE EXPOSED INTERIOR ENDS, TOPS, AND BOTTOMS OF OPEN CASES SHALL BE CONSTRUCTED OF GRADE AA (WITH MODIFICATIONS TO THE GRADE), PLAIN SLICED SAP MAPLE, BOOK MATCHED OF AT LEAST 1/45 INCH THICK VENEER MODIFIED FOR APPEARANCE AND MANUFACTURING OF FACES AS INDICATED. MANUFACTURER SHALL STRICTLY FOLLOW THE VERBIAGE OF ANSI STANDARD HP-1-2004 PARAGRAPH 3.3.3. DEVIATIONS AND CLARIFICATIONS OF STANDARDS: COLOUR, MATCHING, FABRICATION: 100% SAPWOOD, NO HEARTWOOD, NO SHARP CONTRASTS AT VENEER JOINTS, 5"-8" NOMINAL COMPONENT FACES WITH SLIGHT COLOUR VARIATION ONCE GROUPED. FACES IN EXCESS OF 8" NOMINAL SHALL BE SPLIT AND REMANUFACTURED CATHEDRAL ACHIEVED TO FALL WITHIN THE COMPONENT FACE WIDTH REQUIREMENT. NATURAL CHARACTERISTICS: SMALL CONSPICUOUS BURLS AND PIN KNOTS A TOTAL OF 2 PER EXPOSED SIX SQUARE FEET.NO SCATTERED SOUND OR REPAIR 2.2.1.1.2. KNOTS, NO BARK POCKETS. MANUFACTURING CHARACTERISTICS: ROUGH CUT OR RUPTURED GRAIN IS NOT ALLOWED AND REPAIRS MUST BE BLENDED SO AS NOT TO DETRACT FROM THE AESTHETIC APPEARANCE OF THE EXPOSED CABINET PART ALL DOOR AND DRAWER FRONTS WILL BE VERTICALLY GRAIN MATCHED PER DOOR/DRAWER SETS, BLOCK CUT PER CABINET FACE. ALL CUTS SHALL LEAVE CATHEDTRALS IN THE VERTICAL POSITION ON THE FACE OF THE CABINET. SEMI-EXPOSED VENEER: 2.3.1. VENEER FACES USED FOR SEMI-EXPOSED AREAS SHALL BE CONSTRUCTED OF PLAIN SLICED SAP MAPLE, COMPONENT FACES, GRADE C, RANDOM MATCHED. 2.3.2. INTERIOR SHELVES SHALL BE BANDED WITH IT PLAIN SLICED SAP MAPLE ON FRONT EDGE ONLY. 2.4. PLYWOOD CORE CONSTRUCTION FOR FURNITURE BODY, INTERIOR SHELVING, WALL SHELVING: 2.4.1. ALL 3 PLYWOOD PANELS SHALL BE CONSTRUCTED AS 7 PLY COMBINATION CORE HARDWOOD PLYWOOD WITH COMPOSITE CROSSBANDS. ALL 1" PANELS SHALL BE CONSTRUCTED AS 9 PLY COMBINATION CORE HARDWOOD PLYWOOD WITH COMPOSITE CROSSBANDS. ALL FACE AND BACK PANELS MUST BE PRODUCED FROM DOMESTIC SOURCES, IMPORT PANELS ARE NOT ALLOWED FOR ANY EXPOSED/SEMI-EXPOSED SURFACES. 2.4.4. ALL PANELS SHALL BE MANUFACTURED WITHOUT THE USE OF ADDED UREA FORMALDEHYDE. 2.4.5. PLYWOOD FOR ALL SHELVING SHALL BE 9 PLY 1" HARDWOOD PLYWOOD CONSTRUCTED IN SAME MANNER AS \(\frac{3}{4}\)" PLYWOOD. 2.5. PLYWOOD CORE CONSTRUCTION FOR DOORS/DRAWER HEADS/APPLIED PANELS: 2.5.1. ALL $\frac{3}{4}$ " PLYWOOD PANELS SHALL BE CONSTRUCTED AS 3 PLY M2 PARTICELBOARD. ALL FACE AND BACK (EXPOSED AND SEMI-EXPOSED) PANELS MUST BE PRODUCED FROM 2.5.2. ALL PANELS SHALL BE MANUFACTURED WITHOUT THE USE OF ADDED UREA FORMALDEHYDE. 2.6. SHEET STEEL: MILD, COLD ROLLED AND LEVELED UNFINISHED STEEL. 2.6.1. MINIMUM GAUGES: 2.6.1.1. 20gA: SOLID DOOR INTERIOR PANELS, DRAWER FRONTS, SCRIBING STRIPS, FILLER PANELS, ENCLOSURES, DRAWER BODIES, SHELVES, SECURITY PANELS AND SLOPING 18gA: CASE TOPS, ENDS, BOTTOMS, BASES, BACKS, VERTICAL POSTS, UPRIGHTS, GLAZED DOOR MEMBERS, DOOR EXTERIOR PANELS AND ACCESS PANELS. 16gA: TOP FRONT RAILS, TOP REAR GUSSETS, INTERMEDIATE HORIZONTAL RAILS, TABLE LEGS AND FRAMES, LEG RAILS AND STRETCHERS 140A: DRAWER SUSPENSIONS, DOOR AND CASE HINGE REINFORCEMENTS AND FRONT CORNER REINFORCEMENTS 2.6.1.5. 11gA: TABLE LEG CORNER BRACKETS AND GUSSETS FOR LEVELING SCREWS. HARDWARE AND TRIMS 2.7.1. DOOR AND DRAWER PULLS: MODERN DESIGN, OFFER COMFORTABLE HAND-GRIP, AND BE SECURELY FASTENED TO DOORS AND DRAWERS WITH SCREWS. ALL PULLS SHALL BE CHROME WIRE TYPE WITH 4" CENTRES AND WITHOUT ESCUTCHEONS. TWO PULLS SHALL BE REQUIRED ON ALL DRAWERS OVER 24" WIDE. 2.7.2. LOCKS: FURNITURE DRAWERS AND HINGED DOORS: PROVIDED WHERE SHOWN ON THE DRAWINGS . EXPOSED SURFACE OF LOCKS SHALL BE DULL CHROME. ALL LOCKS, FOR THE PURPOSE OF COORDINATING KEYING SYSTEMS SHALL BE NATIONAL FIVE TUMBLER. SLIDING GLASS DOORS: LOCKS SHALL BE RATCHET TYPE SLIDING SHOWCASE LOCKS WHICH ARE TO BE OF THE SAME MAKE AS THOSE SELECTED ABOVE. DOOR CATCHES: ROLLER CATCHES SHALL BE USED ON ALL HINGED DOORS. CATCHES SHALL HAVE A SPRING-LOADED DUAL POLYETHYLENE ROLLER AND ARE PROVIDED WITH A STEEL STRIKE PLATE. DOUBLE DOORS WITHOUT LOCKS SHALL HAVE A CATCH ON EACH DOOR. ON CABINETS EQUIPPED WITH LOCKS, THE LEFT HAND DOOR SHALL HAVE A POSITIVE CATCH AND THE RIGHT HAND DOOR SHALL HAVE A ROLLER TYPE CATCH. 2.7.4. DRAWER SLIDES: GRADE 1, 100 POUND BALL BEARING FULL EXTENSION. ALL DRAWERS OVER 36" OR DRAWERS USED FOR HEAVY DUTY PAPER STORAGE SHALL BE GRADE 1,

2.7.5. LEG SHOES: PROVIDE ON ALL TABLE LEGS, TO CONCEAL LEVELING DEVICE. SHOES SHALL BE 2.5" HIGH AND CONSTRUCTED OF PLIABLE, ABS PLASTIC. SUPPORT STRUTS: TWO, 16gA CHANNEL UPRIGHTS FASTENED TOP AND BOTTOM BY TWO ADJUSTABLE "U" SHAPED SPREADERS, EACH 1/2 INCH BY 1-1/2" BY LENGTH REQUIRED. SHELF SUPPORT CLIPS: PLASTIC TWIN PIN SEISMIC TYPE, FOR MOUNTING ON INTERIOR OF CABINETS. CLIPS SHALL BE CORROSION RESISTANT AND RETAIN SHELVES FROM ACCIDENTAL REMOVAL. SHELVES ARE TO BE ADJUSTABLE ON 32mm CENTRES.

2.8. GLASS: 2.8.1. ¹/₄" THICK CLEAR LAMINATED SAFETY GLASS, COMPLYING WITH ASTM C1172, KIND LT, CONDITION A, TYPE 1, CLASS 1 2.9. COUNTERTOPS: 1" THICK EPOXY RESIN, BLACK MATTE FINISH IN ALL AREAS EXCEPT B1221. LAB B1221 TO HAVE 1" THICK EPOXY RESIN, WHITE MATTE FINISH UNLESS OTHERWISE

3. FABRICATION 3.1. BASE UNITS AND CASES:

3.1.1. END PANELS AND BACK REINFORCED WITH INTERNAL REINFORCING FRONT AND REAR POSTS 3.1.2. POSTS: FRONT POST FULLY CLOSED WITH FULL HEIGHT REINFORCING UPRIGHT. SHELF ADJUSTMENT HOLES IN FRONT AND REAR POSTS SHALL BE PERFECTLY ALIGNED FOR

INTEGRAL BOTTOM FLANGE OF MINIMUM 0.56 SQ. IN. AREA AT EACH CORNER, ACCESSIBLE THROUGH OPENINGS IN TOE SPACE.

LEVEL SETTING, ADJUSTABLE TO 1 O.C. 3.1.3. SECURE INTERSECTION OF CASE MEMBERS WITH SPOT AND ARC WELDS. PROVIDE GUSSET REINFORCEMENT AT FRONT CORNERS.

BASE UNIT BACKS: PROVIDE REMOVABLE BACKS FOR ACCESS TO SERVICES BEHIND UNITS. HORIZONTAL INTERMEDIATE RAILS: RECESSED BEHIND DOOR AND DRAWER FRONTS 3.1.6. BASE FOR BASE UNITS: 4" HIGH X 3" DEEP WITH FORMED STEEL BASE AND 11gA DIE FORMED STEEL GUSSETS AT CORNERS. PROVIDE 3" DIAMETER LEVELING SCREW WITH

3.2. DRAWERS (STEEL) 3.2.1. DRAWER FRONTS (ALL AREAS EXCEPT B1270): 🖥 THICK, DOUBLE WALL CONSTRUCTION, PRE-PAINTED PRIOR TO ASSEMBLY AND SOUND DEADENED. 3.4.2. DOORS AND DRAWER FRONTS (B1270 ONLY): 3" PLAIN SLICED SAP MAPLE. SHOWING EDGES SHALL BE EDGE BANDED WITH 1" PLAIN SLICED SAP MAPLE HARDWOOD. GRAIN

DIRECTION FOR KNEE SPACE FALSE-FRONTS TO MATCH ADJACENT. DRAWER FRONT WILL BE MACHINED WITH INTEGRAL ADJUSTERS MORTISED INTO THE BODY FOR FIELD DRAWER BODIES: BOTTOM AND SIDES FORMED INTO ONE PIECE CENTER SECTION WITH BOTTOM AND SIDES COVED AND FORMED TOP EDGES. FRONT AND BACK PANELS SPOT WELDED TO CENTER SECTION.

3.4.4. PROVIDE DRAWER WITH RUBBER BUMPERS. FRICTION CENTERING DEVICES ARE NOT ACCEPTABLE. 3.5. DOORS (STEEL) 3.5.1. SOLID PANEL DOORS: 3" THICK, DOUBLE WALL, TELESCOPING BOX STEEL CONSTRUCTION WITH INTERIOR PREPAINTED AND SOUND DEADENED. REINFORCE INTERIOR OF FRONT PANEL WITH WELDED STEEL HAT CHANNELS. HINGES AND SCREWS TO INTERNAL 14gA REINFORCING IN CASE AND DOOR. HINGES SHALL BE REMOVABLE; WELDING OF HINGES NOT ACCEPTABLE. DOORS SHALL CLOSE AGAINST RUBBER BUMPERS.

3.6.1. FORM FRONT AND BACK EDGES DOWN AND BACK $\frac{3}{4}$ ". FORM ENDS DOWN $\frac{3}{4}$ ". 3.6.2. REINFORCE SHELVES OVER 36" LONG WITH WELDED HAT CHANNEL REINFORCEMENT THE FULL WIDTH OF SHELF. 3.7. TABLE FRAMES:

3.7.1. TABLE FRAMES: 4-1/2" HIGH "C" CHANNEL FRONT AND BACK APRONS, END RAILS AND CROSS RAILS. 3.7.2. LEGS: 2" x 2" STEEL TUBE LEGS WITH WELDED LEG BRACKET ATTACH LEGS WITHTWO BOLTS TO FRONT AND BACK APRONS AND WELD TO END RAILS. EACH LEG SHALL HAVE A RECESSED LEVELING SCREW AND A BLACK, COVED VINYL OR RUBBER LEG SHOE, 2" IN HEIGHT.

3.7.3. KNEE SPACE FRAME: 2" HIGH APRON WHERE NO DRAWERS REQUIRED. 3.7.4. LEG RAILS AND STRETCHERS: CHANNEL FORMED. 3.8. WALL HUNG SLIDING DOOR CASES: TOPS AND BOTTOMS MIN. 1" THICK PLAIN SLICED SAP MAPLE HARDWOOD PLYWOOD. SOLID SLIDING GLASS DOORS SHALL BE 1/4" THICK FLOAT GLASS WITH POLISHED EDGES AND GROUND FINGER GROOVE. DOORS SHALL BE SET IN AN ALUMINUM BOTTOM FRAME CONTAINING ROLLER BEARINGS AND HELD IN POSITION

WITH AN ALUMINUM GUIDE AT THE TOP OF THE CASES. 4.1. CHEMICAL RESISTANT WOOD FINISH: HIGHLY CHEMICAL RESISTANT FINISH THAT IS EQUALLY SUITABLE FOR AN AWI PREMIUM FINISH APPLICATION.

4.2. METAL FINISH:

4.2.1. PREPARATION: SPRAY CLEAN METAL WITH A HEATED CLEANER/PHOSPHATE SOLUTION, PRE-TREAT WITH IRON PHOSPHATE SPRAY, WATER RINSE, AND NEUTRAL FINAL SEAL. IMMEDIATELY DRY IN HEATED OVENS, GRADUALLY COOLED, PRIOR TO APPLICATION OF FINISH. APPLICATION: ELECTROSTATICALLY APPLY URETHANE POWDER COAT OF SELECTED COLOUR AND BAKE IN CONTROLLED HIGH TEMPERATURE OVEN TO ASSURE A SMOOTH, HARD SATIN FINISH. SURFACES SHALL HAVE A CHEMICAL RESISTANT, HIGH GRADE LABORATORY FURNITURE QUALITY FINISH.

5. INSTALLATION 5.1. FURNITURE INSTALLATION:

5.1.1. FURNITURE SHOULD BE SET WITH COMPONENTS PLUMB, STRAIGHT AND SQUARE, SECURELY ANCHORED TO BUILDING STRUCTURE WITHOUT DISTORTION. CONCEALED SHIMS SHOULD BE USED AS REQUIRED

CABINETS IN CONTINUOUS RUNS SHOULD BE BOLTED TOGETHER WITH JOINTS FLUSH, UNIFORM, AND TIGHT, WITH AND ALIGNMENT OF ADJACENT UNITSNOT TO EXCEED 1/16". WALL FURNITURE SHOULD BE SECURED TO SOLID MATERIAL

FURNITURE AND HARDWARE SHALL BE ADJUSTED AND ALIGNED TO ALLOW FOR ACCURATE CONNECTION OF CONTACT POINTS AND EFFICIENT OPERATION OF DOORS AND DRAWERS WITHOUT ANY WARPING OR BINDING.

5.2. CLEANING

3.6. SHELVES:

5.2.1. ENSURE ALL PRODUCTS ARE UNSOILED AND MATCH FACTORY FINISH. REMOVE OR REPAIR DAMAGED OR DEFECTIVE UNITS. CLEAN ALL FINISHED SURFACES, INCLUDING DRAWERS AND CABINET SHELVES, AND TOUCH UP AS NECESSARY

5.2.3. COUNTERTOPS SHOULD BE CLEANED AND FREE OF GREASE OR STREAKS

SPECIFICATION FOR LAB FURNITURE WITH "ISLAND CORE" NOTED IN 1270 ONLY. PART 1 GENERAL

1.01 ALTERNATE PROPOSALS

PROPOSALS ARE INVITED FROM ALTERNATE MANUFACTURERS ONLY IF THEY COMPLY WITH THE MINIMUM DESIGN REQUIREMENTS AND THE MINIMUM PERFORMANCE REQUIREMENTS. A NOTARIZED LETTER STATING FULL COMPLIANCE MUST BE INCLUDED IN ALTERNATE PROPOSALS SIGNED BY AN OFFICER OF THE MANUFACTURER TO ENSURE COMPLIANCE.

1.02 SYSTEM DESIGN REQUIREMENTS

A. MODULAR DIMENSIONED SYSTEM OF CORE AND PANEL STYLE SUPPORT STRUCTURES AND TABLES. B. CORES: SUPPORT STRUCTURES FOR TABLES, STORAGE UNITS AND SHELVES.

1. MODULAR UNITS SHALL BE SUITABLE FOR ISLAND CONFIGURATIONS. 2. CORES CAN BE SUPPORTED WITH FLOOR PLATES BOLTED TO FLOOR OR WITH STRUCTURAL TABLES. 3. EQUIPPED WITH EASY TO REMOVE ACCESS PANELS WITH INTEGRAL FASTENERS.

C.TABLES: MODULAR, INTERCHANGEABLE WORK SURFACE SUPPORT STRUCTURES IN FIXED HEIGHT CONFIGURATIONS. 1.FIXED HEIGHT TABLES INCLUDE TWO-LEG, STRUCTURAL AND EXTENDED FRAME CONFIGURATIONS. 2.CASTER AND LEVELER OPTIONS ARE AVAILABLE FOR FIXED HEIGHT TABLES. ALL OTHER TABLES ARE AVAILABLE WITH LEVELERS ONLY.

D.SYSTEM REQUIREMENTS: I.INDEPENDENTLY SUPPORT WORK SURFACES, UNDER-COUNTER CABINETS, AND OVERHEAD STORAGE COMPONENTS.

2.STRUCTURAL COMPONENTS ARE ESSENTIALLY SELF SUPPORTING AND INDEPENDENT OF THE BUILDING STRUCTURE. 3.CABINET FASTENING DEVICES CANNOT BE ACCIDENTALLY RELEASED FROM FRAMING SYSTEM. INTENTIONAL RELEASE CAN BE EASILY ACCOMPLISHED WITHOUT

DISTURBING THE CABINET CONTENTS BY SIMPLY LOOSENING TWO BOLTS. 4.SUSPENDED BASE CABINETS CAN BE REMOVED WITHOUT REMOVAL OF THE WORK SURFACE. 5.WALL CABINETS ARE ADJUSTABLE VERTICALLY AND LATERALLY AND CAN BE REMOVED WITHOUT THE USE OF TOOLS.

6.SUSPENDED BASE CABINETS CAN BE RELOCATED WHILE FULLY LOADED AND INSTALLED IN ANY POSITION BETWEEN TABLE LEGS. 7. VERTICAL HEIGHT OF TABLE WORK SURFACES, WALL CASES AND SHELVES CAN BE ADJUSTED WITH SIMPLE, BUT POSITIVE MECHANISMS.

A.SHOP DRAWINGS: AS PER "SPECIFICATION FOR LAB FURNITURE"

PART 2 PRODUCTS

2.01MANUFACTURER

1.03 SUBMITTALS

CASEWORK. THE BASIS OF THIS SPECIFICATION IS HAMILTON SCIENTIFIC, 1716 LAWRENCE DRIVE, STE 1, DE PERE, WI 54115. ALTERNATIVE APPROVED MANUFACTURERS INCLUDE BEDCOLAB AND CANADIAN SCIENTIFIC.

A.DESIGN, MATERIALS, CONSTRUCTION AND FINISH OF CASEWORK SPECIFIED IS THE MINIMUM ACCEPTABLE STANDARD OF QUALITY FOR ADAPTABLE LABORATORY

2.02TABLES

A.GENERAL REQUIREMENTS FOR TABLES:

1.WORK SURFACE SUPPORT FRAME: 11 GAUGE COLD ROLLED STEEL TUBING. CABINET SUPPORT CHANNELS: 14 GAUGE COLD ROLLED STEEL. WELD MEMBERS USING THE INERT GAS PROCESS. 2.SUPPORT ARMS:

A.CANTILEVER SUPPORT ARMS: 11 GAUGE COLD ROLLED STEEL.

3.END CAPS: FLAME RESISTANT ABS PLASTIC, COLOR MATCHED. 4.FINISH: CHEMICAL RESISTANT POWDER PAINT FINISH IN MANUFACTURER'S STANDARD COLOR TO BE SELECTED.

B.STRUCTURAL TABLE BASE 1.NOMINAL BASE DIMENSIONS

A.WIDTH: AS NOTED ON DRAWINGS **B.DEPTH: AS NOTED ON DRAWINGS**

C.HEIGHT: 29" OR 36", AS NOTED ON DRAWINGS 2.CAPABLE OF ATTACHING TO AND PROVIDING SUPPORT FOR CORES AND PANELS.

3.LEG MEMBERS SHALL HAVE TWO FINGER LOCKING HOOKS. 4.BASE UNIT SHALL PROVIDE SUPPORT CHANNELS FROM WHICH SUSPENDED CABINETS CAN BE HUNG AND ADJUSTED HORIZONTALLY. 29" DEEP BASES SHALL ALLOW

SUSPENDED CABINETS TO BE HUNG DIRECTLY IN FRONT OF THE LEG MEMBER FOR COMPLETE CABINET UTILIZATION (E.G. 48" SUSPENDED CABINET HANGING FROM 48" ADDON TABLE BASE). 29" DEEP BASES SHALL ALLOW CABINETS TO STRADDLE LEG MEMBERS, RESULTING IN SUSPENDED CABINETS HANGING FROM TWO ADJACENT TABLE BASES. 23" DEEP BASES SHALL ALLOW CABINET TO BE HUNG ONLY BETWEEN TABLE ARM SUPPORTS. 5.WEIGHT CAPACITY: WORK SURFACE PLUS 600 POUNDS.

C.FIXED HEIGHT TABLE: 1.NOMINAL BASE DIMENSIONS: A.WIDTH: AS NOTED ON DRAWINGS.

B.DEPTH: AS NOTED ON DRAWINGS C.HEIGHT: 29" OR 36". AS NOTED ON DRAWINGS.

2.FREESTANDING TABLE CAPABLE OF SUPPORTING SUSPENDED BASE CABINETS. 3.RECTANGULAR AND 90 CORNER CONFIGURATIONS.

4.STRUCTURAL MODESTY PANEL: BOX CONSTRUCTION OF 18 GAUGE COLD ROLLED STEEL 5.LEG UPRIGHT: 16 GAUGE ROLLED STEEL.

6.FEET: DIE CAST ALUMINUM.

7.WEIGHT CAPACITY: WORK SURFACE PLUS 600 POUNDS.

2.03 SUPPORT STRUCTURES

A.GENERAL REQUIREMENTS FOR CORES AND PANEL TYPE SUPPORT STRUCTURES: I.RISER UPRIGHTS: 16 GAUGE ROLLED STEEL SUPPLIED WITH LEVELING GUIDES

2.FRAMES: ROLLED STEEL, RESISTANCE WELDED. FRAME MEMBERS AND TIE RAIL BRACKETS: 16 GAUGE; CORNER GUSSETS: 14 GAUGE. 3.TIE RAILS: 16 GAUGE COLD ROLLED STEEL.

4.BASE COVER: 18 GAUGE COLD ROLLED STEEL 5.SLOTTED ADJUSTMENT PUNCHED INTO RISER UPRIGHT: NOTCHED FOR ONE INCH ADJUSTMENT OF COMPONENTS SUPPORTED OFF RISER UPRIGHT.

6.RISER CAP: FLAME RESISTANT ABS PLASTIC, COLOR MATCHED.

7.CLOSURE PANELS: 20 GAUGE COLD ROLLED STEEL. 8.CLOSURE PANEL FASTENERS: "DUALLOCK".

9.ADJUSTABLE FLOOR CLAMPS: TWO PER CORE OR FRAME; 80-55-06 DUCTILE CAST IRON. 10.PLUG CAPS: ABS FLAME RETARDANT PLASTIC, COLOR MATCHED

B.ISLAND CORES: 1.NOMINAL DIMENSIONS: A.WIDTH: AS NOTED ON DRAWINGS B.DEPTH: 12".

C.HFIGHT: 84" 2.SERVICE AREA: MINIMUM 5-1/2" x 18-1/4" BETWEEN UPRIGHTS AND TIE RAILS FOR SERVICE INSTALLATION.

3. FLOOR CLAMPS: 805506 DUCTILE CAST IRON, SUPPLIED WITH THREE RAWL BOLTS FOR FLOOR ANCHORAGE. 4. CORE SHALL BE CAPABLE OF HAVING REMOVABLE UPRIGHTS AND REAGENT SHELF. AND BE CAPABLE OF HAVING THESE ITEMS ADDED AFTER INSTALLATION. 5. CORE, WHEN SECURED TO FLOOR, SHALL BE CAPABLE OF SUPPORTING "WORST CASE" LOADING CONDITIONS WITHOUT ENDRIGGERS..

6. HANGING COMPONENTS SHALL BE ADJUSTABLE VERTICALLY IN 1" INCREMENTS. 7. CLOSURE PANELS SHALL SNAP ON WITHOUT TOOLS AND SHALL BE REMOVABLE WITHOUT REMOVAL OF CANTILEVER FRAMES OR SUSPENDED CABINETRY. 8. INSTALLED 84" HIGH CORE SHALL SUPPORT FOLLOWING COMPONENTS, EACH LOADED TO ITS MAXIMUM RATING FOR A TOTAL OF 2 820 LBS:

A. INSIDE AND OUTSIDE SHELVES - 6", 8", 12" - 180 LBS; 18" - 130LBS; 24" - 100LBS. B.TWO CANTILEVER WORK SURFACES, 600 LBS EACH SIDE.

C.SERVICE COLUMN: 1.NOMINAL DIMENSIONS: A.WIDTH: 18". B.DEPTH: 6".

C.HEIGHT: 86". 2.UPRIGHTS: 20 GAUGE COLD ROLLED STEEL

3.ANGLES: 18 GAUGE COLD ROLLED STEEL

4.COLUMN SHALL BE CAPABLE OF ENCLOSING SERVICES WHICH ENTER THROUGH THE CENTER OF AN ISLAND CORE. 5.COLUMN SHALL BE CAPABLE OF BEING CONSTRUCTED AROUND EXISTING SERVICES.

6.CLOSURE PANELS SHALL SNAP ON WITHOUT TOOLS.

2.04 SHELVES

A.GENERAL REQUIREMENTS FOR SHELVES: 1.SHELVES, HAT CHANNEL SUPPORTS, AND SEPARATE SHELF LIP: 18 GAUGE ROLLED STEEL. 2.SHELF BRACKETS: 11 GAUGE ROLLED STEEL. 3. VERTICAL SHELF ADJUSTMENT: ONE INCH INCREMENTS.

2.05 SUSPENDED BASE CABINETS

4.DEPTH AND WEIGHT CAPACITY:12" = 180 LBS., 18" = 130 LBS.

A. DESIGN REQUIREMENTS, PERFORMANCE REQUIREMENTS, MATERIALS, FABRICATION, AND HARDWARE SHALL COMPLY IN ALL RESPECTS WITH FIXED WOOD CASEWORK SPECIFICATIONS IN THIS SECTION.

2.06 FINISHES

1.PREPARATION: SPRAY CLEAN METAL WITH A HEATED CLEANER/PHOSPHATE SOLUTION, PRE-TREAT WITH IRON PHOSPHATE SPRAY, WATER RINSE, AND NEUTRAL FINAL SEAL. IMMEDIATELY DRY IN HEATED OVENS, GRADUALLY COOLED, PRIOR TO APPLICATION OF FINISH. 2.APPLICATION: ELECTROSTATICALLY APPLY URETHANE POWDER COAT OF SELECTED COLOR AND BAKE IN CONTROLLED HIGH TEMPERATURE OVEN TO ASSURE A SMOOTH, HARD SATIN FINISH. SURFACES SHALL HAVE A CHEMICAL RESISTANT, HIGH GRADE LABORATORY FURNITURE QUALITY FINISH OF THE FOLLOWING THICKNESS: LIQUID. DIPPED. SOLVENT BASED FINISHES ARE NOT AND WILL NOT BE ACCEPTABLE.

B.CABINET SURFACE FINISH TESTS: ALL CASEWORK CONSTRUCTION AND PERFORMANCE CHARACTERISTICS SHALL BE IN FULL COMPLIANCE WITH SEFA 8

A.EXTERIOR AND INTERIOR EXPOSED SURFACES: 1.5 MIL AVERAGE AND 1.2 MIL MIN.

B.BACKS OF CABINETS AND OTHER SURFACES NOT EXPOSED TO VIEW: 1.2 MIL AVERAGE

VALIDATING COMPLIANCE AND ADHERES TO THE FINISH SPECIFICATIONS.

PART 3 EXECUTION

3.01INSTALLATION

A.FURNITURE SYSTEM INSTALLATION:

1.INSTALL SYSTEM IN STRICT ACCORDANCE WITH MANUFACTURER'S INSTRUCTIONS. 2.SET SYSTEM COMPONENTS PLUMB, SQUARE, AND STRAIGHT WITH NO DISTORTION AND SECURELY ANCHORED TO BUILDING STRUCTURE. SHIM AS REQUIRED USING CONCEALED SHIMS.

STANDARDS. AT THE OWNER'S REQUEST, INDEPENDENT, THIRD PARTY PERFORMANCE TESTING MUST BE SUBMITTED

B.INSTALL SUSPENDED CASEWORK, WORK SURFACES, SINKS AND ACCESSORY ITEMS

3.02ADJUSTING

A.REPAIR OR REMOVE AND REPLACE DEFECTIVE WORK, AS DIRECTED BY DESIGNER UPON COMPLETION OF INSTALLATION.

3.03CLEANING

A.CLEAN SHOP FINISHED LABORATORY FURNITURE SYSTEM SURFACES AND TOUCH UP AS REQUIRED.

B.ADVISE CONTRACTOR OF PROCEDURES AND PRECAUTIONS FOR PROTECTION OF MATERIAL, INSTALLED

LABORATORY FURNITURE SYSTEM, CASEWORK AND FIXTURES FROM DAMAGE BY WORK OF OTHER TRADES.

3.04PROTECTION OF FINISHED WORK

A.PROVIDE ALL NECESSARY PROTECTIVE MEASURES TO PREVENT EXPOSURE OF LABORATORY FURNITURE SYSTEM AND ATTACHED COMPONENTS FROM EXPOSURE TO OTHER CONSTRUCTION ACTIVITY.

Dimensions on drawing for estimating purposes only. It is the responsibility of each Contractor and Sub-Contractor to check all dimensions and conditions on site prior to implementation.

KEY PLAN



	3	ISSUED FOR TENDER	14/02/2014
	2	ISSUED FOR 99% REVIEW	27/11/2013
	1	ISSUED FOR REVIEW	08/11/2013
	N*	REVISI□N	DATE
[REVIS	IDNS	

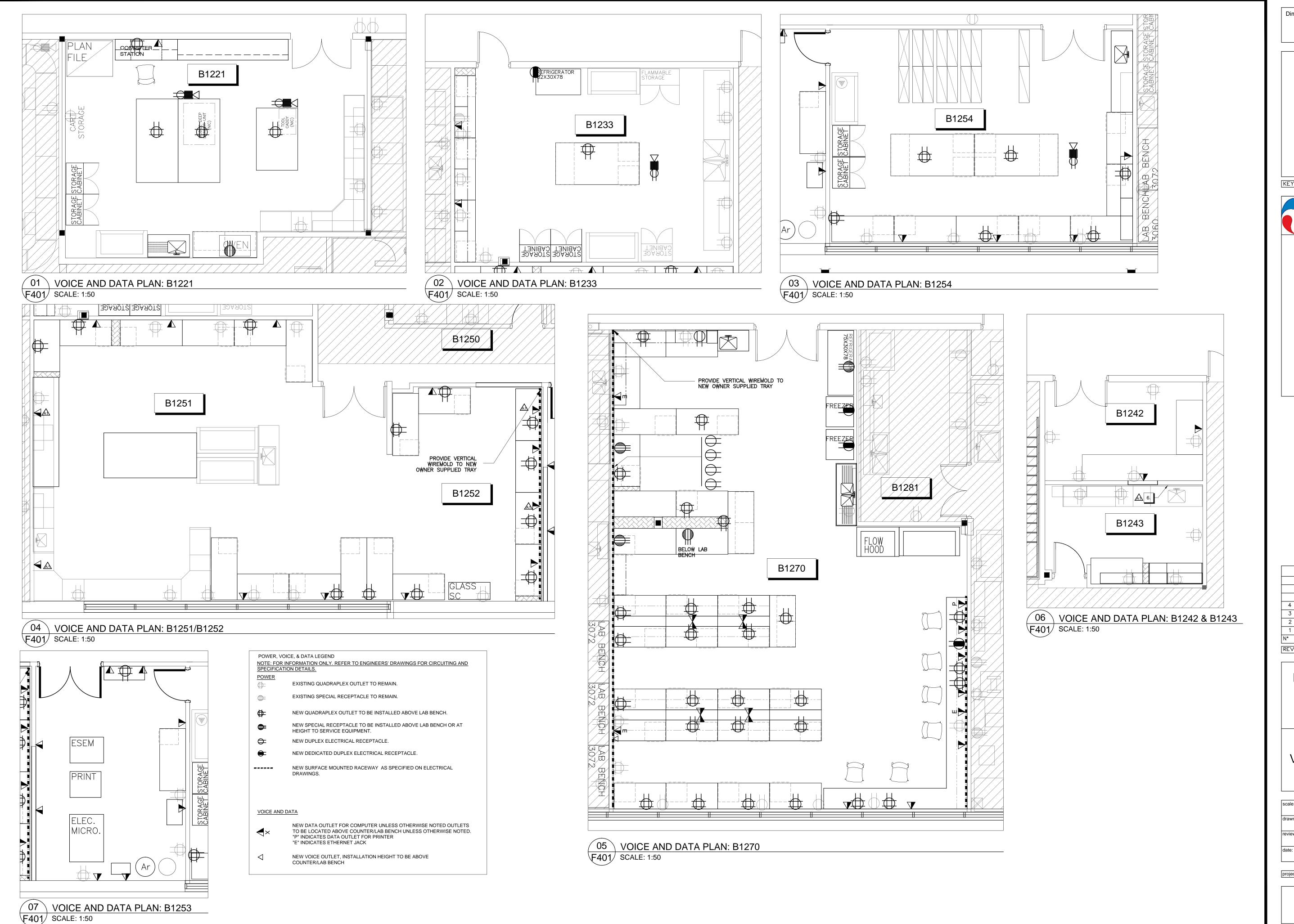
MUSEUM OF NATURE NATURAL HERITAGE CAMPUS

SPECIFICATIONS

1440 PINK ROAD, GATINEAU

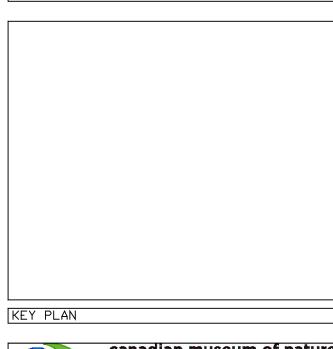
project no.:

F-301

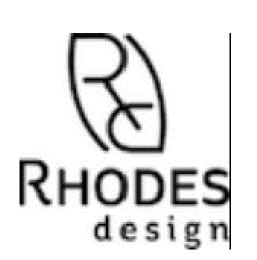


Dimensions on drawing for estimating purposes only.

It is the responsibility of each Contractor and
Sub-Contractor to check all dimensions and
conditions on site prior to implementation.





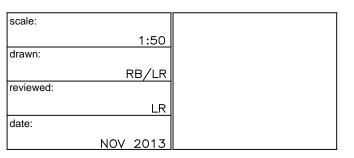


4	ISSUED FOR TENDER	14/02/
3	ISSUED FOR COORDINATION	11/12/
2	ISSUED FOR 99% REVIEW	27/11/
1	ISSUED FOR REVIEW	08/11/
N*	REVISION	DATE

MUSEUM OF NATURE NATURAL HERITAGE CAMPUS

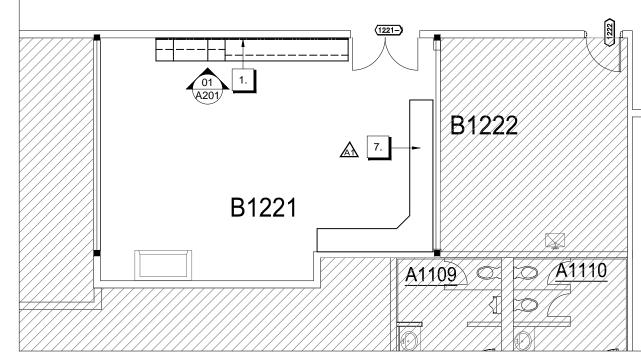
1440 PINK ROAD, GATINEAU

VOICE AND DATA PLAN



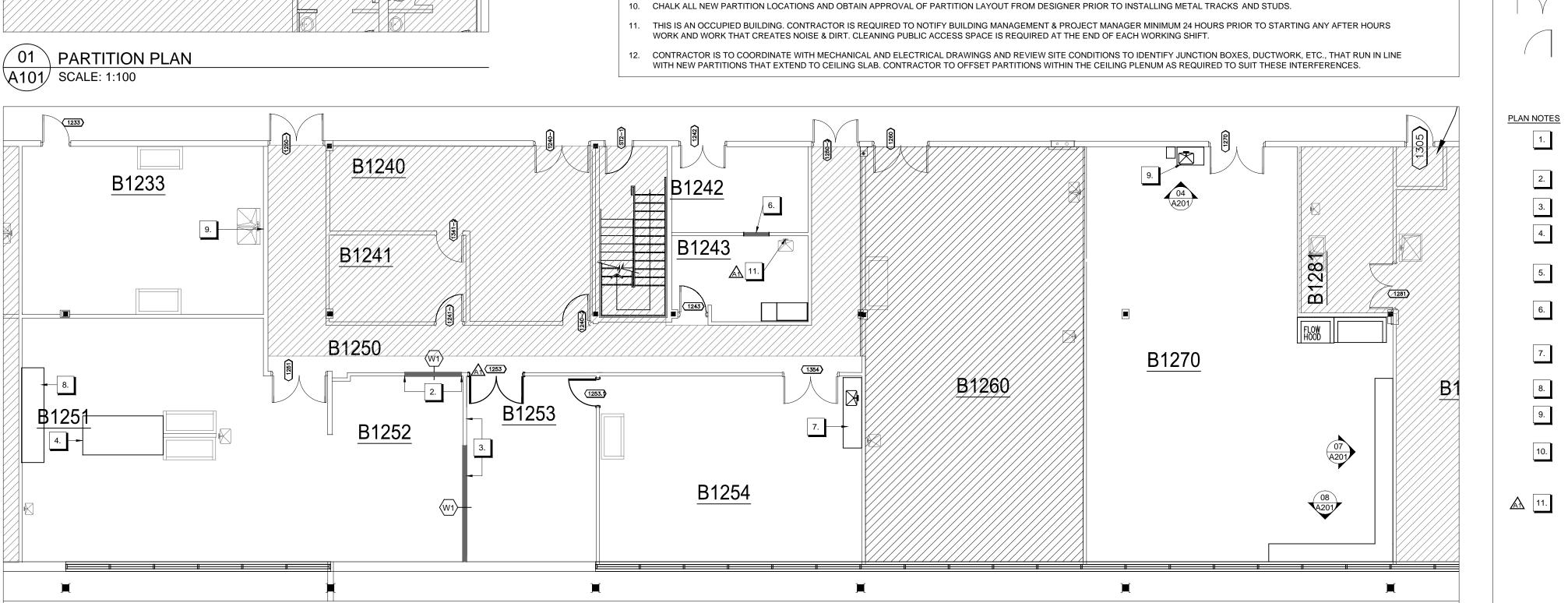
project no.: RDPROJNO

F-401



GENERAL NOTES FOR PARTITION PLAN:

- THE CONTRACTOR SHALL ENSURE THAT ALL WORK EXECUTED UNDER THIS CONTRACT IS IN KEEPING WITH ALL APPLICABLE NATIONAL, PROVINCIAL AND MUNICIPAL CODES.
- 2. THE CONTRACTOR SHALL BE RESPONSIBLE FOR ALL WORK SPECIFIED ON ALL DRAWINGS AND SPECIFICATIONS.
- 3. THE CONTRACTOR SHALL SUPPLY ALL NECESSARY MATERIALS AND LABOUR REQUIRED TO COMPLETE THE WORK OF THIS CONTRACT.
- THE CONTRACTOR SHALL VERIFY ALL DRAWINGS, SPECIFICATIONS, DIMENSIONS, MEASUREMENTS AS WELL AS SITE CONDITIONS, AND SHALL NOTIFY THE PROJECT MANAGER OF ALL DISCREPANCIES AND/OR OMISSIONS PRIOR TO BEGINNING ANY WORK. REFER TO THE ENGINEERING DRAWINGS FOR ALL MECHANICAL AND ELECTRICAL REQUIREMENTS AND
- ALL DIMENSIONS ARE METRIC IN THIS DRAWING. ALL NEW PARTITIONS ARE CENTERED ON CEILING GRID UNLESS OTHERWISE NOTED. ALL DIMENSIONS ARE TAKEN FACE TO FACE OF PARTITIONS OR COLUMNS UNLESS OTHERWISE NOTED.
- 6. ALL NEW DOOR FRAMES ARE TO BE INSTALLED 100mm FROM PARTITION UNLESS NOTED OTHERWISE.
- 7. THE CONTRACTOR SHALL PROTECT FINISHED AND UNFINISHED WORK OF THIS CONTRACT AND/OR WORK OF OTHERS ON SITE UNTIL WORK HAS BEEN COMPLETED AND ACCEPTED.
- THE CONTRACTOR SHALL PROTECT THE AREA OUTSIDE THE CONTRACT AREA FROM DEBRIS AND DUST RESULTING FROM RENOVATIONS BY INSTALLING A TEMPORARY BARRIER FROM FLOOR TO CEILING.
- 9. THE CONTRACTOR SHALL PATCH AND REPAIR ALL WALL, FLOOR AND CEILING SURFACES AFFECTED BY CONSTRUCTION. FINISH AS PER FINISHES PLANS.



PARTITION PLAN EXISTING PARTITION TO REMAIN PARTITION TYPE W1: 1 HOUR FIRE RATED PARTITION SLAB TO SLAB CONSTRUCTION: 1 LAYER 16mm TYPE "X" GYPSUM WALL BOARD 92mm METAL STUDS AT 400mm OC. SOUND ATTENUATION BLANKETS INSTALLED WITHIN THE STUD CAVITY 1 LAYER 16mm TYPE "X" GYPSUM WALL BOARD. ALL WALL BOARD JOINTS TAPED AND SANDED. CONTRACTOR TO SEAL WHERE THE PARTITION MEETS ADJACENT WALL, FLOOR SLAB, AND CEILING SLABS AND AT ALL SERVICE PENETRATIONS WITH FIRE CAULKING. <u>DOORS</u> NEW SINGLE WIDTH DOOR C/W FRAME AND HARDWARE. REFER TO DOOR AND HARDWARE SCHEDULE FOR DETAILS. DOOR NUMBER FOR INFORMATION AND COORDINATION PURPOSES ONLY. **EXISTING DOORS TO REMAIN** INSTALL SURFACE MOUNTED PLYWOOD BLOCKING TO SUPPORT NEW WALL MOUNTED UPPER CABINETS. PLYWOOD BLOCKING TO BE PAINTED TO MATCH WALL COLOUR. INFILL PARTITION WHERE DOOR WAS REMOVED DURING DEMOLITION ACTIVITIES. CONSTRUCTION TO MATCH EXISTING (1 HOUR FIRE RATED). NEW PARTITION TO ALIGN WITH EXISTING. NEW COUNTERTOP WITH POST-FORMED BULLNOSE EDGE TO BE INSTALLED TO REPLACE EXISTING REMOVED WITH SINK. PLASTIC LAMINATE FINISH. SURFACE MOUNTED BLOCKING TO BE PROVIDED FOR NEW WALL MOUNTED WRAP PAPER DISPENSER. BLOCKING TO BE PAINTED TO MATCH WALL INFILL PARTITION WHERE REVOLVING DARK ROOM DOOR AND RELATED PARTITION CONSTRUCTION WAS REMOVED WITH CONSTRUCTION TO MATCH EXISTING (1 HOUR FIRE RATED). REPAIR ADJACENT SURFACES AFFECTED BY DEMOLITION ACTIVITIES. FINISH AS PER FINISHES PLAN. NEW COUNTERTOP WITH POST-FORMED BULLNOSE EDGE C/W 100mm BACKSPLASH TO BE INSTALLED. REFER TO ENGINEER'S DRAWINGS FOR SPECIFICATIONS FOR NEW SINGLE BOWL SINK WHERE APPLICABLE. NEW 760mm DEEP COUNTERTOP WITH POST-FORMED BULLNOSE EDGE C/W 100mm BACKSPLASH TO BE INSTALLED AT EXSITING MILLWORK. RELOCATED WATER DE-IONIZING SYSTEM (WALL MOUNTED) TO BE INSTALLED. PROVIDE WATER RESISTANT BACKING AS REQUIRED. REFER TO ENGINEERS' DRAWINGS FOR ELECTRICAL AND MECHANICAL REQUIREMENTS. CONTRACTOR TO REPLACE CEILING GRID AS REQUIRED WHERE AFFECTED BY DEMOLITION AND CONSTRUCTION ACTIVITIES. CONTRACTOR TO SUPPLY AND INSTALL NEW CEILING TILES AS REQUIRED AND RESEAL THE CEILING TILES. WATER DE-IONIZING SYSTEM (WALL MOUNTED) TO BE INSTALLED. PROVIDE WATER RESISTANT BACKING AS REQUIRED. REFER TO ENGINEERS' DRAWINGS FOR ELECTRICAL AND MECHANICAL REQUIREMENTS.

02 PARTITION PLAN A101 SCALE: 1:100

	DOOR & HARDWARE SCHEDULE - NHB LAB RENO												
DOOR	NO. I	FROM	ТО	SWING	DOOR TYPE	DOOR DIMENSIONS (wxhxd)	CONSTRUCTION	HARDWARE	FRAME TYPE	FRAME CONSTRUCTION	,	SH FRAME	NOTES/COMMENTS
1253	5.1	B1250	B1253	RH	1	915X2134X45	HOLLOW METAL 3/4 HOUR FACTORY LABELLED	HG-01	A	PRESSED STEEL 3/4 HOUR FACTORY LABELLED	P-2		NEW FACTORY LABELLED 3/4 HOUR FIRE RATED DOOR C/W FRAME AND HARDWARE
1253	5 1	B1254	B1253	RH/LH	2	EACH DOOR LEAF (QTY 2) 915X2134X45	HOLLOW METAL 3/4 HOUR FACTORY LABELLED	HG-02	В	PRESSED STEEL 3/4 HOUR FACTORY LABELLED	P-2		NEW FACTORY LABELLED 3/4 HOUR FIRE RATED DOUBLE DOOR C/W FRAME AND HARDWARE

<u>DOOR & HARDWARE LEGEND</u>
THE CONTRACTOR IS RESPONSIBLE FOR THE SUPPLY & INSTALLATION OF THE FOLLOWING:

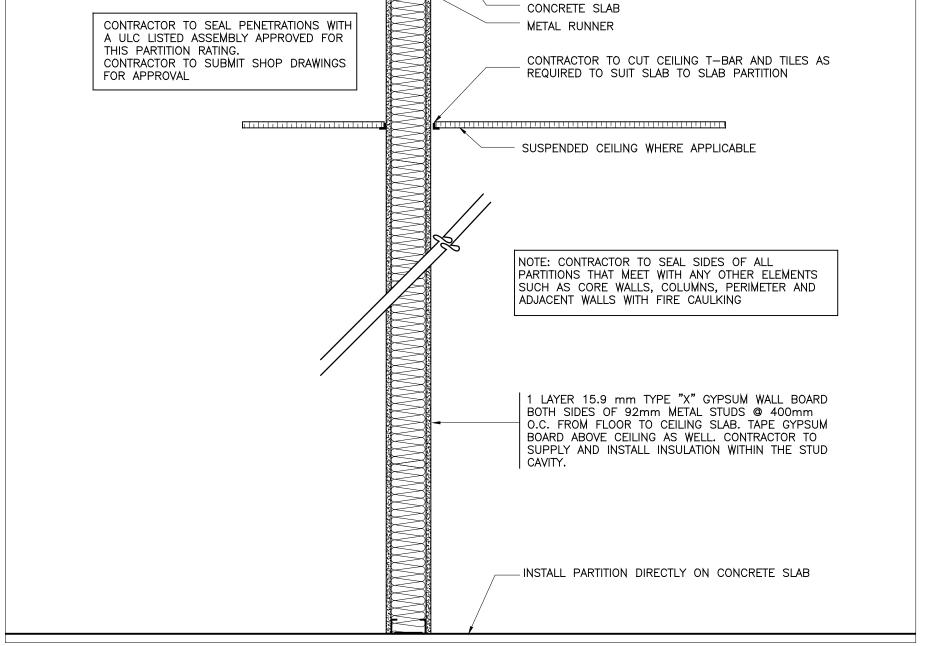
- LOCKSET: TO MATCH EXISTING ADJACENT HARDWARE (MORTISED SARGENT MULTI-FUNCTION) HINGES: BALL BEARING STANDARD WEIGHT FULL MORTÌSE HINGE, STANLEY CB179 OR APPRÓVED EQUIVALENT
- HEAVY DUTY DOOR CLOSER: ULC LISTED, TO MATCH BUILDING STANDARD
 AUTOMATIC DOOR BOTTOM: KN CROWDER MORTISED TYPE, BLACK NEOPRENE SEAL
- KICKPLATE: STAINLESS STEEL FINISH, 305mm TALL X WIDTH OF DOOR, INSTALLED ON BOTH SIDES OF
- DOOR STOP: DOME STYLE GSH 200B, C26D FINISH OR APPROVED EQUIVALENT

FINISHES: P-2-DOOR AND FRAME PAINT COLOUR TO MATCH EXISTING, SATIN FINISH.

GENERAL NOTES

- NEW DOOR, FRAME & HARDWARE TO BE SUPPLIED, INSTALLED & FINISHED AS PER DOOR & HARDWARE SCHEDULE. ENSURE PROPER FUNCTION OF ALL DOOR & HARDWARE COMPONENTS.
- 2. REFER TO PARTITION TYPES TO DETERMINE FRAME THROAT SIZE.
- 3. IF FLOOR SLAB IS UNEVEN, SHIM DOOR FRAMES TO SUIT AS REQUIRED & PAINT SHIM TO MATCH
- 4. ALL FRAMES TO BE PREPARED TO RECEIVE ALL HARDWARE NOTED.
- 5. DOOR CLOSERS TO BE ADJUSTED SO THAT THEY REQUIRE NO MORE THAN 4.9 POUNDS/22 NEWTONS OF FORCE TO OPEN.

- LOCKSET: TO MATCH EXISTING ADJACENT HARDWARE (MORTISED SARGENT MULTI-FUNCTION) ON ACTIVE
- HINGES: BALL BEARING STANDARD WEIGHT FULL MORTISE HINGE, STANLEY CB179 OR APPROVED EQUIVALENT
- HEAVY DUTY DOOR CLOSER: ULC LISTED, TO MATCH BUILDING STANDARD, EACH LEAF
- AUTOMATIC DOOR BOTTOM: KN CROWDER MORTISED TYPE, BLACK NEOPRENE SEAL, EACH LEAF
 KICKPLATE: STAINLESS STEEL FINISH, 305mm TALL X WIDTH OF DOOR, INSTALLED ON BOTH SIDES OF
- FLUSH BOLT ON INACTIVE DOOR LEAF
- DOOR STOP: DOME STYLE GSH 200B, C26D FINISH OR APPROVED EQUIVALENT



04 WALL SECTION: TYPE W1 A101 SCALE: 1:10

DOOR AND HARDWARE SCHEDULE

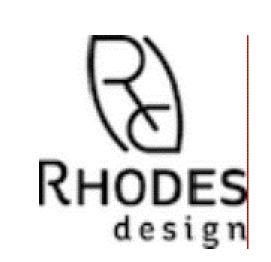
\A101/

Dimensions on drawing for estimating purposes only. It is the responsibility of each Contractor and Sub-Contractor to check all dimensions and conditions on site prior to implementation.

IMPORTANT:

KEY PLAN

CMN PEST MANAGEMENT: ALL MATERIALS, TOOLS, AND EQUIPMENT TO BE USED TO COMPLETE THE SCOPE OF THIS PROJECT MUST BE SUBMITTED TO THE MUSEUM FOR FREEZING FOR A PERIOD OF SEVEN (7) DAYS OR FOR VISUAL INSPECTION. THIS INSPECTION AND/OR FREEZING PERIOD MUST BE ACCOUNTED FOR WITHIN THE PROJECT CONSTRUCTION SCHEDULE.ENSURE DELIVERY SCHEDULES ACCOMMODATE THIS REQUIREMENT AND DO NOT LEAD TO DELAYS.



5	ISSUED FOR ADDENDUM 1	18/03/2014
4	ISSUED FOR TENDER	14/02/2014
3	REISSUED FOR 99% REVIEW	27/11/2013
2	ISSUED FOR 99% REVIEW	05/11/2013
1	ISSUED FOR 66% REVIEW	16/10/2013
N⁴	REVISI□N	DATE
REVIS	SIONS	

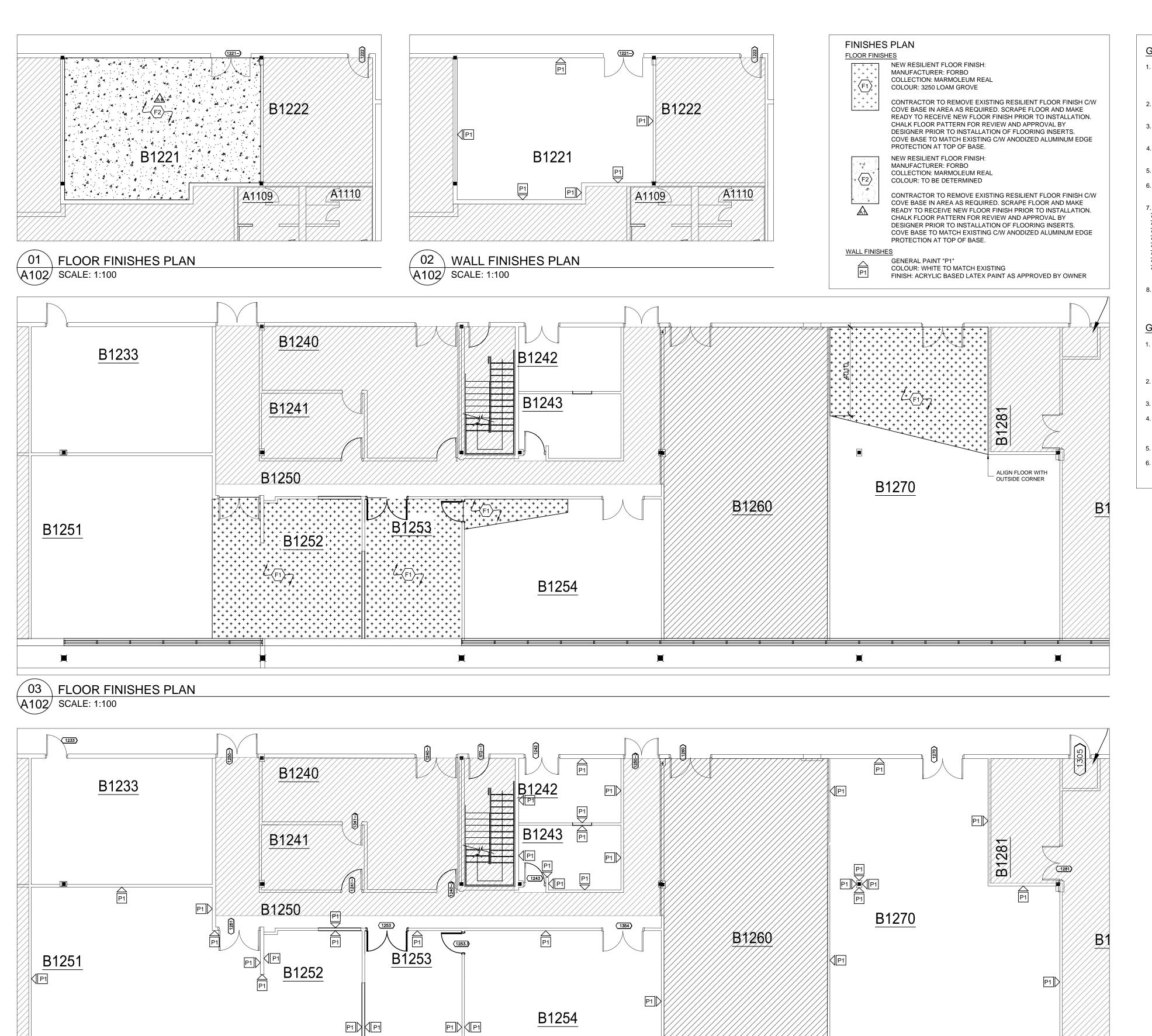
MUSEUM OF NATURE NATURAL HERITAGE CAMPUS

1440 PINK ROAD, GATINEAU

PARTITION PLAN DOOR & HARDWARE WALL SECTION

scale:	
	AS NOTED
drawn:	
	LR/RB
reviewed:	•
	LR
date:	
	NOV 2013

RDPROJNO



04 WALL FINISHES PLAN

A102 SCALE: 1:100

GENERAL NOTES FOR FLOOR FINISHES:

- 1. ALL MATERIALS ARE TO BE ORDERED UPON APPROVAL OF SHOP DRAWINGS AND/OR SAMPLES. AT THIS TIME THE CONTRACTOR IS TO CONFIRM THAT ALL DELIVERIES WILL MEET CONSTRUCTION SCHEDULE. SUBSTITUTIONS WILL NOT BE ACCEPTED DUE TO LATE ORDERING. IN THE EVENT THAT MATERIALS ARE NOT AVAILABLE IN TIME TO MEET SCHEDULED COMPLETION DATES, THE CONTRACTOR SHALL PROVIDE PROOF OF DATE OF ORDER OF MATERIALS PRIOR TO REQUESTING SUBSTITUTIONS.
- CONTRACTOR TO PREPARE FLOOR SLAB TO RECEIVE FLOORING IN ACCORDANCE WITH MANUFACTURER'S WRITTEN RECOMMENDATIONS. FLOOR SLAB TO BE SMOOTH AND SLOPED FOR PROPER DRAINAGE.
- 3. CONTRACTOR TO CHALK ALL FLOORING INSERT LOCATIONS AND PATTERNS ON SUBFLOOR AND OBTAIN APPROVAL FROM DESIGNER
- 4. CONTRACTOR TO PROTECT FLOOR USING 6 mil POLY. POLY JOINTS ARE TO BE TAPED; ADHESIVE FROM TAPE IS NOT TO COME IN CONTACT WITH FLOORING. MAINTAIN PROTECTION FOR THE DURATION OF CONSTRUCTION ACTIVITIES.
- 5. CONTRACTOR TO PATCH AND REPAIR FLOOR FINISHES AS REQUIRED DUE TO DEMOLITION AND CONSTRUCTION ACTIVITIES.
- 6. CONTRACTOR SHALL PROVIDE SUITABLE TRANSITION STRIPS AT ALL FLOORING CHANGES. CONTRACTOR IS TO PROVIDE A SAMPLE FOR APPROVAL BY DESIGNER BEFORE PROCEEDING WITH INSTALLATION.
- 7.1. ALL FLOORING WITHIN ONE ROOM/AREA TO BE FROM THE SAME BATCH NUMBER.
- 7.2. SUBMIT SAMPLE OF PROPOSED WELDING RODS FOR REVIEW AND APPROVAL. 7.3. FLOORING, AND ALL NECESSARY COMPONENTS, ARE TO BE INSTALLED AS PER MANUFACTURER'S INSTRUCTIONS.
- 7.4. CONTINUE FLOORING OVER AREAS WHICH WILL BE UNDER BUILT-IN FURNITURE AND /OR MILLWORKS. 7.5. SCRIBE AND CUT FLOORING TO SUIT SITE CONDITIONS.
- 7.6. COMPLETE INITIAL CLEANING AS PER MANUFACTURER'S INSTRUCTIONS.
- 7.7. INCLUDE MANUFACTURER'S CLEANING AND MAINTENANCE INSTRUCTIONS IN OPERATIONS AND MAINTENANCE MANUAL. 7.8. CONTINUE FLOORING TO CREATE COVE WALL BASE. MATCH EXISTING HEIGHT. USE MANUFACTURER'S STANDARD COVE BASE
- COMPONENTS. TOP EDGE PROTECTION TO BE ANODIZED ALUMINUM.
- 8. CONTRACTOR TO PROVIDE SAMPLES OF PROPOSED FLOOR SAMPLES FOR REVIEW AND APPROVAL.

GENERAL NOTES FOR WALL FINISHES:

- . ALL MATERIALS ARE TO BE ORDERED WHEN THE CONSTRUCTION CONTRACT IS AWARDED. AT THIS TIME THE CONTRACTOR IS TO CONFIRM THAT ALL DELIVERIES WILL MEET CONSTRUCTION SCHEDULE. SUBSTITUTIONS WILL NOT BE ACCEPTED DUE TO LATE ORDERING. IN THE EVENT THAT MATERIALS ARE NOT AVAILABLE IN TIME TO MEET SCHEDULED COMPLETION DATES, THE CONTRACTOR SHALL PROVIDE PROOF OF DATE OF ORDER OF MATERIALS PRIOR TO REQUESTING SUBSTITUTIONS.
- 2. CONTRACTOR TO PROVIDE COLOUR CONTROL SAMPLES FOR REVIEW AND APPROVAL BY DESIGNER FOR ALL PAINT SPECIFIED IN CONTRACT AREA. SAMPLES TO BE 305MM X 305MM AND BE TAGGED ACCORDING TO PAINT FINISHES LEGEND.
- 3. UNLESS OTHERWISE NOTED, ALL PAINT FINISHES ARE TO BE LATEX PAINT, EGGSHELL FINISH.
- 4. UNLESS OTHERWISE NOTED, ALL SURFACES WHERE PAINT IS APPLIED, CONTRACTOR TO PRIME WITH ONE COAT LATEX SEALER, SAND ALL SURFACES, REPAIR DEPRESSIONS, ETC. WITH DRYWALL COMPOUND. SPOT PRIME ALL PATCHED AREAS. SAND, APPLY ONE FINISH PAINT COAT (COLOUR AS SPECIFIED) AND AFTER COAT HAS DRIED RE-SAND AND FINISH WITH FINAL COAT OF PAINT.
- 5. DO NOT PAINT ANY SPRINKLERS OR FIRE SAFETY EQUIPMENT. REMOVE ALL SPLASHES.
- 6. SHOULD ANY DISCREPANCY OR UNCERTAINTY ARISE, CONTACT DESIGNER BEFORE PROCEEDING WITH APPLICATION OF FINISH.

Dimensions on drawing for estimating purposes only. It is the responsibility of each Contractor and Sub-Contractor to check all dimensions and conditions on site prior to implementation.

KEY PLAN



IMPORTANT:

CMN PEST MANAGEMENT: ALL MATERIALS, TOOLS, AND EQUIPMENT TO BE USED TO COMPLETE THE SCOPE OF THIS PROJECT MUST BE SUBMITTED TO THE MUSEUM FOR FREEZING FOR A PERIOD OF SEVEN (7) DAYS OR FOR VISUAL INSPECTION. THIS INSPECTION AND/OR FREEZING PERIOD MUST BE ACCOUNTED FOR WITHIN THE PROJECT CONSTRUCTION SCHEDULE.ENSURE DELIVERY SCHEDULES ACCOMMODATE THIS REQUIREMENT AND DO NOT LEAD TO DELAYS.

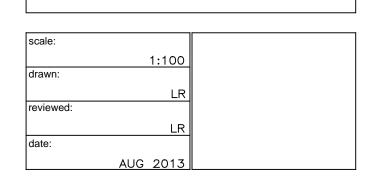


5	ISSUED FOR ADDENDUM 1	18/03/201
4	ISSUED FOR TENDER	14/02/201
3	REISSUED FOR 99% REVIEW	27/11/201
2	ISSUED FOR 99% REVIEW	05/11/201
1	ISSUED FOR 66% REVIEW	16/10/201
N°	REVISION	DATE
REVIS	SINNS	<u> </u>

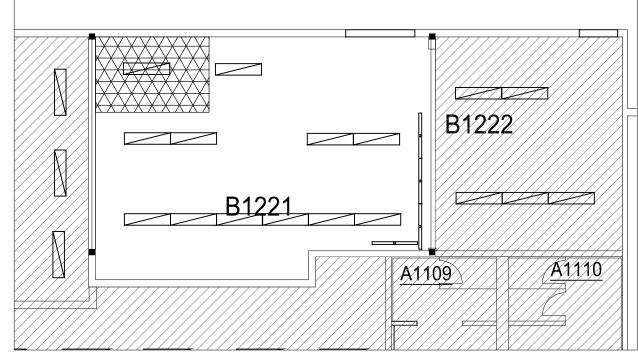
MUSEUM OF NATURE NATURAL HERITAGE CAMPUS

1440 PINK ROAD, GATINEAU

FLOOR FINISHES PLAN WALL FINISHES PLAN



RDPROJNO



01 REFLECTED CEILING PLAN: B1221

A103 SCALE: 1:100

REFLECTED CEILING PLAN NEW AND EXISTING PARTITIONS

DOOR HEADERS FINAL LOCATION OF BASE BUILDING LIGHT FIXTURES FOR INFORMATION AND COORDINATION PURPOSES ONLY, REFER TO ENGINEERS' DRAWINGS FOR LIGHTING SPECIFICATIONS AND CIRCUITING DETAILS. NEW UNDER CABINET LIGHTING. REFER TO

ENGINEERS' DRAWINGS FOR DETAILS.

CONTRACTOR TO REPLACE EXISTING CEILING GRID AND TILES WHERE AFFECTED BY DEMOLITION ACTIVITIES. CONTRACTOR TO ENSURE ALL TILES & PENETRATIONS ARE SEALED WITH CAULKING APPROVED FOR THE FIRE RESISTANCE RATING REQUIRED.

ORDERING TILES AND SYSTEM COMPONENTS. CONTRACTOR TO ADJUST FRAMING AND CAP EXISTING PARTITION 100mm BELOW SUSPENDED ACOUSTICAL CEILING WITH GYPSUM WALL BOARD. TAPE AND SAND ALL JOINTS. PAINT BULKHEAD TO

MATCH EXISTING.

CEILING TO MATCH EXISTING: ARMSTRONG

GYPSUM TILES. SUBMIT SHOP DRAWINGS FOR REVIEW AND APPROVAL BY DESIGNER BEFORE

GENERAL NOTES FOR REFLECTED CEILING PLAN:

- 1. THIS DRAWING IS TO BE READ IN CONJUNCTION WITH ALL OTHER DRAWINGS AND SPECIFICATIONS. REFLECTED CEILING PLAN SHOWS FIXTURE LOCATIONS ONLY. REFER TO ELECTRICAL AND MECHANICAL ENGINEER'S DRAWINGS FOR SPECIFICATIONS, CIRCUITING, SWITCHING, SPRINKLER HEAD, EXIT SIGN, FIRE ALARM, SUPPLY AND RETURN AIR SOURCE LOCATIONS, ETC.
- 2. SUPPLY AND INSTALL NEW T-BAR SYSTEM AND CEILING TILES WHERE AFFECTED BY DEMOLITION, CONSTRUCTION, REMOVING AND RELOCATING LIGHT FIXTURES, ETC. SUPPLY & INSTALL ADDITIONAL CROSS-TS AS REQUIRED TO ENSURE PROPER FIT OF CEILING TILES. REFER TO M&E DRAWINGS AND SPECIFICATIONS FOR INSTRUCTION OF SUPPLYING & INSTALLING DIFFUSERS, RETURN AIR GRILLS, SPRINKLERS, ETC.
- 3. ADEQUATELY PROTECT THE T-BAR AND CEILING TILES DURING DEMOLITION AND CONSTRUCTION ACTIVITIES. PATCH, REPAIR OR REPLACE ANY MISSING, STAINED OR DAMAGED CEILING T-BAR AND OR CEILING TILES AS REQUIRED AND LEAVE THE CEILING IN A "LIKE NEW" CONDITION. CLEAN THE CEILING GRID OF ALL DIRT, STAINS, ADHESIVES, ETC.
- 4. REMOVE AND REPLACE CEILING TILES FOR ACCESS BY OTHER TRADES (MECHANICAL, ELECTRICAL AND CABLING)
- 5. CONTRACTOR TO ENSURE THAT ALL WORK COMPLIES WITH BUILDING STANDARDS, & RELEVANT MUNICIPAL, PROVINCIAL AND NATIONAL CODES.
- 6. CONTRACTOR TO COORDINATE WITH ELECTRICAL TRADES FOR LOCATIONS WHERE CEILING TILES ARE REQUIRED TO BE REMOVED, STOCKPILED, AND REINSTALLED FOLLOWING RUNNING CONDUIT FOR NEW CIRCUITS.
- 7. CONTRACTORS TO REMOVE THEIR OWN DEBRIS AS WORK PROGRESSES. ARCHITECTURAL CONTRACTOR TO REMOVE ALL NEW AND EXISTING DEBRIS REMAINING ON TOP OF ALL CEILING TILES AND FIXTURES WITHIN THE AREA OF WORK AT THE COMPLETION OF THE CONSTRUCTION PHASE. DEBRIS INCLUDES BUT IS NOT LIMITED TO: FIRE RETARDANT, CEILING TILES, ELECTRICAL AND MECHANICAL DEBRIS, GYPSUM WALL BOARD AND FRAMING
- 8. CONTRACTOR TO RESEAL ALL TILES AND PENETRATIONS. FIRE RESISTANCE RATING OF SEALANT AS REQUIRED TO MEET EXISTING SEPARATION REQUIREMENTS.

B1240 B1242 1K × × × × × × × × 1 **B125**0 B1270 B1260 B1253 B1251 B1252

02 FLOOR FINISHES PLAN

A103 SCALE: 1:100

Dimensions on drawing for estimating purposes only. It is the responsibility of each Contractor and Sub-Contractor to check all dimensions and conditions on site prior to implementation.

KEY PLAN



IMPORTANT:

CMN PEST MANAGEMENT: ALL MATERIALS, TOOLS, AND EQUIPMENT TO BE USED TO COMPLETE THE SCOPE OF THIS PROJECT MUST BE SUBMITTED TO THE MUSEUM FOR FREEZING FOR A PERIOD OF SEVEN (7) DAYS OR FOR VISUAL INSPECTION. THIS INSPECTION AND/OR FREEZING PERIOD MUST BE ACCOUNTED FOR WITHIN THE PROJECT CONSTRUCTION SCHEDULE.ENSURE DELIVERY SCHEDULES ACCOMMODATE THIS REQUIREMENT AND DO NOT LEAD TO DELAYS.



5	ISSUED FOR ADDENDUM 1	18/03/2014
4	ISSUED FOR TENDER	14/02/2014
3	REISSUED FOR 99% REVIEW	27/11/2013
2	ISSUED FOR 99% REVIEW	05/11/2013
1	ISSUED FOR 66% REVIEW	16/10/2013
N*	REVISION	DATE

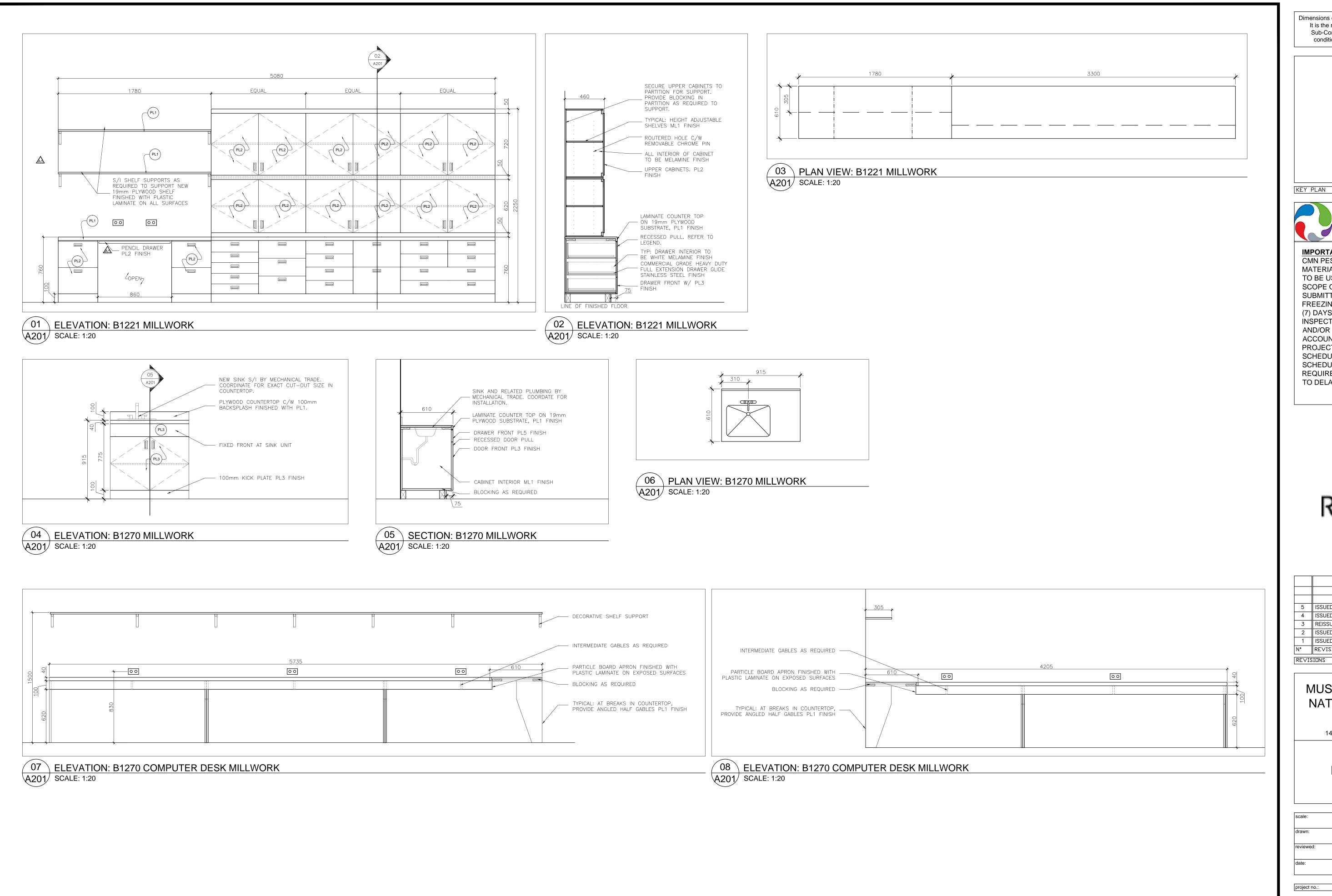
MUSEUM OF NATURE NATURAL HERITAGE CAMPUS

1440 PINK ROAD, GATINEAU

REFLECTED **CEILING PLAN**

scale:		
	1:100	
drawn:		
	LR/RB	
reviewed:		
	LR	
date:		
	AUG 2013	

RDPROJNO



Dimensions on drawing for estimating purposes only. It is the responsibility of each Contractor and Sub-Contractor to check all dimensions and conditions on site prior to implementation.

IMPORTANT:

CMN PEST MANAGEMENT: ALL MATERIALS, TOOLS, AND EQUIPMENT TO BE USED TO COMPLETE THE SCOPE OF THIS PROJECT MUST BE SUBMITTED TO THE MUSEUM FOR FREEZING FOR A PERIOD OF SEVEN (7) DAYS OR FOR VISUAL INSPECTION. THIS INSPECTION AND/OR FREEZING PERIOD MUST BE ACCOUNTED FOR WITHIN THE PROJECT CONSTRUCTION SCHEDULE.ENSURE DELIVERY SCHEDULES ACCOMMODATE THIS REQUIREMENT AND DO NOT LEAD TO DELAYS.

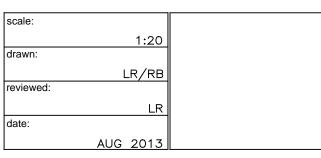


5	ISSUED FOR ADDENDUM 1	18/03/2014
4	ISSUED FOR TENDER	14/02/2014
3	REISSUED FOR 99% REVIEW	27/11/2013
2	ISSUED FOR 99% REVIEW	05/11/2013
1	ISSUED FOR 66% REVIEW	16/10/2013
N*	REVISI□N	DATE
REVI	SIONS	

MUSEUM OF NATURE NATURAL HERITAGE CAMPUS

1440 PINK ROAD, GATINEAU

MILLWORK **ELEVATIONS** & SECTIONS



RDPROJNO



ADDENDUM # M001

PROJECT NAME:

Museum of Nature, Natural Heritage Campus

PROJECT #:

13-303

DATE:

Mar 12/2014

DISTRIBUTION:

Rhodes Design

Laura Rhodes

laura.rhodes@rogers.com

R.J. McKee Engineering

Brian Thornhill, Sylvain Chenier

1. Refer to Mechanical Drawings, "Issued for Tender - February 14th, 2014":

- .1 Refer to drawing M-2, Plumbing Plan. Revise drawing note 3 as follows: "Remove existing sink and cut back piping. Remove and relocate existing water and drain piping serving existing fume hood in adjacent room as required to allow installation of new door opening."
- .2 Refer to drawing M-2, Plumbing Plan. Revise drawing note 15 as follows: "Existing vacuum pump to be removed by others. Remove existing discharge pipe as shown."
- .3 Refer to drawing M-2, Plumbing Plan. Delete drawing note 16, and associated scope.
- .4 Remove the filter system under the acid fume hood on the north wall of room B1253.

END OF ADDENDUM

Signed:

Monica Liscano, Mechanical Designer

Reviewed: Mech:

Elec:

Partner:

ADD-001



ADDENDUM # E001

PROJECT NAME:

Museum of Nature, Natural Heritage Campus

PROJECT #:

13-303

DATE:

March 12, 2014

DISTRIBUTION:

Rhodes Design

Laura Rhodes

laura.rhodes@rogers.com

R.J. McKee Engineering

Brian Thornhill, Sylvain Chenier

1. Refer to Electrical Drawings, "Issued for Tender - February 14th, 2014":

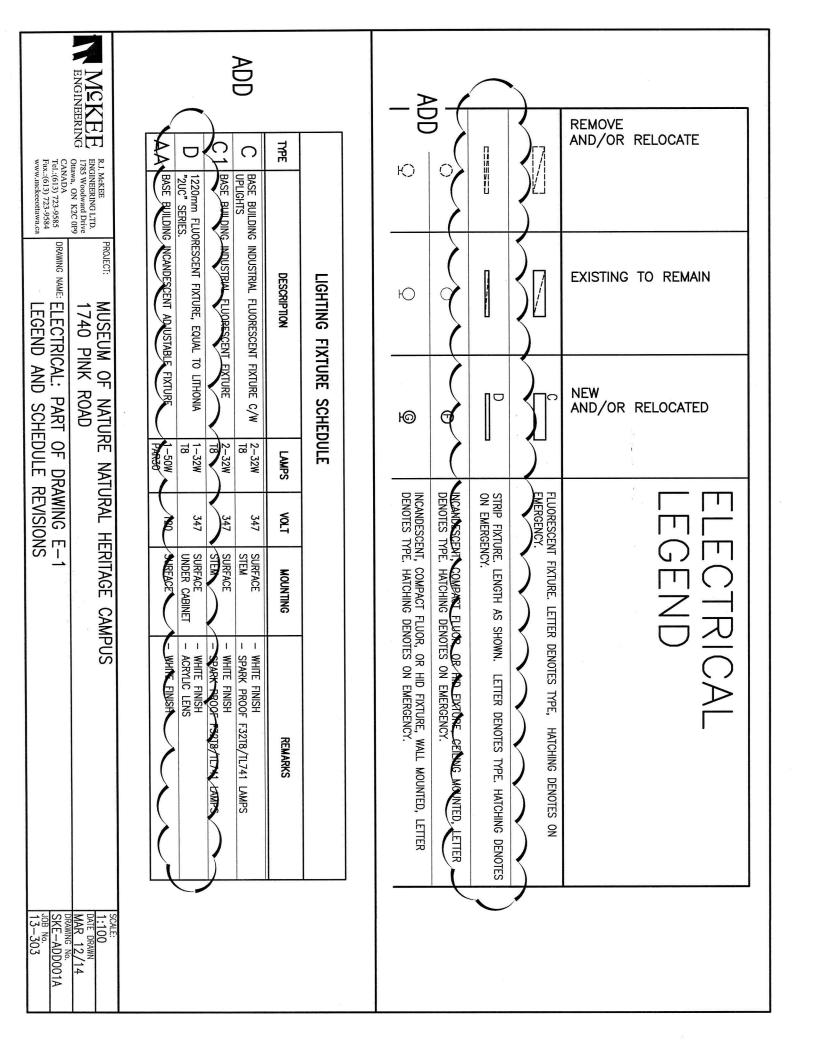
.1 Revise electrical layout as indicated on attached sketches SKE-ADD001A through SKE-ADD001E.

END OF ADDENDUM

Reviewed: Mech:

Partner:

13-303 - ADDE001jfb



66 CIRCUITS 120/208	v 3 P	Н	4 W	225	MAINS		FLU	SH MOUNTED
DESCRIPTION		CIR	Α	В	С	CIR	BR	DESCRIPTION
X-RAY	15	1				2	15	FINE LAB RECEPT.
LIBRE	15	3	-			4	15	FINE LAB RECEPT.
X-RAY	15	5		-\$ -		6	15	FINE LAB RECEPT.
X-RAY	15	7			- Ф	8	15	FINE LAB RECEPT.
X-RAY	20/	9	-			10	15	FINE LAB RECEPT.
	2P	11		-		12	15	FINE LAB RECEPT.
X-RAY	30/	13	_		—	14	15	FINE LAB RECEPT.
	2P	15	Ψ			16	15	SPARE
X-RAY	20/	17		•		18	15	BENCHES
	2P	19			Ψ	20	15	ANALYTICAL LAB RECEPT.
X-RAY	15/	21	-			22	15	BENCHES
	2P	23		Ψ	_	24	15	ANALYTICAL LAB RECEPT.
X-RAY	20/	25	-		Ψ	26	15/	OVEN
	2P	27	Ψ			28	2P	
X-RAY	15	29		•		30	15	ANALYTICAL LAB RECEPT.
X-RAY	15	31			Ψ-	32	20	B3-107 RECEPT.
X-RAY	15	33	Ψ			34	15	BENCH
PHOTO STUDIO	15	35		Ψ		36	15	LIBRE
PHOTO STUDIO	15	37	-		Ψ	38	15/	MICROSCOPE
PHOTO STUDIO	15	39	•			40	2P	
DARK ROOM	15	41		Ψ	_	42	15	MICROSCOPE
DARK ROOM	15	43	_		Y	44	40/	LIBRE
B3-105 RECEPT.	20	45				46	/2P	
RECEPT. EXT/PRICE EXT	15	47				48	15	NETTOYAGE
HEATERS	20/	49				50	15	NGHTING 81-242
	/2P	51			1	52	15	ANALYTICAL LAB RECEPT.
LIBRE	15	53			`	54_	15	UBRE
LIBRE	15	55	_			56	15	LIBRE
LIBRE	15	57			4	58	15	LIBRE ADD
LIBRE	15	59		*		60	15	LIBRE
LIBRE	15	61	•		T	62	15	LIBRE
LIBRE	15	63				64	15	LIBRE
LIBRE	15	65		Ψ		66	15	LIBRE



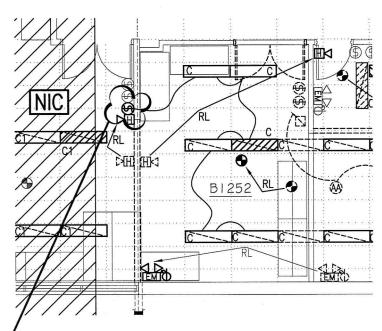
R.J. McKEE ENGINEERING LTD. 1785 Woodward Drive Ottawa, ON K2C 0P9 CANADA Tel.:(613) 723-9585 Fax.:(613) 723-9584 www.mckeeottawa.ca

PROJECT:

MUSEUM OF NATURE NATURAL HERITAGE CAMPUS SCALE: 1:100
DATE DRAWN
MAR 12/14
TORAWNING No.

DRAWING NAME: ELECTRICAL: PART OF DWG E-1 SCHEDULE REVISIONS

DRAWING No.
SKE-ADD001B
JOB No.
13-303



ADD 347V SWITCH AND CONNECT TO TYPE "C" LIGHTS IN ROOM B1252.

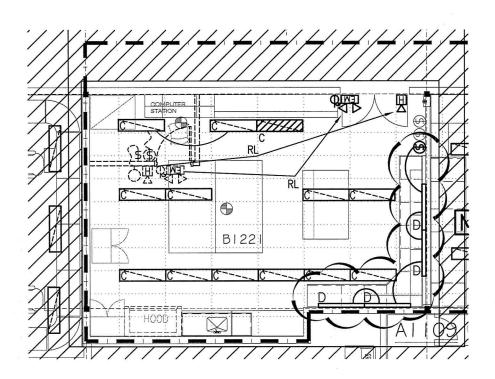


R.J. McKEE ENGINEERING LTD. 1785 Woodward Drive Ottawa, ON K2C 0P9 CANADA Tel.:(613) 723-9585 Fax.:(613) 723-9584 www.mckeeottawa.ca

PROJECT:

DRAWING NAME: ELECTRICAL: PART OF DWG 1/E-2 LIGHTING REVISIONS

DRAWING No. SKE-ADD001C



ADD 347V SWITCH AND UNDER CABINET LIGHTING.



R.J. McKEE ENGINEERING LTD. 1785 Woodward Drive Ottawa, ON K2C 0P9 CANADA Tel.:(613) 723-9585 Fax.:(613) 723-9584 www.mckeeottawa.ca

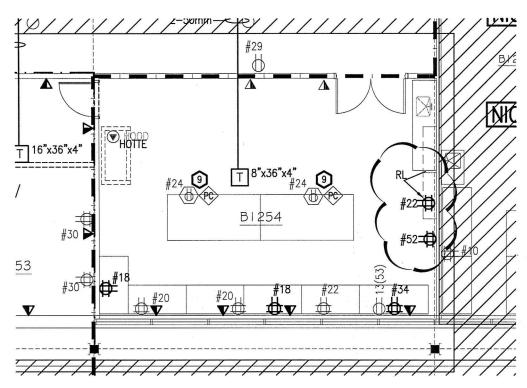
PROJECT:

MUSEUM OF NATURE NATURAL HERITAGE CAMPUS SCALE: 1:100
1740 PINK ROAD SCALE: 1:100
DATE DRAWN
MAR 12/14

DRAWING NAME: ELECTRICAL: PART OF DWG 2/E-2 LIGHTING REVISIONS

DRAWING No. SKE-ADD001D

JOB No. 13-303



REVISE LAYOUT AND ADD QUAD RECEPTACLE.

R.J. McKEE ENGINEERING LTD. 1785 Woodward Drive Ottawa, ON K2C 0P9 CANADA Tel.:(613) 723-9585 Fax.:(613) 723-9584 www.mckeeottawa.ca

PROJECT:

MUSEUM OF NATURE NATURAL HERITAGE CAMPUS 1740 PINK ROAD

DRAWING NAME: ELECTRICAL: PART OF DWG 1/E-3 POWER REVISIONS

SCALE: 1:100 DATE DRAWN MAR 12/14 DRAWING No. SKE-ADD001E

JOB No. 13-303



ADDENDA # M001

NOM DU PROJET:

Musée canadien de la nature, Édifice du patrimoine naturel

NO. DU PROJET:

13-303

DATE:

18 mars 2014

DISTRIBUTION:

Rhodes Design

Laura Rhodes

laura.rhodes@rogers.com

R.J. McKee Engineering

Brian Thornhill, Sylvain Chenier

1. Se référer aux dessins « Issued for Tender – 14 février 2014 »:

.l Se référer au dessin M-2, Plan de plomberie. Réviser la note de dessin 3 comme suit: « Supprimer l'évier existant et couper la tuyauterie. Enlever et déplacer la tuyauterie d'eau et sanitaire existante desservant la hotte existante dans une salle adjacente, au besoin, pour permettre l'installation de la nouvelle ouverture pour la porte".

.2 Se référer au dessin M-2, Plan de plomberie. Réviser la note de dessin 15 comme suit: "Pompe à vide

existante à etre enlever par d'autres. Enlever le tuyau d'évacuation existant tel qu'illustré".

.3 Se référer au dessin M-2, Plan de plomberie. Supprimer la note de dessin 16 et les travaux associés.

.4 Retirer le système de filtre sous la hotte d'evacuation d'acide sur le mur nord de la salle B1253.

FIN DE L'ADDENDA

Signé:

Sylvain Chenier, ing.

Révision: Mech:

Elec:

Partenaire:

ADD-001 french



ADDENDA # E001

NOM DU PROJET:

Musée canadien de la nature, Édifice du patrimoine naturel

NO. DU PROJET:

13-303

DATE:

12 mars 2014

DISTRIBUTION:

Rhodes Design

Laura Rhodes

laura.rhodes@rogers.com

R.J. McKee Engineering

Brian Thornhill, Sylvain Chenier

1. Référence aux dessins électrique, "Issued for Tender – February 14th, 2014":

.1 Ajuster les plans électrique tel qu'indiqué sur les sketchs SKE-ADD001A à SKE-ADD001E ci-joints.

FIN DE L'ADDENDA

Signé:

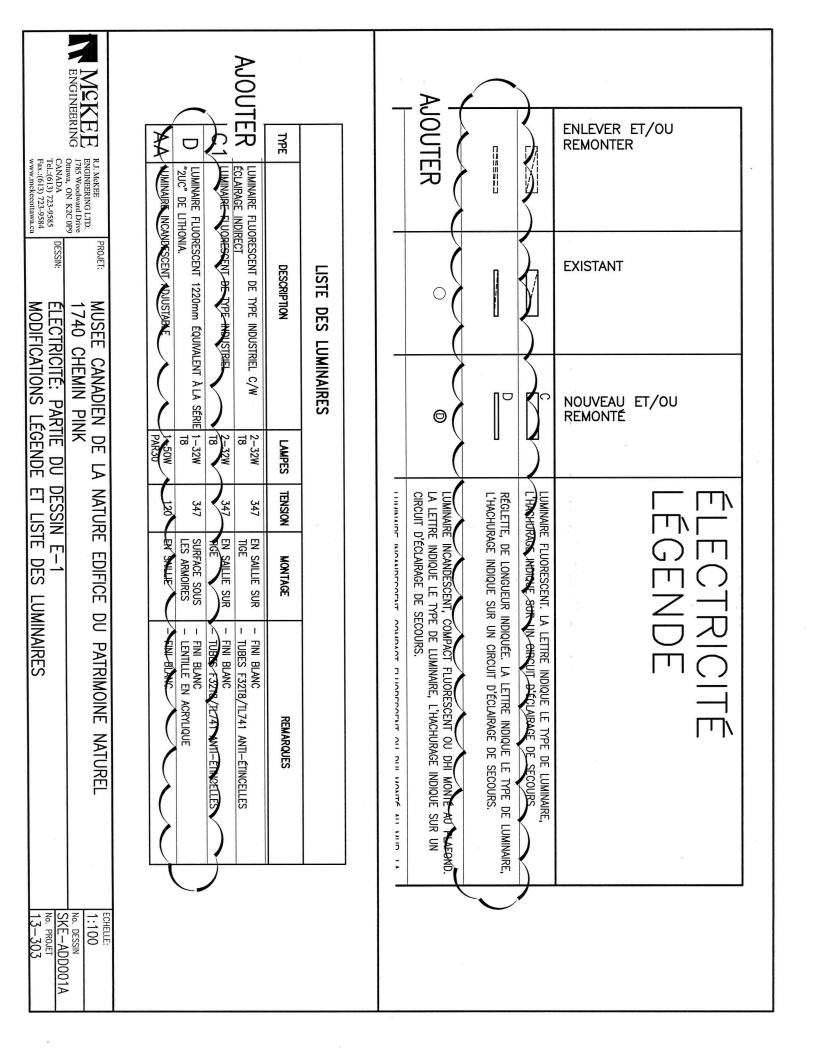
eff Baker, Concepteur électrique

Révision: Mech:

Elec:

Partenaire:

13-303 - ADDE001jfb-french.docx



66 CIRCUITS 120/2	08 V 3 F	PH	4 F	225	OMNII	BUS	ENC	CASTRÉ MONTAGE
DESCRIPTION	BR	CIR	Α	В	С	CIR	DIJS	DESCRIPTION
RAYON X	15	1	-			2	15	PRISE FINE LAB
LIBRE	15	3	Ψ			4	15	PRISE FINE LAB
RAYON X	15	5		-	_	6	15	PRISE FINE LAB
RAYON X	15	7			Ψ	8	15	PRISE FINE LAB
RAYON X	20/	9	۳	-		10	15	PRISE FINE LAB
	2P	11		Ψ		12	15	PRISE FINE LAB
RAYON X	30/	13	-		9	14	15	PRISE FINE LAB
	2P	15	9			16	15	LIBRE
RAYON X	20/	17		Ψ		18	15	BAILLASSES
	/2P	19	-		4	20	15	PRISE ANALYTICAL LAB
RAYON X	15/	21		_		22	15	BAILLASSES
	/2P	23				24	15	PRISE ANALYTICAL LAB
RAYON X	20/	25	_			26	15/	FOUR
	2P	27				28	2P	
RAYON X	15	29			_	30	15	PRISE ANALYTICAL LAB
RAYON X	15	31				32	20	PRISE B3-107
RAYON X	15	33				34	15	BAILLASSES
STUDIO PHOTO	15	35				36	15	LIBRE
STUDIO PHOTO	15	37				38	15/	MICROSCOPE
STUDIO PHOTO	15	39				40	/2P	
PIÈCE SOMBRE	15	41				42	15	MICROSCOPE
PIÈCE SOMBRE	15	43				44	40/	LIBRE
PRISE B3-105	20	45				46	/2P	
PRISE EXT	15	47				48		NETTOYAGE
CHAUFFAGE	20/	49	-		Ĭ.∕	50	15	SCLAIRAGE B1-242
	/2P	51			1	52	15	PRISE ANALYTICAL LAB
LIBRE	15	53				54	15	UBRE
LIBRE	15	55				56	15	LIBRE A LOUTE
LIBRE	15	57				58	15	LIBRE AJOUTEF
LIBRE	15	59			_ـــ	60	15	LIBRE
LIBRE	15	61			<u> </u>	62	15	LIBRE
LIBRE	15	63				64	15	LIBRE
LIBRE	. 15	65			_	66	15	LIBRE

14	M [©] KEE
W #.	ENGINEERING

R.J. McKEE ENGINEERING LTD. 1785 Woodward Drive Ottawa, ON K2C 0P9 CANADA Tel.:(613) 723-9585 Fax.:(613) 723-9584 www.mckeeottawa.ca

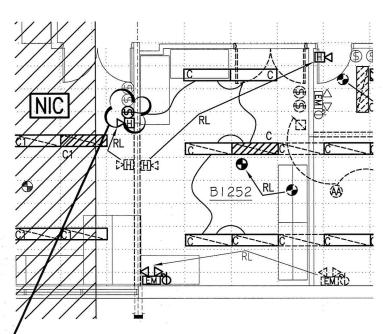
PROJET: MUSEE CANADIEN DE LE NATURE EDIFICE DU PATRIMOINE NATUREL 1740 CHEMIN PINK

DESSIN: ÉLECTRICITÉ: PARTIE DU DESSIN E-1
MODIFICATIONS LISTE DES PANNEAUX

ECHELLE: 1:100

No. DESSIN SKE-ADD001B

No. PROJET 13-303



ÁJOUTER UN INTERRUPTEUR DE 347V ET BRANCHER AUX LUMINAIRES DE TYPE "C" DANS LA PIÉCE B1252.

AVECTOR IN	MOUZEE
3.41	MCK H.H.
B 164	141-175
B A	ENGINEERING
	LI (OII (LELICII (C

R.J. McKEE ENGINEERING LTD. 1785 Woodward Drive Ottawa, ON K2C 0P9 CANADA Tel.:(613) 723-9585 Fax.:(613) 723-9584

DESSIN:

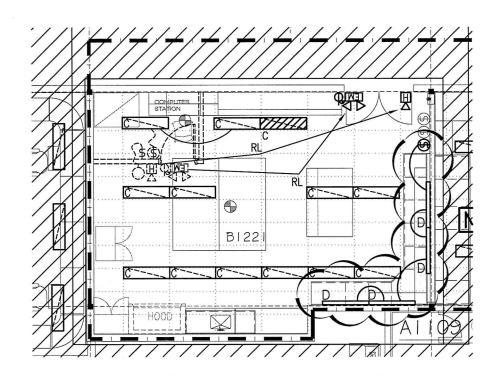
PROJET: MUSEE CANADIEN DE LE NATURE EDIFICE DU PATRIMOINE NATUREL 1740 CHEMIN PINK

ECHELLE: 1:100

No. DESSIN SKE-ADD001C

ÉLECTRICITÉ: PARTIE DU DESSIN 1/E-2 MODIFICATIONS D'ÉCLAIRAGE

No. PROJET



AJOUTER UN INTERRUPTEUR DE 347V ET DES APPAREILS D'ÉCLAIRAGE SOUS LES ARMOIRES.

7	MCKEE
	ENGINEERING

ENGINEERING LTD. 1785 Woodward Drive Ottawa, ON K2C 0P9 CANADA Tel.:(613) 723-9585 Fax.:(613) 723-9584 www.mckeeottawa.ca

PROJET:

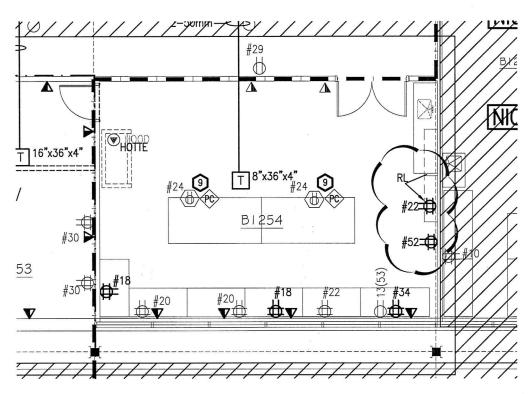
MUSEE CANADIEN DE LE NATURE EDIFICE DU PATRIMOINE NATUREL

1740 CHEMIN PINK

ÉLECTRICITÉ: PARTIE DU DESSIN 2/E-2 MODIFICATIONS D'ÉCLAIRAGE

ECHELLE: 1:100

No. DESSIN SKE—ADD001D



AJUSTER LE DISPOSITION DES PRISES ET AJOUTER UNE PRISE QUADRUPLE.

an intelle	MCKEE
482	MEKEE
M M V	
	ENGINEERING
	DI (CII (DDI(II (C

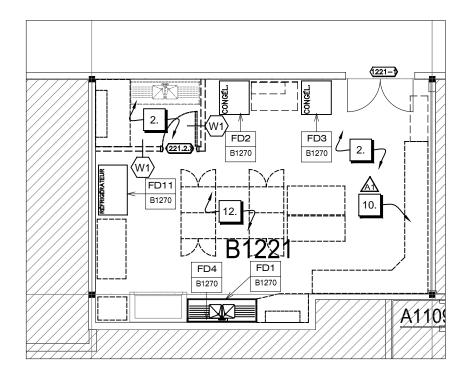
R.J. McKEE ENGINEERING LTD. 1785 Woodward Drive Ottawa, ON K2C 0P9 CANADA Tel.:(613) 723-9585 Fax.:(613) 723-9584 www.mckeeottawa.ca PROJET: MUSEE CANADIEN DE LE NATURE EDIFICE DU PATRIMOINE NATUREL 1740 CHEMIN PINK

DESSIN: ÉLECTRICITÉ: PARTIE DU DESSIN 1/E-3
MODIFICATIONS DE POUVOIR ET SYSTÈMES

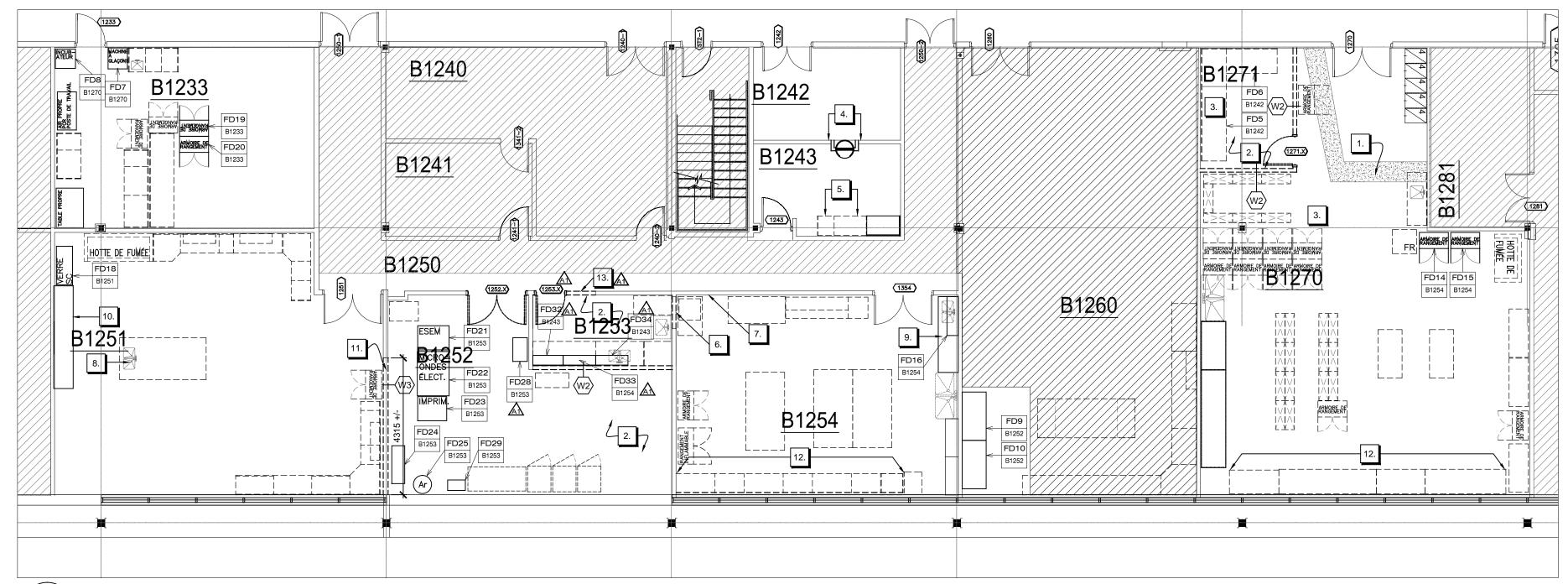
ECHELLE: 1:100

No. DESSIN
SKE-ADD001E

No. PROJET 13-303



01 PLAN DES OUVRAGES DE DÉMOLITION : B1221 **D101** ÉCHELLE : 1:100



02 PLAN DES OUVRAGES DE DÉMOLITION

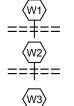
D101/ ÉCHELLE : 1:100

NOTES GÉNÉRALES SE RAPPORTANT AU PLAN DES OUVRAGES DE DÉMOLITION :

- 1. L'ENTREPRENEUR DOIT S'ASSURER QUE TOUS LES TRAVAUX À RÉALISER EN VERTU DU PRÉSENT CONTRAT SERONT CONFORMES AUX CODES PERTINENTS DES AUTORITÉS
- 2. L'ENTREPRENEUR SERA RESPONSABLE DE TOUS LES TRAVAUX PRÉSENTÉS ET (OU) PRESCRITS DANS LES DESSINS ET LE DEVIS.
- 3. L'ENTREPRENEUR DEVRA FOURNIR TOUS LES MATÉRIAUX ET TOUTE LA MAIN-D'OEUVRE NÉCESSAIRES POUR RÉALISER TOUTES LES PHASES DES TRAVAUX INDIQUÉS DANS LE
- 4. L'ENTREPRENEUR DEVRA VÉRIFIER TOUS LES DESSINS, L'ENSEMBLE DU DEVIS AINSI QUE LES DIMENSIONS, LES MESURES ET LES CONDITIONS DU CHANTIER; IL DEVRA FAIRE PART AU GESTIONNAIRE DU PROJET DE TOUTE CONTRADICTION ET (OU) DE TOUTE OMISSION ET CE, AVANT LA MISE EN ROUTE DES PRÉSENTS TRAVAUX. SE REPORTER AUX DESSINS DE GÉNIE CIVIL AFIN DE RETROUVER LES EXIGENCES ET LES STIPULATIONS CONCERNANT LES TRAVAUX DE MÉCANIQUE ET D'ÉLECTRICITÉ.
- 5. L'ENTREPRENEUR DOIT S'ASSURER D'UTILISER DES MÉTHODE DE CONTRÔLE DE POUSSIÈRE ET UTILISER DES BÂCHES AU AUTRES MOYENS POUR LIMITER LA POUSSIÈRE ET LES
- 6. L'ENTREPRENEUR DEVRA ENLEVER TOUTE CONSTRUCTION DÉCORATIVE DÉSUÈTE AU-DESSUS DES PLAFONDS, LE LONG DES LIGNES D'ENLÈVEMENT DE CLOISONS EXISTANTES.
- 7.1. L'ENTREPRENEUR DEVRA PROTÉGER LES TRAVAUX FINIS ET NON FINIS DE CE CONTRAT ET (OU) LES TRAVAUX D'AUTRES TIERCES LE CAS ÉCHÉANT ET CE, JUSQU'À CE QUE SES
- TRAVAUX SOIENT TERMINÉS ET ACCEPTÉS.
- 7.2. PROTÉGER LES SYSTÈMES, LES SERVICES ET L'APPAREILLAGE DU BÂTIMENT. 7.3. PRÉVOIR DES ÉCRANS TEMPORAIRES ET ANTI-POUSSIÈRE, DES OUVRAGES DE RECOUVREMENT, DES GARDE-CORPS, DES SUPPORTS ET TOUTES LES AUTRES PROTECTIONS
- NÉCESSAIRES. 7.4. L'ENTREPRENEUR DEVRA PROTÉGER LA ZONE À L'EXTÉRIEUR DES DÉLIMITATIONS DU CONTRAT CONTRE LES DÉBRIS ET LA POUSSIÈRE RÉSULTANT DE L'EXÉCUTION DE SES OUVRAGES DE DÉMOLITION. EN OUTRE, IL SE DEVRA DE GARDER LE CHANTIER PROPRE ET BIEN ORGANISÉ ET CE, TOUT AU LONG DE SES OPÉRATIONS DE DÉMOLITION; IL DEVRA AUSSI MAXIMISER LA RÉUTILISATION ET LE RECYCLAGE DES MATÉRIAUX RÉCUPÉRÉS ET LES PROTÉGER LE PLUS POSSIBLE CONTRE LES ENDOMMAGEMENTS.
- 8. L'ENTREPRENEUR DEVRA SOIGNEUSEMENT ENLEVER, CONSERVER ET RÉUTILISER LES OUVRAGES D'ÉBÉNISTERIE, LES PORTES, LES BÂTIS ET LA QUINCAILLERIE ET CE, EN CONFORMITÉ AVEC LES STIPULATIONS PERTINETES.
- 9. AVANT D'ENTREPRENDRE SES OUVRAGES DE DÉMOLITION, L'ENTREPRENEUR SE DEVRA DE COORDONNER LE TOUT AVEC LE GESTIONNAIRE DU PROJET, AFIN DE S'ASSURER QUE LE MOBILIER EXISTANT (SYSTÈME, INSTALLATIONS AUTONOMES ET ACCESSOIRES) À L'INTÉRIEUR DE LA ZONE DE TRAVAIL SOIENT ENLEVÉS ET (OU) DÉPLACÉS EN CONFORMITÉ AVEC LES EXIGENCES PERTINENTES. L'ENTREPRENEUR SE DEVRA DE PROTÉGER LE MOBILIER, L'APPAREILLAGE ET LES PRÉSENTOIRS RÉSULTANTS CONTRE LES SALETÉS ET TOUT ENDOMMAGEMENT POUVANT ÊTRE CAUSÉS PAR SES OUVRAGES DE DÉMOLITION ET SES TRAVAUX DE CONSTRUCTION.
- 10. L'ENTREPRENEUR DEVRA PRATIQUER UNE OUVERTURE DANS LE MUR EXISTANT POUR LES INSTALLATIONS D'ARCHITECTURE, DE MÉCANIQUE ET D'ÉLECTRICITÉ ET CE, EN CONFORMITÉ AVEC LES EXIGENCES. NOTA : L'ENTREPRENEUR SE DEVRA DE VÉRIFIER LA CONSTRUCTION MURALE ET DE RAPIÉCER ET DE RÉPARER LE MUR UNE FOIS LES TRAVAUX TERMINÉS. LE FINI DEVRA S'ASSORTIR À CELUI DE LA CONSTRUCTION MURALE EXISTANTE.
- 11. L'ENTREPRENEUR SE DEVRA DE COMPLÉTER TOUS LES TRAVAUX REQUIS D'ENLÈVEMENT ET DE DÉPLACEMETN DU MOBILIER ET CE, EN PRENANT SOIN DE NE RIEN ENDOMMAGER.
- 12. LES TRAVAUX DÉMOLIS, DÉBRIS ET MATÉRIAUX DOIVENT ÊTRE ENLEVÉS DE LA ZONE DE CONSTRUCTION À TOUS LES JOURS.

LÉGENDE - PLAN DES OUVRAGES DE DÉMOLITION

CLOISON EXISTANTE, À CONSERVER.



ENLEVER LA CLOISON, À PARTIR DU PLANCHER JUSQU'À LA SOUS-FACE DU PLAFOND SUSPENDU ET CE, Y COMPRIS TOUTES LES INSTALLATIONS DE MONTAGE MURAL DE COURANT, DE COMMUNICATION PHONIQUE ET DE TRANSMISSION DE DONNÉES.

CLOISON EXISTANTE ET À COTE DE RÉSISTANCE AU FEU D'UNE HEURE, À ENLEVER, Y COMPRIS TOUTES LES INSTALLATIONS DE MONTAGE MURAL DE COURANT, DE COMMUNICATION PHONIQUE ET DE TRANSMISSION DE DONNÉES.

===== CLOISON EXISTANTE ET À COTE DE RÉSISTANCE AU FEU DE DEUX HEURES, À ENLEVER, Y COMPRIS TOUTES LES INSTALLATIONS DE MONTAGE MURAL DE COURANT, DE COMMUNICATION PHONIQUE ET DE TRANSMISSION DE DONNÉES.

> PORTE EXISTANTE ET DE SIMPLE LARGEUR, AVEC BÂTI ET QUINCAILLERIE ASSORTIS, Y COMPRIS LES SEUILS AUX ENDROITS PERTINENTS, À ENLEVER.

PORTE EXISTANTE ET DE LARGEUR DOUBLE, AVEC BÂTI ET QUINCAILLERIE ASSORTIS, Y COMPRIS LES SEUILS AUX ENDROITS PERTINENTS, À ENLEVER.

NUMÉRO DE PORTE DE PORTES ENLEVÉES, PRÉSENTÉ À DES FINS D'INFORMATION ET DE COORDINATION SEULEMENT.

MOBILIER ET ACCESSOIRES RÉPARER TOUTES LES SURFACES AFFECTÉES PAR L'ENLÈVEMENT DU

MOBILIER ET DES ACCESSOIRES. HOTTE EXISTANTE DE FUMÉE, À ENLEVER. SE REPORTER AUX DESSINS D'IGNÉNIERIE AFIN HOTTE DE FUMÉE | DE RETROUVER LES DÉTAILS PERTINENTS. REMETTRE LA HOTTE DE FUMÉE AU

ÉVIER EXISTANT, À ENLEVER, Y COMPRIS TOUTE LA PLOMBERIE CONNEXE. SE REPORTER AUX DESSINS D'IGNÉNIERIE AFIN DE RETROUVER LES DÉTAILS PERTINENTS.

ÉVIER EXISTANT, À ENLEVER. LE NOMBRE DE BASSINS ET LEURS DIMENSIONS PEUVENT VARIER. SE REPORTER AUX DESSINS D'INGÉNIERIE AFIN DE RETROUVER LES DÉTAILS PERTINENTS.

REPRÉSENTE LE MOBILIER ET (OU) L'APPAREILLAGE À DÉPLACER. « FD# » = NUMÉRO DU MOBILIER

« B### » = EMPLACEMENT DÉFINITIF DU MOBILIER.

DÉTAIL TYPIQUE : À MOINS D'INDICATIONS CONTRAIRES, LE POINTILLÉ REPRÉSENTE LE MOBILIER ET (OU) LES OUVRAGES D'ÉBÉNISTERIE À ENLEVER.

NOTES DU PLAN

1. COUPER LA DALLE DE PLANCHER EN FONCTION DU BESOIN ET PRATIQUER UNE TRANCHÉE POUR ACCOMMODER LES NOUVELLES INSTALLATIONS DE PLOMBERIE. SE REPORTER AUX DESSINS D'INGÉNIERIE AFIN DE RETROUVER LE CHEMINEMENT ET LES GROSSEURS NÉCESSAIRES. UNE FOIS LES TRAVAUX DE PLOMBERIE TERMINÉS, REMPLIR LA TRANCHÉE DE BÉTON, EN S'ASSURANT D'ASSORTIR LE TOUT AUX TRAVAUX EXISTANTS. METTRE LE PLANCHER DE NIVEAU ET RENDRE LE TOUT À L'ÉTAT PRÊT POUR LA RÉCEPTION DU NOUVEAU FINI DE PLANCHER.

- 2. ENLEVER LE REVÊTEMENT DE SOL ET LA PLINTHE MURALE EN ALCÔVE. GRATTER LE PLANCHER ET LE DDÉDABED EN MUSE DE LA DÉCARRENCE EN ALCÔVE. GRATTER LE PLANCHER ET LE PRÉPARER EN VUE DE LA RÉCEPTION D'UN NOUVEAU REVÊTEMENT DE SOL
- ENLEVER LA « TROMPE D'ÉLÉPHANT ». CAPUCHONNER LA CANALISATION DE MÉCANIQUE EN FONCTION DU BESOIN. SE REPORTER AUX DESSINS D'INGÉNIERIE AFIN DE RETROUVER LES DÉTAILS PERTINENTS. REMETTRE AU PROPRIÉTAIRE TOUTES LES TROMPES D'ÉLÉPHANT EN
- 4. ENLEVER LA PORTE TOURNANTE DE CHAMBRE NOIRE ET LA CONSTRUCTION DE CLOISON CONNEXE. REMPLIR LA CLOISON EN LA CONSTRUISANT COMME DANS LE CAS DE L'OUVRAGE
- ARMOIRE DE SIMPLE LARGEUR, À ENLEVER ET À CONSERVER. ENLEVER L'ARMOIRE ADJACENTE ET DE DOUBLE LARGEUR ET S'EN DÉBARRASSER. INSTALLER L'ARMOIRE DE SIMPLE LARGEUR À PROXIMITÉ DE L'ARMOIRE RÉSULTANTE ET DE DOUBLE LARGEUR. DESSUS DE COMPTOIR EXISTANT, À MODIFIER AFIN DE TENIR COMPTE DES RÉVISIONS APPORTÉES À L'AMÉNAGEMENT.
- MÉNAGER UNE OUVERTURE DANS LA CLOISON EXISTANTE À COTE D'IGNIFUGEAGE D'UNE HEURE, AFIN D'ACCOMMODER LA PORTE DE SIMPLE LARGEUR. RÉGLER LE BÂTI EN FONCTION DU BESOIN POUR ACCOMMODER LE NOUVEL ENSEMBLE DE PORTE. SE
- REPORTER AU PLAN DE CLOISONNEMENT AFIN DE RETROUVER LES DÉTAILS PERTINENTS. The substantial of the substanti
- B. DESSUS DE COMPTOIRE ET ÉVIER EXISTANTS, À ENLEVER. CAPUCHONNER LA PLOMBERIE. SE REPORTER AUX DESSINS D'INGÉNIERIE AFIN DE RETROUVER LES DÉTAILS PERTINENTS. ARMOIRES INFÉRIEURES ET EXISTANTES, À CONSERVER. SE REPORTER AU PLAN DES
- 9. ÉVIER EXISTANT ET À BOL DOUBLE, À ENLEVER ET À REMPLACER PAR UN NOUVEL ÉVIER À BOL SIMPLE. SE REPORTER AUX DESSINS D'INGÉNIERIE AFIN DE RETROUVER LES DÉTAILS PERTINENTS. REMPLACER LE DESSUS DE COMPTOIR. SE REPORTER AU PLAN DE
- CLOISONNEMENT. DESSUS DE COMPTOIR EXISTANT, À ENLEVER ET À REMPLACER PAR UN NOUVEAU DESSUS DE COMPTOIR SE REPORTER ALL DI ANI DE CLORONICE DE COMPTOIR DE

DE COMPTOIR. SE REPORTER AU PLAN DE CLOISONNEMENT.

- L'ENTREPRENEUR DEVRA ENLEVER LA CLOISON EXISTANTE et ce. JUSQU'À SEULEMENT 100 mm (4 PO.) PLUS BAS QUE LE PLAFOND INSONORISANT. L'ENTREPRENEUR DEVRA AJUSTER LES TRAVAUX D'OSSATURE EN FONCTION DU BESOIN ET FOURNIR ET MONTER UN NOUVEAU MUR EN GYPSE, AFIN DE CRÉER UNE CLOISON SUSPENDUE ET CAPUCHONNÉE. TIRER ET PONCER TOUS LES JOINTS. PEINDRE LA CLOISON SUSPENDUE, AFIN DE L'ASSORTIR À L'OUVRAGE EXISTANT.
- L'ENTREPRENEUR DEVRA CONSERVER LES TABLES DE LABO. ANNOTÉES À CETTE FIN ET LES DÉPLACER EN CONFORMITÉ AVEC LES DIRECTIVES DES PERSONNES REPRÉSENTANT LE MUSÉE CANADIEN DE LA NATURE.
- PRODUIRE UNE OUVERTURE DANS LA SÉPARATION COUFE-FEU EXISTANTE DE 1HR POUR ACCUEILLIR LA NOUVELLE ASSEMBLAGE DE PORTE DOUBLE. AJUSTER LA CADRAGE TEL QUE REQUIS POUR PERMETTRE L'INSTALLATION DES PORTES. SE RÉFÉRER AU PLAN DE PARTITION POUR PLUS DE DÉTAILS.

Les dimensions figurant dans ce dessin sont présentées à des fins d'évaluation seulement. Il relève de chaque entrepreneur et de chaque sous-traitant de vérifier toutes les conditions et toutes les dimensions sur place avant la mise en route de leurs travaux respectifs.



IMPORTANT: GESTION DE LA LUTTE

ANTIPARASITAIRE PAR LE MUSÉE CANADIEN DE LA NATURE - TOUS LES MATÉRIAUX, OUTILS ET APPAREILS À UTILISER AUX FINS DE RÉALISATION DES TRAVAUX DU PROJET EN COURS DEVRONT ÊTRE PRÉSENTÉS AU MUSÉE ET CE, EN VUE DE LES GELER PENDANT SEPT (7) JOURS OU À DES FINS D'INSPECTION VISUELLE. CETTE PÉRIODE D'INSPECTION ET (OU) DE CONGÉLATION DEVRA ÊTRE GARDÉE EN LIGNE DE COMPTE LORS DE L'ÉTABLISSEMENT DU CALENDRIER DE CONSTRUCTION DU PROJET. S'ASSURER QUE LES ÉCHÉANCIERS D'EXPÉDITION RESPECTENT CETTE EXIGENCE ET QU'ILS N'ENTRAÎNENT AUCUN RETARD.



5	ÉMIS POUR ADDENDUM 1	18/03/2014
4	ÉMIS POUR SUMISSION	14/02/2014
3	DOC. À 99%, À FAIRE RÉVISER.	27/11/2013
2	DOC. À 99%, À FAIRE RÉVISER.	05/11/2013
1	DOC. À 66%, À FAIRE RÉVISER.	16/11/2013
N*	RÉVISI□N	DATE

MUSÉE DE LA NATURE -CAMPUS DU PATRIMOINE NATUREL

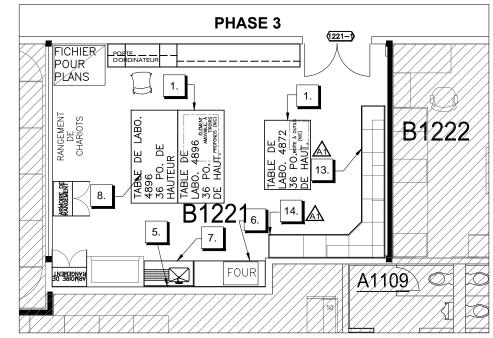
RÉVISIONS

1 440, CHEMIN PINK, GATINEAU

PLAN DES **OUVRAGES DE** DÉMOLITION

échelle :		
	1:100	
dessiné :		
	LR/RB	
révisé :	·	
	LR	
date :		
	NOV 2013	

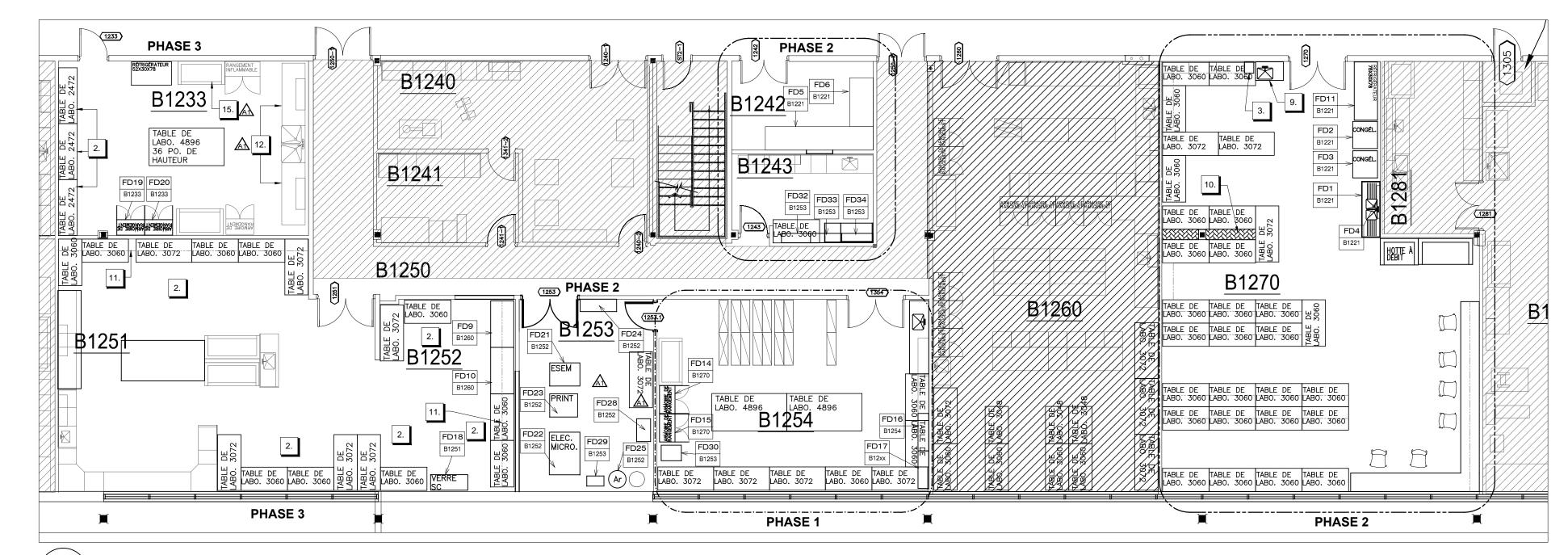
D-101



PLAN DE MISE EN PHASE, DU MOBILIER ET DE

01 L'APPAREILLAGE : B1221

F101/ ÉCHELLE : 1:100



02 PLAN DE MISE EN PHASE, DU MOBILIER ET DE L'APPAREILLAGE

F101 ÉCHELLE : 1:100

LÉGENDE DU MOBILIER

NOTA. À MOINS D'INDICATIONS CONTRAIRES, TOUT LE MOBILIER

DEVRA RELEVER DE L'ENTREPRENEUR RESPONSABLE DU MOBILIER.

TABLE DE LABO. DDWW

NOUVELLE TABLE DE LABO., DEVANT

ETABLE DE LABO. DDWW

LENTREPORTER DE NEURO DE PARE DE LABORTE DE LABORTE

L'ENTREPRENEUR. SE REPORTER AU
DESSIN F102 AFIN DE RETROUVER LES
DÉTAILS DE LA TABLE DE LABO.

NOUVELLE ARMOIRE DE RANGEMENT EN

NOUVELLE ARMOIRE DE RANGEMENT EN MÉTAL DE 36 PO. DE LARGEUR SUR 20 PO. DE PROFONDEUR SUR 72 PO. DE HAUTEUR, PAR L'ENTREPRENEUR. COULEUR, DEVANT ÊTRE CHOISIE PAR LE CLIENT ET CE, À PARTIR DE LA GAMME DE COULEURS STANDARD DU FABRICANT.

CHAISE, DEVANT ÊTRE FOURNIE ET MONTÉE PAR LE CLIENT.

REPRÉSENTE UN NOUVEL ÉLÉMENT DE RAYONNAGE EN MÉTAL ET DE FORTE DENSITÉ, DEVANT ÊTRE FOURNI ET

FD#
SYMBOLE D'UN ARTICLE DE MOBILIER ET
(OU) D'APPAREILLAGE DÉPLACÉ
« FD# » = NUMÉRO DU MOBILIER

DU MOBILIER

INSTALLÉ PAR D'AUTRES TIERCES.

« B### » = DEPUIS LE POINT DE MONTAGE

PLAN NOTES

1. AUCUN RANGEMENT EN DESSOUS DE LA TABLE DE LABO. N'EST ANNOTÉ ICI. <u>NE PAS</u> ATTACHER LES TABLES DE LABO. AU PLANCHER.

TABLE DE LABO. DE 30 PO. DE HAUTEUR

FOURNIR ET MONTER UNE NOUVELLE ÉTAGÈRE DE 300 mm SUR 380 mm, À AMÉNAGER AVEC DES CROCHETS D'ÉTAGÈRE ET CE, AUX FINS DE SUPPORT D'UNE TOURIE DE 20 LITRES. PRÉVOIR SUFFISAMMENT DE SUPPORTS ET DE PIÈCES D'APPUI OU DE CLOUAGE POUR ASSURER LE SUPPORT DU POIDS DE LA TOUR D'EAU.

4. PAS UTILISÉ
FOURNIR ET II

FOURNIR ET INSTALLER UN NOUVEAU PANNEAU PERFORÉ ET AMÉNAGÉ AVEC UN SUPPORT DE DÉGOUTTEMENT. DE FABRICATION DURCON INCORPORATED OU DE FABRICATION SEMBLABLE; MATÉRIAU CONSTITUTIF DU PANNEAU, EN POLYPROPYLÈNE, DE COULEUR NOIRE ET DE STYLE 3030 (À 46 PERFORATIONS OU CHEVILLES).

TABLE DE LABO., AVEC RANGEMENT INFÉRIEUR ET DESSUS DE COMPTOIR EN ACIER INOXYDABLE,

7. TABLE DE LABO., AVEC ÉVIER ET DESSUS DE COMPTOIR EN ACIER INOX.. PAR RANGEMENT INFÉRIEUR ICI, IL FAUT ENTENDRE DES ÉLÉMENTS D'ARMOIRES. TABLE DE LABO., PAR D'AUTRES TIERCES. TRAVAUX, DEVANT FAIRE L'OBJET D'UNE COORDINATION AVEC LES RESPONSABLES DE LA MÉCANIQUE ET CE, AUX FINS DE CONNEXION DE L'ÉVIER.

DE LA LARGEUR ANNOTÉE. (PAR D'AUTRES TIERCES)

8. RANGEMENT INFÉRIEUR DE LA TABLE DE LABO., DEVANT ÊTRE INTÉGRÉ À LA TABLE, AFIN D'ACCOMMODER PLUS DE ROULEAUX DE PAPIER ET D'OFFRIR UNE GRANDE SURFACE DE RANGEMENT PLATE.

9. FOURNIR ET INSTALLER UN NOUVEAU PANNEAU PERFORÉ ET AMÉNAGÉ AVEC UN SUPPORT DE DÉGOUTTEMENT. DE FABRICATION DURCON INCORPORATED OU DE FABRICATION SEMBLABLE; MATÉRIAU CONSTITUTIF DU PANNEAU, EN POLYPROPYLÈNE, DE COULEUR NOIRE ET DE STYLE 3030 (À 60 PERFORATIONS OU CHEVILLES).

10. LA ZONE HACHURÉE REPRÉSENTE UN PANNEAU DE REMPLISSAGE ENTRE LES TABLES.

1. FOURNIR ET MONTER UNE NOUVELLE ÉTAGÈRE; À AMÉNAGER AVEC UN SUPPORT D'ÉTAGÈRE DÉCORATIF. SE REPORTER AUX DESSINS A201 ET A202 AFIN DE RETROUVER LES DÉTAILS TYPIQUES.

12. FOURNIR ET INSTALLER NOUVELLES ÉTAGÈRES, PLEINE LONGUEUR, PLEINE PROFONDEUR, AU-DESSOUS DES BANCS DE TRAVAIL EXISTANTS (QTÉ 3 ÉTAGÈRES PAR BANC). ÉTAGÈRES DOIVENT ÊTRE DE MÉTAL PEINT, TEL QUE LES BANCS DE LABORATOIRE EXISTANTS, FIXÉS AVEC DES BOULONS (AUCUNE SOUDURE SUR SITE).

REMPLACER LES PIGNONS DE SUPPORT EXISTANTS (GABLES) (QTÉ 2) AVEC DES NOUVEAUX PIGNONS

DE SUPPORT MÉTALLIQUES PEINTURÉS.

REMPLACER LES PATTES MÉTALLIQUES VERTES AVEC NOUVELLES PATTES MÉTALLIQUES PEINTES (NOIR) CORRESPONDANT ALL STYLE EXISTANT

(NOIR) CORRESPONDANT AU STYLE EXISTANT.

FOURNIR ET INSTALLER NOUVELLES ÉTAGÈRES, PLEINE LONGUEUR, PLEINE PROFONDEUR,
ALLDESSOUS DES HOTTES POUR ACIDES EXISTANTES (OTÉ 2 ÉTAGÈRES PAR BANC) ÉTAGÈRES

FOURNIR ET INSTALLER NOUVELLES ÉTAGÈRES, PLEINE LONGUEUR, PLEINE PROFONDEUR, AU-DESSOUS DES HOTTES POUR ACIDES EXISTANTES (QTÉ 2 ÉTAGÈRES PAR BANC). ÉTAGÈRES DOIVENT ÊTRE DE MÉTAL PEINT, TEL QUE LES BANCS DE LABORATOIRE EXISTANTS, FIXÉS AVEC DES BOULONS (AUCUNE SOUDURE SUR SITE).

Les dimensions figurant dans ce dessin sont présentées à des fins d'évaluation seulement. Il relève de chaque entrepreneur et de chaque sous-traitant de vérifier toutes les conditions et toutes les dimensions sur place avant la mise en route de leurs travaux respectifs.

PLAN CLÉ



GESTION DE LA LUTTE ANTIPARASITAIRE PAR LE MUSÉE CANADIEN DE LA NATURE - TOUS LES MATÉRIAUX, OUTILS ET APPAREILS À UTILISER AUX FINS DE RÉALISATION DES TRAVAUX DU PROJET EN COURS DEVRONT ÊTRE PRÉSENTÉS AU MUSÉE ET CE, EN VUE DE LES GELER PENDANT SEPT (7) JOURS OU À DES FINS D'INSPECTION VISUELLE. CETTE PÉRIODE D'INSPECTION ET (OU) DE CONGÉLATION DEVRA ÊTRE GARDÉE EN LIGNE DE COMPTE LORS DE L'ÉTABLISSEMENT DU CALENDRIER DE CONSTRUCTION DU PROJET. S'ASSURER QUE LES ÉCHÉANCIERS D'EXPÉDITION RESPECTENT CETTE EXIGENCE ET QU'ILS N'ENTRAÎNENT AUCUN RETARD.

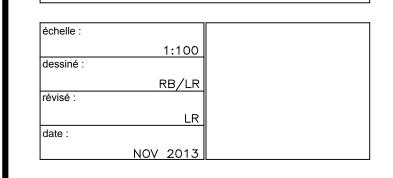


MIS POUR ADDENDUM 1	18/03/201 14/02/201
MIS POUR SUMISSION	<u> </u>
MIS POUR SUMISSION	<u> </u>
<u> </u>	14/02/201
DC. À 99%, À FAIRE RÉ	ÉVISER. 27/11/201
DC. À 99%, À FAIRE RÉ	ÉVISER. 05/11/201
DC. À 66%, À FAIRE RÉ	ÉVISER. 16/10/201
VISION	DATE
	<u> </u>

MUSÉE DE LA NATURE -CAMPUS DU PATRIMOINE NATUREL

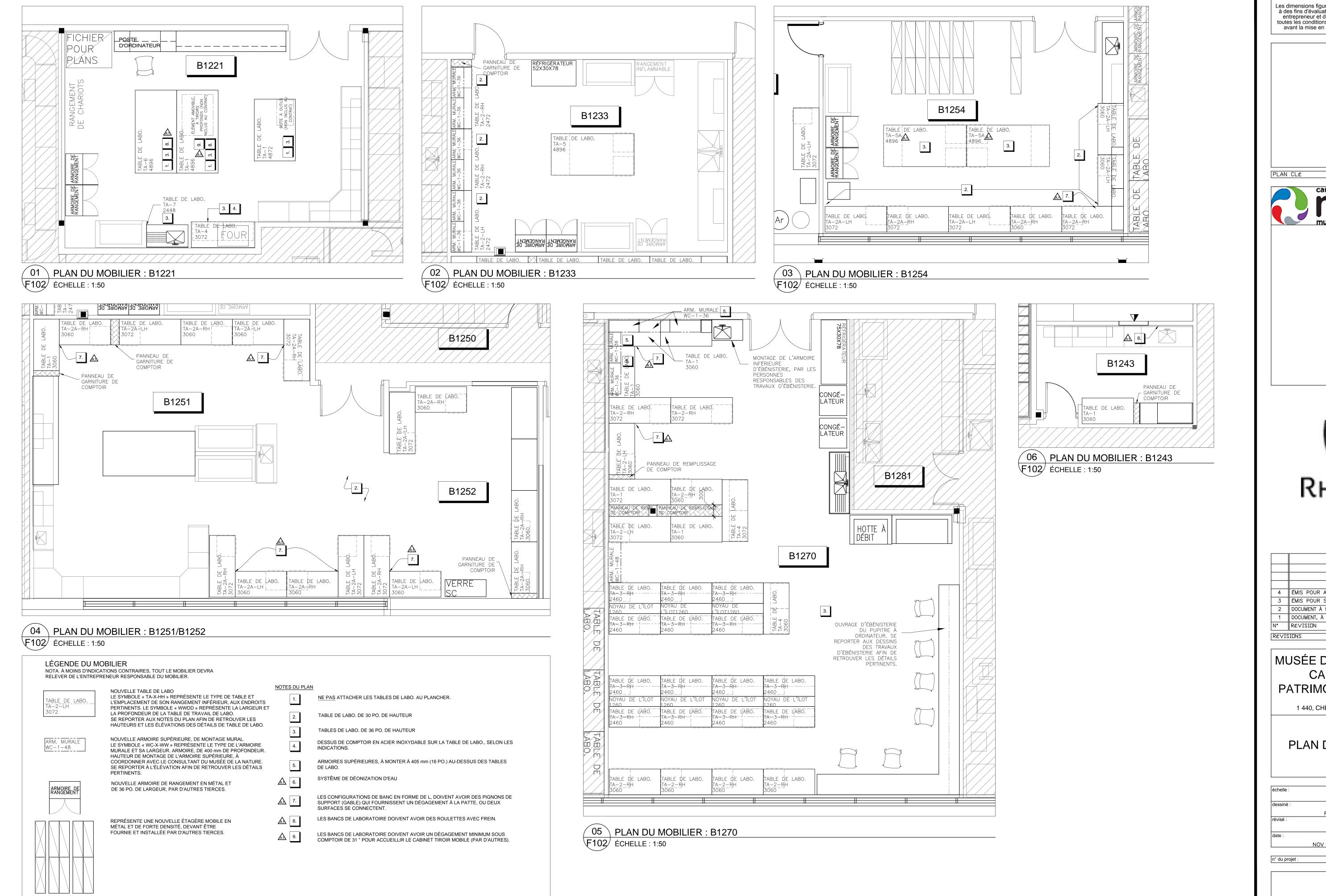
1 440, CHEMIN PINK, GATINEAU

PLAN DE MISE EN PHASE, DU MOBILIER ET DE L'APPAREILLAGE



n° du projet :

F-101



Les dimensions figurant dans ce dessin sont présentées à des fins d'évaluation seulement. Il relève de chaque entrepreneur et de chaque sous-traitant de vérifier toutes les conditions et toutes les dimensions sur place avant la mise en route de leurs travaux respectifs.

PLAN CLÉ



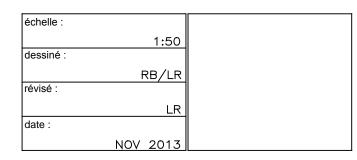


		ı
4	ÉMIS POUR ADDENDUM 1	18/03/201
3	ÉMIS POUR SOUMISSION	14/02/201
2	DOCUMENT À 99%, À FAIRE RÉVISER.	27/11/201
1	DOCUMENT, À FAIRE RÉVISER.	08/11/201
N*	RÉVISI□N	DATE

MUSÉE DE LA NATURE -CAMPUS DU PATRIMOINE NATUREL

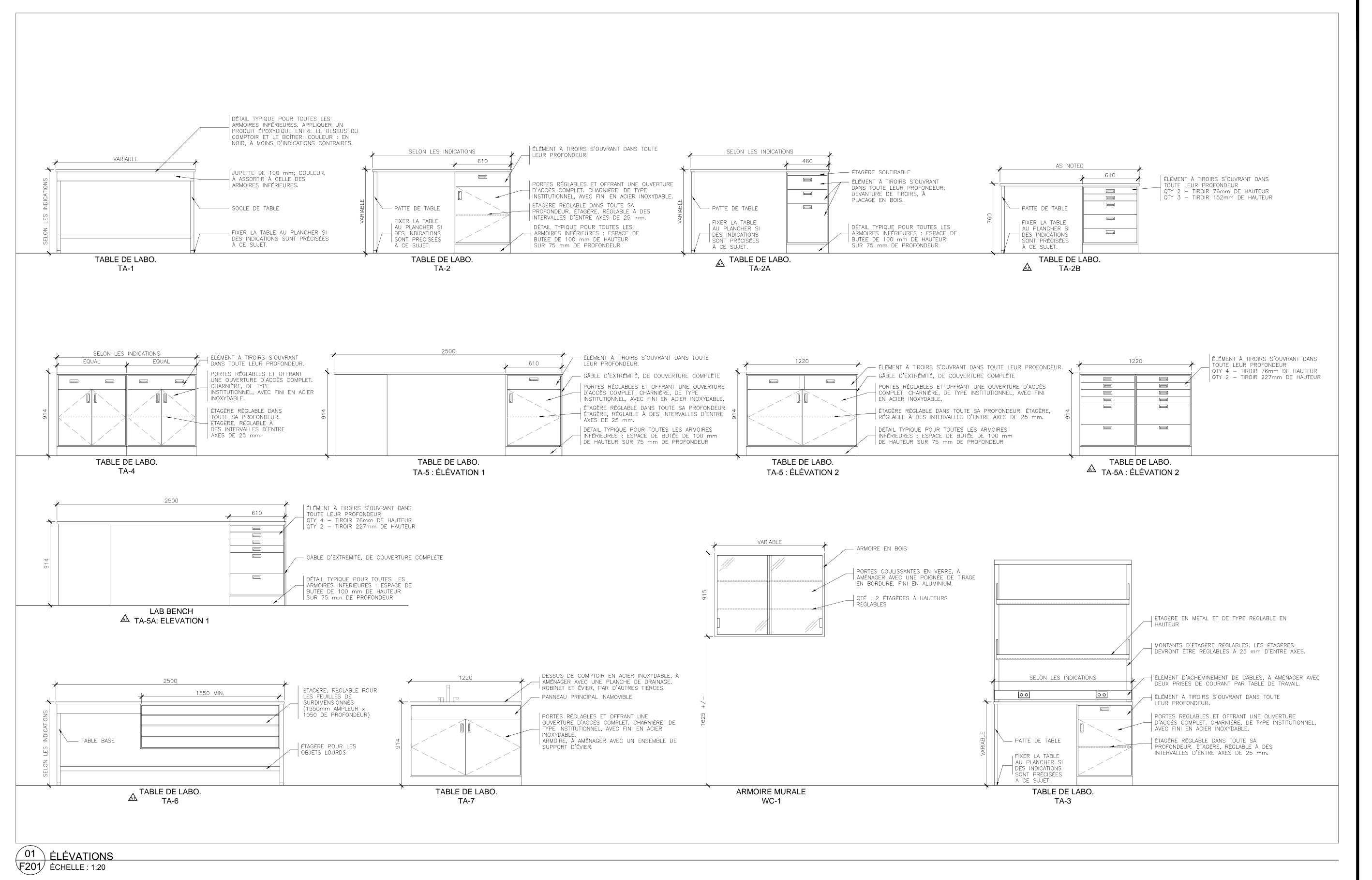
1 440, CHEMIN PINK, GATINEAU

PLAN DU MOBILIER



n° du projet : RDPROJNO

F-102



Les dimensions figurant dans ce dessin sont présentées à des fins d'évaluation seulement. Il relève de chaque entrepreneur et de chaque sous-traitant de vérifier toutes les conditions et toutes les dimensions sur place avant la mise en route de leurs travaux respectifs.

PLAN CLÉ



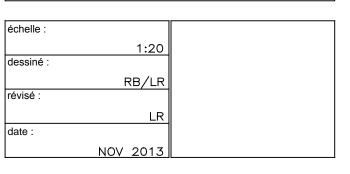


4	ÉMIS POUR ADDENDUM 1	18/03/2014
3	ÉMIS POUR SOUMISSION	14/02/2014
2	DOCUMENT À 99%, À FAIRE RÉVISER.	27/11/2013
1	DOCUMENT, À FAIRE RÉVISER.	08/11/2013
N°	RÉVISI□N	DATE
RÉVIS	IDNS	

MUSÉE DE LA NATURE -CAMPUS DU PATRIMOINE NATUREL

1 440, CHEMIN PINK, GATINEAU

MOBILIER DE TABLES DE LABO. -ÉLÉVATIONS



n° du projet : RDPROJNO

F-201

DEVIS POUR MOBILIER DE LABORATOIRE

. GÉNÉRALITÉS

1.1. LE PRÉSENT DEVIS EST FONDÉ SUR HAMILTON SCIENTIFIC MAX/LAB POUR LES STATIONS DE PÉNINSULE DANS LA ZONE B1270 ET INSET STEEL POUR TOUTES LES AUTRES. LES AUTRES FABRICANTS ACCEPTABLES SONT BEDCOLAB (CHORUS ET

- 1.2. L'ENTREPRENEUR EN AMEUBLEMENT DOIT FOURNIR TOUS LES MATÉRIAUX, LA MAIN-D'ŒUVRE, L'ÉQUIPEMENT, DES OUTILS ET L'ASSURANCE REQUIS POUR RÉALISER UNE INSTALLATION COMPLÈTE CONFORMÉMENT AU DEVIS ET AUX DESSINS FOURNIR TOUT L'AMEUBLEMENT DE LABORATOIRE, LE LIVRER SUR PLACE, L'ASSEMBLER, LE METTRE DE NIVEAU, EFFECTUER LE TRAÇAGE ET LE FIXER AUX PLANCHERS OU AUX MURS SELON LES INDICATIONS 1.4. TOUT L'AMEUBLEMENT DE LABORATOIRE DOIT ÊTRE FOURNI PAR UN SEUL FABRICANT. LES FABRICANTS QUI PROPOSENT L'ÉQUIPE DOIVENT POSSÉDER AU MOINS CINQ (5) ANS D'EXPÉRIENCE DE CE TYPE DE TRAVAUX ET AVOIR COMPLÉTÉ CINQ
- 1.5.1. LE PROMOTEUR RETENU DOIT PRÉSENTER UN ÉCHANTILLON D'ARMOIRE FABRIQUÉE CONFORMÉMENT AU PRÉSENT DEVIS. CHAQUE ÉCHANTILLON DOIT ÊTRE LIVRÉ SANS FRAIS AU CLIENT OU AU CONCEPTEUR. AUX FINS D'APPROBATION
- LES ÉCHANTILLONS DOIVENT ÊTRE DES MODÈLES DE PRODUCTION DE PLEINE GRANDEUR, QUI MESURENT ENVIRON 610 MM DE LARGEUR SUR 890 MM DE HAUTEUR SUR 560 MM DE PROFONDEUR, DOTÉS D'UN TIROIR ET D'UNE PORTE. 1.5.3. S'ILS SONT APPROUVÉS, DES ÉCHANTILLONS PEUVENT ÊTRE UTILISÉS DANS L'INSTALLATION FINALE.
- 1.6. DESSINS D'ATELIER 1.6.1. L'ENTREPRENEUR EN AMEUBLEMENT DE LABORATOIRE DOIT FOURNIR UN (1) ENSEMBLE DE DESSINS SUR SUPPORT ÉLECTRONIQUE ET TROIS (3) SUR SUPPORT PAPIER AUX FINS D'EXAMEN, DÉCRIVANT ET/OU ILLUSTRANT TOUT
- L'AMEUBLEMENT QUI FAIT L'OBJET DU PRÉSENT CONTRAT. AUCUNE FABRICATION NE DOIT DÉBUTER TANT QUE LES DESSINS N'ONT PAS ÉTÉ EXAMINÉS ET QUE LE CONCEPTEUR N'A PAS À LES PRÉSENTER À NOUVEAU. L'ENTREPRENEUR DOIT PRÉSENTER DES ÉCHANTILLONS DE TOUTE LA GAMME DE FINITIONS COURANTES AUX FINS DE SÉLECTION. LES ÉCHANTILLONS DOIVENT ÊTRE FABRIQUÉS DES MÊMES MATÉRIAUX QUI ONT SERVI À
- L'AMEUBLEMENT, TEINTS ET CLAIREMENT IDENTIFIÉS. LES ÉCHANTILLONS DE TEINTURES ET DE FINITIONS SERONT CONSERVÉS PAR LE REPRÉSENTANT DU PROPRIÉTAIRE. 1.7. MESURES SUR PLACE: AU CAS OÙ IL Y A UNE INDICATION SELON LAQUELLE L'AMEUBLEMENT EST AJUSTÉ À UNE AUTRE CONSTRUCTION, LES DIMENSIONS DOIVENT ÊTRE VÉRIFIÉES AU MOYEN DE MESURES PRISES SUR PLACE AVANT DE
- COMMENCER LA FABRICATION ET INDIQUÉES DANS LES DESSINS D'ATELIER. 1.8. L'ENTREPRENEUR DOIT GARANTIR TOUS LES MATÉRIAUX ET LA MAIN-D'ŒUVRE CONCERNANT L'AMEUBLEMENT FOURNI AUX TERMES DU PRÉSENT CONTRAT PENDANT UNE PÉRIODE D'UN (1) AN

MATÉRIAUX

- 2.1. BOIS D'OEUVRE MASSIF 2.1.1. AVANT L'UTILISATION, TOUT LE BOIS FRANC DOIT ÊTRE COMPLÈTEMENT SÉCHÉ À L'AIR AVEC SOIN PUIS SÉCHÉ AU FOUR JUSQU'À OBTENIR UNE TENEUR EN HUMIDITÉ DE 6 À 9 %.
- TOUTES LES SURFACES EXTÉRIEURES DE L'AMEUBLEMENT EN BOIS EXPOSÉS À LA VUE APRÈS INSTALLATION, LES EXTRÉMITÉS, LES DESSUS ET LES FONDS EXTÉRIEURS EXPOSÉS DES CAISSONS OUVERTS DOTÉS DE PORTES VITRÉES
- DOIVENT ÊTRE FABRIQUÉS EN ÉRABLE DÉBITÉ SUR DOSSE. FOURNIR DES ÉLÉMENTS DE LA PREMIÈRE PRODUCTION DE QUALITÉ 1 SEULEMENT 2.1.3. LE BOIS MASSIF UTILISÉ POUR LES SURFACES EXPOSÉES À LA VUE APRÈS L'EXÉCUTION DE L'INSTALLATION DOIT ÊTRE CLAIR, LA COULEUR ET LE GRAIN DOIVENT ÊTRE ASSORTIS ESTHÉTIQUEMENT AUX SURFACES DE PLACAGE
- 2.1.4. TOUTES LES PIÈCES INTÉRIEURES EN BOIS FRANC DOIVENT ÊTRE FABRIQUÉES EN ÉRABLE DÉBITÉ SUR DOSSE DE QUALITÉ 1 SEULEMENT

2.2. PLACAGES EXPOSÉS

- 2.2.1. LE BOIS DE PLACAGE UTILISÉ POUR LES SURFACES EXTÉRIEURES EXPOSÉES À LA VUE APRÈS INSTALLATION, ET LES EXTRÉMITÉS, LES DESSUS ET LES FONDS INTÉRIEURS EXPOSÉS DES ARMOIRES OUVERTES DOIT ÊTRE FABRIQUÉ EN ÉRABLE DÉBITÉ SUR DOSSE DE QUALITÉ AA (AVEC MODIFICATIONS À LA QUALITÉ) À APPAREILLAGE RETOURNÉ D'AU MOINS 1/45 PO D'ÉPAISSEUR MODIFIÉ EN FONCTION DE L'ASPECT ET DE LA FABRICATION DES PAREMENTS SELON LES INDICATIONS. L'ENTREPRENEUR DOIT SE CONFORMER STRICTEMENT AU LIBELLÉ DE LA NORME ANSI HP-1-2004 PARAGRAPHE 3.3.3.
- 2.2.1.1. ÉCARTS ET ÉCLAIRCISSEMENTS CONCERNANT LES NORMES : COULEUR, APPARIEMENT ET FABRICATION : BOIS D'AUBIER 100%, PAS DE BOIS DE COEUR, PAS DE CONTRASTE TROP ÉVIDENT AUX JOINTS DU PLACAGE, FACES DES COMPOSANTS DE 5 À 8 PO NOMINAL AVEC LÉGÈRES VARIATIONS DE COULEUR UNE FOIS REGROUPÉS. LES PAREMENTS DE PLUS DE 8 PO DE LARGEUR NOMINALE DOIVENT ÊTRE REFENDUS ET À NOUVEAU ASSEMBLÉS SELON UNE DISPOSITION DE RACCORD EN A POUR S'INSÉRER SUR LA
- LARGEUR DE PAREMENT DES COMPOSANTS CARACTÉRISTIQUES NATURELLES : PETITS NOEUDS VISIBLES ET OEILS DE PERDRIX, SOIT 2 PAR 6 PI2 EXPOSÉS. AUCUN NOEUD SAIN OU NOEUD DE RÉPARATION ÉPARPILLÉS, PAS D'ÉCORCE ENFERMÉE.
- CARACTÉRISTIQUES DE FABRICATION : AUCUNE COUPE GROSSIÈRE NI GRAIN BRISÉ ET LES RÉPARATIONS DOIVENT ÊTRE HOMOGÈNES AFIN DE NE PAS DISTRAIRE DE L'ASPECT ESTHÉTIQUE DE L'ÉLÉMENT D'ARMOIRE EXPOSÉ. 2.2.2. TOUS LES DEVANTS DE PORTES ET DE TIROIRS DOIVENT PRÉSENTER UNE FINITION DE GRAIN ASSORTI POUR CHAQUE ENSEMBLE DE PORTES ET DE TIROIRS, AVEC LIGNE DE COUPE SELON LE PAREMENT DE L'ARMOIRE. TOUTES LES DÉCOUPES DOIVENT LAISSER LES RACCORDS EN A À LA POSITION VERTICALE SUR LE PAREMENT DE L'ARMOIRE.
- 2.3. PLACAGE SEMI-EXPOSÉ 2.3.1. LES FACES EN PLACAGE UTILISÉES POUR LES SURFACES SEMI-EXPOSÉES DOIVENT ÊTRE FABRIQUÉES DE PLACAGE EN ÉRABLE DÉBITÉ SUR DOSSE, ET LES FACES DES ÉLÉMENTS, DE QUALITÉ C, RACCORD TOUT-VENANT.
- 2.3.2. LES ÉTAGÈRES INTÉRIEURES DOIVENT COMPORTER UNE BANDE DE CHANT DE PLACAGE EN ÉRABLE DÉBITÉ SUR DOSSE DE 1/8 PO SUR LA BORDURE AVANT SEULEMENT. 2.4. COEUR EN CONTREPLAQUÉ POUR LES CORPS DU MOBILIER, LES ÉTAGÈRES INTÉRIEURES ET LES ÉTAGÈRES MURALES :
- 2.4.1. TOUS LES PANNEAUX DE CONTREPLAQUÉ DE ¾ PO DOIVENT ÊTRE DES PANNEAUX À COEUR EN BOIS FRANC 7 PLIS, À PLIS TRANSVERSAUX EN COMPOSITE.
- TOUS LES PANNEAUX DE CONTREPLAQUÉ DE 1 PO DOIVENT ÊTRE DES PANNEAUX À COEUR EN BOIS FRANC 9 PLIS, À PLIS TRANSVERSAUX EN COMPOSITE
- TOUS LES PANNEAUX DE DEVANTURE ET DE DOS DOIVENT ÊTRE PRODUITS À PARTIR DE SOURCES DOMESTIQUES, LES PANNEAUX D'IMPORTATIONS SONT INTERDITS POUR LES SURFACES EXPOSÉES OU SEMI- EXPOSÉES. TOUS LES PANNEAUX DOIVENT ÊTRE FABRIQUÉS SANS QU'ON Y AJOUTE D'URÉE-FORMALDÉHYDE
- 2.4.5. POUR TOUTES LES ÉTAGÈRES, IL FAUT UN CONTREPLAQUÉ DE 1 PO EN BOIS FRANC 9 PLIS FABRIQUÉ DE LA MÊME FAÇON QUE LE CONTREPLAQUÉ DE ¾ PO.
- 2.5. COEUR EN CONTREPLAQUÉ POUR LES PORTES/DEVANTURES DE TIROIRS/PANNEAUX D'APPLIQUE :
- TOUS LES PANNEAUX DE CONTREPLAQUÉ DE ¾ PO DOIVENT ÊTRE DES PANNEAUX DE PARTICULES À 3 PLIS M2. TOUS LES PANNEAUX DE DEVANTURE ET DE DOS (EXPOSÉS ET SEMI-EXPOSÉS) DOIVENT ÊTRE PRODUITS À PARTIR DE
- 2.5.2. TOUS LES PANNEAUX DOIVENT ÊTRE FABRIQUÉS SANS QU'ON Y AJOUTE D'URÉE-FORMALDÉHYDE
- 2.6. TÔLE D'ACIER : ACIER DOUX, NON FINI, LAMINÉ À FROID ET NIVELÉ

2.6.1. MINIMUM GAUGES: JAUGE MINIMUM.

- 20GA: PANNEAUX DE PORTES INTÉRIEURS SOLIDES, FAÇADES, TRAÇAGE DE BANDES, PANNEAUX DE REMPLISSAGE, BOÎTIERS, CORPS DE TIROIR. TABLETTES. DESSUS DE PANNEAUX DE SÉCURITÉ ET EN PENTE.
- 18GA: DESSUS DE BOITIERS, EXTRÉMITÉS, DESSOUS, BASES, DOS, POTEAUX VERTICAUX, MONTANTS, MEMBRES DE PORTES VITRÉES, PORTE SUR LES PANNEAUX EXTÉRIEURS ET PANNEAUX D'ACCÈS. 16GA: DESSUS DES MONTANTS AVANT, GOUSSETS SUPÉRIEURS ARRIÈRES, RAILS HORIZONTAUX INTERMÉDIAIRES, PATTES DE TABLE ET CADRES, RAILS DE JAMBE ET ENTRETOISES.
- 14GA: SUSPENSIONS DE TIROIR. RENFORTS DE PORTE ET CHARNIÈRE ET RENFORTS DE COIN AVANT
- 11GA: TABLE LEG CORNER BRACKETS AND GUSSETS FOR LEVELING SCREWS. / SUPPORTS DE PATTES DE TABLE ET GOUSSETS POUR VIS DE NIVELLEMENT. 2.7. QUINCAILLERIE ET GARNITURES
- 2.7.1. POIGNÉES DE PORTES ET DE TIROIRS : DE CONCEPTION MODERNE, OFFRANT UNE PRISE CONFORTABLE ET SOLIDEMENT FIXÉES AUX PORTES ET AUX TIROIRS À L'AIDE DE VIS. TOUTES LES POIGNÉES DOIVENT ÊTRE FABRIQUÉES EN FIL CHROMÉ AVEC ENTRAXES DE 4 PO SANS ÉCUSSONS. POUR LES TIROIRS DE PLUS DE 24 PO DE LARGEUR, IL FAUDRA 2 POIGNÉES
- TIROIRS ET PORTES À CHARNIÈRE DE MOBILIER : FOURNIR LES SERRURES LORSQU'ELLES SONT INDIQUÉES DANS LES DESSINS. LES SURFACES EXPOSÉES DES SERRURES DOIVENT ÊTRE CHROMÉES MATES. POUR LES BESOINS DE LA 2.7.2.1. COORDINATION DES SYSTÈMES DE CLÉS, LES SERRURES DOIVENT COMPORTER UN BARILLET NATIONAL FIVE
- PORTES EN VERRE COULISSANTES : POSER DES SERRURES À CLIQUET POUR PORTES COULISSANTES DE VITRINE DE MÊME FABRICATION QUE CELLES QUI SONT INDIQUÉES CI-DESSUS 2.7.3. LOQUETS DE PORTES : UTILISER DES LOQUETS À ROULEAUX POUR TOUTES LES PORTES À CHARNIÈRES. LES LOQUETS DOIVENT ÊTRE MUNIS DE DOUBLES ROULEAUX EN POLYÉTHYLÈNE À RESSORT ET DOTÉS DE GÂCHES EN ACIER.
- CHACUNE DES PORTES DOUBLES SANS SERRURE DOIT ÊTRE DOTÉE D'UNE GÂCHE. POUR LES ARMOIRES DOTÉES DE SERRURES, LA PORTE DE GAUCHE DOIT COMPORTER UNE GÂCHE POSITIVE ET LA PORTE DE DROITE UNE GÂCHE À
- 2.7.4. GLISSIÈRES DE TIROIRS : DE QUALITÉ 1, PLEINE EXTENSION À BILLES, 100 LIVRES. TOUS LES TIROIRS DE PLUS DE 36 POUCES OU LES TIROIRS UTILISÉS POUR LE RANGEMENT DE CHARGES LOURDES DE PAPIER, DOIVENT ÊTRE DE QUALITÉ 1, PLEINE EXTENSION 150 LIVRES
- PATINS DE PATTES : INSTALLER SUR TOUTES LES PATTES DE TABLE, POUR DISSIMULER LE DISPOSITIF DE NIVELLEMENT. LES PATINS DOIVENT MESURER 2,5 PO DE HAUTEUR ET ÊTRE FABRIQUÉS EN PLASTIQUE ABS SOUPLE ENTRETOISES DE SOUTIEN : DEUX MONTANTS PROFILÉS DE CALIBRE 16 FIXÉS EN HAUT ET EN BAS AU MOYEN DE DEUX PROFILÉS D'ÉCARTEMENT EN U RÉGLABLES, CHACUN DE 1/8 PO SUR 1-1/2 PO ET DE LA LONGUEUR REQUISE.
- 2.7.7 TACQUETS DE SOUTIEN DES ÉTAGÈRES : TAQUETS SISMIQUES EN PLASTIQUE À DEUX BROCHES, FIXÉS À L'INTÉRIEUR DES ARMOIRES. LES TAQUETS DOIVENT RÉSISTER À LA CORROSION ET EMPÊCHER QUE LES ÉTAGÈRES PUISSENT ÊTRE RETIRÉES ACCIDENTELLEMENT. LES ÉTAGÈRES DOIVENT ÊTRE RÉGLABLES SUR ENTRAXES DE 32 MM
- 2.8.1. VERRE DE SÉCURITÉ STRATIFIÉ TRANSPARENT, 1/4 PO D'ÉPAISSEUR, CONFORME À LA NORME ASTM C1172, KIND LT, CONDITION A, TYPE 1, CLASSE 1
- 2.9. DESSUS DE COMPTOIRS: 1 " D'ÉPAIS EN RÉSINE D'ÉPOXY, FINI NOIR MAT À TOUS LES ENDROITS, SAUF LABORATOIRE B1221. B1221 DOIT AVOIR UN COMPTOIR DE 1 "ÉPAISSEUR EN RÉSINE D'ÉPOXY, BLANC MAT, SAUF INDICATION CONTRAIRE.

- 3.1. UNITÉS DE BASE ET BOITIERS 3.1.1. PANNEAUX D'EXTRÉMITÉS ET DOS RENFORCÉS AVEC RENFORTS INTÉRIEURS AUX POTEAUX AVANT ET ARRIÈRE.
- 3.1.2. POSTS: POTEAU AVANT COMPLÈTEMENT FERMÉE AVEC RENFORT VERTICAL PLEINE HAUTEUR. LES TROUS D'AJUSTEMENT POUR ÉTAGÈRES AUX MONTANTS AVANT ET ARRIÈRE DOIVENT ÊTRE PARFAITEMENT ALIGNÉS POUR LE RÉGLAGE DU
- FIXER L'INTERSECTION DES MEMBRES DU BOITIERS AVEC SOUDURE PAR POINTS ET SOUDURE À L'ARC. INSTALLER DES GOUSSET DE RENFORT AUX COINS AVANT.
- DOS DES UNITÉS DE BASE : FOURNIR DOSSERETS AMOVIBLES OFFRANT UN ACCÈS AUX SERVICES DERRIÈRE LES UNITÉS. 3.1.4. 3.1.5. RAILS INTERMÉDIAIRES HORIZONTAUX : EN RETRAIT DERRIÈRE LES FAÇADES DE PORTE ET DE TIROIR
- SUPPORTS POUR UNITÉS DE BASE: 4 " HAUT X 3" PROFOND AVEC BASE EN ACIER FORMÉE ET GOUSSETS MATRICE FORMÉE 11GA AUX COINS. FOURNIR DES VIS DE 3/8 "DIAMÈTRE AVEC BRIDES INTÉGRALES DE 0,56 PO2 DE SURFACE À
- CHAQUE COIN, ACCESSIBLE PAR LES OUVERTURES DANS L'ESPACE DU COUP DE PIED. 3.2. TIROIRS (ACIER) 3.2.1. FAÇADES DES TIROIRS (TOUTES LES SALLES SAUF B1270): 3/4" PO D'ÉPAISSEUR, CONSTRUCTION DOUBLE PAROI, PRÉ-LAQUÉ AVANT ASSEMBLAGE ET AVEC AMORTISSEUR ACOUSTIQUE.
- PORTES ET FAÇADES DE TIROIRS (B1270 SEULEMENT): 3/4" ÉRABLE À SUCRE TRANCHÉ UNI. LES REBORDS APPARENTS DOIVENT AVOIR DES ALAISES EMBREVÉES, FAITES DE BOIS DUR DE 1/8 " EN ÉRABLE À SUCRE TRANCHÉ UNI. LA DIRECTION DU GRAIN POUR LES ESPACES DES GENOUX, FAUSSES-FACADES, DOIVENT SE MARIER À L'EXISTANT. FAÇADE DE TIROIR SERONT USINÉS AVEC AJUSTEURS EN MORTAISE INTÉGRAUX AU BOITIER POUR PERMETTER
- L'ALIGNEMENT SUR LE CHANTIER. BOITIERS DE TIROIRS : LES FONDS ET CÔTÉS FORMÉS EN UNE PIÈCE DE CENTRE ET COTÈS AVEC LE FOND ET LES CÔTÉS CONCAVES ET LES BORDS SUPÉRIEURS FORMÉS. PANNEAUX AVANT ET ARRIÈRE SOUDÉ PAR POINTS.
- FOURNIR DES TIROIRS AVEC AMORTISSEURS EN CAOUTCHOUC. LES DISPOSITIFS DE CENTRAGE DE FRICTION NE SONT PAS ACCEPTABLES.
- 3.3. PORTES (ACIER) 3.3.1. PANNEAUX DE PORTES MASSIVES : 3/4 PO D'ÉPAISSEUR, MURS DOUBLE, CONSTRUCTION DE BOÎTE EN ACIER TÉLÉSCOPIQUE AVEC INTÉRIEUR PRÉLAQUÉ ET AMORTISSEMENT ACOUSTIQUE. RENFORCER L'INTÉRIEUR DES PANNEAUX AVANT AVEC PROFILÉS DE RENFORCEMENT EN ACIER SOUDÉ. LES CHARNIÈRES ET LES VIS À 14GA INTERNES RENFORCEMENT DANS LE BOITIER ET LA PORTE. CHARNIÈRES DOIVENT ÊTRE AMOVIBLES ; SOUDAGE DES CHARNIÈRES N'EST PAS ACCEPTABLE. PORTES DOIVENT SE FERMER CONTRE LES BUTOIRS EN CAOUTCHOUC.
- 3.4. SHELVES: / ETAGÈRES 3.4.1. FORMER LES REBORDS AVANTS ET ARRIÈRES VERS LE BAS ET ARRIÈRE 3/4 ". FORMER LES EXTRÉMITÉS VERS LE BAS 3/4 ".
- 3.4.2. RENFORCER LES ÉTAGÈRES PLUS 36" LONG AVEC CANAUX DE RENFORT SOUDÉ POUR TOUTE LA LARGEUR DU PLATEAU. 3.5. CADRAGE POUR TABLES
- 3.5.1. CAGRAGE POUR TABLES: 4-1/2" HAUT PROFILÉ EN "C" DES TABLIERS AVANT ET ARRIÈRE, BOUTS DES RAILS ET ENTRECROISEMENTS.
- 3.5.2. PATTES: 2"X 2" PATTES EN TUBE, FORMÉS EN ACIER AVEC JAMBE DE SUPPORT SOUDÉE. ATTACHER LES PATTES AVEC DEUX BOULONS AUX TABLIERS AVANT ET ARRIÈRE ET SOUDER AUX RAIL D'EXTREMITÉ. CHAQUE PATTE DOIT AVOIR UNE VIS DE NIVELLEMENT ENCASTRÉE ET UNE SUPPORT DE VINYL OU CAOUTCHOUC À GORGE, 2" DE HAUTEUR.
- BOITIER POUR LES ESPACES DE GENOUX: 2 " DE HATEUR LÀ OÙ AUCUN TIROIRS N'EST REQUIS.
- 3.5.4. RAILS POUR PATTES ET TRAVERSES: PROFILÉ FORMÉ. 3.6. BOITIERS MURAUX À PORTES COULISSANTES: HAUTS ET BAS MIN. 1" D'ÉPAISSEUR, CONTREPLAQUÉ D'ERABLE À SUCRE UNI TRANCHÉ. PORTES DE VERRE FLOTTÉ COULISSANTES SOLIDES DOIVENT ÊTRE DU VERRE FLOTTÉ 1/4" ÉPAISSEUR AVEC REBORDS POLIS ET À GORGE. PORTES SONT FIXÉES DANS UN CADRE DE FOND EN ALUMINIUM CONTENANT DES ROULEMENTS À BILLES ET TENUE EN POSITION AVEC UN GUIDE EN ALUMINIUM AU DESSUS DES BOITIERS.
- 4.1. FINITION POUR BOIS RÉSISTANT AUX PRODUITS CHIMIQUES : FINITION HAUTEMENT RÉSISTANTE AUX PRODUITS CHIMIQUES ÉGALEMENT ADAPTÉE À L'APPLICATION D'UN FINI DE HAUTE QUALITÉ CONFORME À L'AWI. 4.2. PRÉPARATION: ENDUIRE LE MÉTAL PROPRE AU PISTOLET À L'AIDE D'UNE SOLUTION DE NETTOYANT/PHOSPHATE CHAUFFÉE, RINCER À L'EAU ET SCELLER À L'AIDE D'UN PRODUIT NEUTRE. SÉCHER IMMÉDIATEMENT AU FOUR, REFROIDIR
- 4.3. APPLICATION : APPLIQUER UNE COUCHE D'ENDUIT ÉLECTROSTATIQUE EN POUDRE À L'URÉTHANE DE LA COULEUR SÉLECTIONNÉE ET CUIRE DANS UN FOUR À TEMPÉRATURE ÉLEVÉE CONTRÔLÉE POUR OBTENIR UNE FINITION SATINÉE UNIFORME ET RÉSISTANTE. LES SURFACES DOIVENT PRÉSENTER UNE FINITION RÉSISTANTE AUX PRODUITS CHIMIQUES, DE HAUTE QUALITÉ POUR MOBILIER DE LABORATOIRE DE L'ÉPAISSEUR SUIVANTE. LES ENDUITS LIQUIDES, PAR
- TREMPAGES OU À BASE DE SOLVANTS NE SERONT NULLEMENT ACCEPTÉS : 4.3.1. SURFACES EXTÉRIEURES ET INTÉRIEURES EXPOSÉES : 1,5 MIL EN MOYENNE ET 1,2 MIL MINIMUM.
- DOS DES ARMOIRES ET AUTRES SURFACES NON EXPOSÉES À LA VUE : 1,2 MIL EN MOYENNE ESSAIS DE FINITION DE SURFACE DES ARMOIRES
- TOUTES LES CARACTÉRISTIQUES DE CONSTRUCTION ET DE RENDEMENT DE LA MENUISERIE DOIVENT ÊTRE ENTIÈREMENT CONFORMES AUX NORMES SEFA 8. À LA DEMANDE DU PROPRIÉTAIRE, IL FAUT PROCÉDER À DES ESSAIS EFFECTUÉS PAR UN TIERS INDÉPENDANT POUR VALIDER QUE LE RENDEMENT EST CONFORME AUX SPÉCIFICATIONS DE FINITION.

INSTALLATION

- 5.1. INSTALLATION DES MEUBLES : 5.1.1. TOUS LES ÉLÉMENTS DE L'AMEUBLEMENT DOIVENT ÊTRE INSTALLÉS D'APLOMB, DROITS ET D'ÉQUERRE, SOLIDEMENT ANCRÉS À LA STRUCTURE DE L'IMMEUBLE SANS DISTORSION. UTILISER DES CALES DISSIMULÉES SELON LE BESOIN
- 5.1.2. LES ARMOIRES JUXTAPOSÉES DOIVENT ÊTRE BOULONNÉES ENSEMBLE AVEC JOINTS AFFLEURANTS, UNIFORMES ET SERRÉS AFIN QUE LE JEU L'ALIGNEMENT DES UNITÉS ADJACENTES NE DÉPASSE PAS 1/16 PO. 5.1.3. LES MEUBLES MURAUX DOIVENT ÊTRE FIXÉS À UN SUBSTRAT SOLIDE.
- 5.1.4. LES MEUBLES ET LA QUINCAILLERIE DOIVENT ÊTRE AJUSTÉS ET ALIGNÉS POUR PERMETTRE LE RACCORDEMENT PRÉCIS DES POINTS DE CONTACT ET LE BON FONCTIONNEMENT DES PORTES ET DES TIROIRS SANS VOILAGE NI COINÇAGE.
- 5.2.1. VÉRIFIER QU'AUCUNE DES UNITÉS N'EST SALIE ET QUE TOUTES LES FINITIONS CORRESPONDENT À CELLES DE L'USINE. ÉLIMINER OU RÉPARER LES UNITÉS ENDOMMAGÉES OU DÉFECTUEUSES
- 5.2.2. NETTOYER TOUTES LES SURFACES FINIES, Y COMPRIS LES TIROIRS ET LES ÉTAGÈRES DES ARMOIRES ET RETOUCHER AU BESOIN. 5.2.3. LES SURFACES DES COMPTOIRS DOIVENT ÊTRE NETTOYÉES ET EXEMPTES DE GRAISSE OU DE BARIOLAGE.

LES CARACTÉRISTIQUES DE L'AMEUBLEMENT DE LABORATOIRE AVEC « MEUBLE ILÔT » NOTÉS EN 1270 SEULEMENT. PARTIE 1 GÉNÉRALITÉS

1.01 PROPOSITIONS DE RECHANGE

ON INVITE D'AUTRES FABRICANTS À PRÉSENTER DES PROPOSITIONS SEULEMENT S'ILS SE CONFORMENT AUX EXIGENCES MINIMALES DE CONCEPTION ET DE RENDEMENT. IL FAUT INCLURE DANS LA PROPOSITION DE RECHANGE UNE LETTRE NOTARIÉE INDIQUANT LA PLEINE CONFORMITÉ. CETTE LETTRE DOIT ÊTRE SIGNÉE PAR UN REPRÉSENTANT DU FABRICANT AFIN D'ASSURER LA CONFORMITÉ.

1.02 EXIGENCES CONCERNANT LA CONCEPTION DU SYSTÈME

A.SYSTÈME MODULAIRE DIMENSIONNÉ DE STRUCTURES DE SOUTIEN ET TABLES DE STYLE NOYAU ET PANNEAU. B. NOYAUX : STRUCTURES DE SOUTIEN POUR LES TABLES. LES UNITÉS DE RANGEMENT ET LES ÉTAGÈRES.

1. LES UNITÉS MODULAIRES DOIVENT ÊTRE ADAPTÉES À UNE CONFIGURATION EN ÎLOT 2. LES NOYAUX PEUVENT ÊTRE SOUTENUS SUR DES PLAQUES BOULONNÉES AU PLANCHER OU SUR DES TABLE STRUCTURALES. 3. DOTÉS DE PANNEAUX D'ACCÈS FACILES À RETIRER ET FIXATIONS INTÉGRALES

C.TABLES: STRUCTURES D'APPUI DES SURFACES DE TRAVAIL MODULAIRES INTERCHANGEABLES À HAUTEUR FIXE 1.LES TABLES À HAUTEUR FIXE COMPRENNENT DES CONFIGURATIONS À DEUX PATTES, STRUCTURALES ET À CADRE PROLONGÉ. 2.LES OPTIONS CONCERNANT LES ROULETTES ET LES DISPOSITIFS DE NIVELLEMENT SONT DISPONIBLES POUR LES TABLES À HAUTEUR FIXE. TOUTES LES AUTRES TABLES SONT DISPONIBLES AVEC DISPOSITIF DE NIVELLEMENT SEULEMENT. D.EXIGENCES DES SYSTÈMES :

1.SOUTENIR DE MANIÈRE AUTONOME LES SURFACES DE TRAVAIL, LES ARMOIRES SOUS LES COMPTOIRS ET LES ÉLÉMENTS DE

2.LES ÉLÉMENTS STRUCTURAUX SONT ESSENTIELLEMENT AUTOSTABLES ET INDÉPENDANTS DE LA STRUCTURE DE L'IMMEUBLE. 3.LES DISPOSITIFS DE FIXATION DES ARMOIRES NE PEUVENT PAS ÊTRE ACCIDENTELLEMENT RETIRÉS DU SYSTÈME D'OSSATURE. LE RETRAIT INTENTIONNEL PEUT ÊTRE FACILE SANS DÉPLACER LE CONTENU DES ARMOIRES EN DESSERRANT SIMPLEMENT DEUX

4.LES ARMOIRES INFÉRIEURES SUSPENDUES PEUVENT ÊTRE RETIRÉES SANS RETIRER LES SURFACES DE TRAVAIL. 5.LES ARMOIRES MURALES SONT RÉGLABLES À LA VERTICALE ET LATÉRALEMENT ET PEUVENT ÊTRE ENLEVÉES SANS UTILISER

6.LES ARMOIRES INFÉRIEURES SUSPENDUES PEUVENT ÊTRE DÉPLACÉES MÊME SI ELLES SONT PLEINES ET INSTALLÉES DANS

N'IMPORTE QUELLE POSITION ENTRE LES PATTES DES TABLES. 7.IL EST POSSIBLE DE RÉGLER LA HAUTEUR DES SURFACES DE TRAVAIL DES TABLES, DES CAISSONS MURAUX ET DES ÉTAGÈRES À L'AIDE DE MÉCANISMES SIMPLES ET POSITIFS.

1.03 DOCUMENTS ET ÉCHANTILLONS À SOUMETTRE

A.DESSINS D'ATELIER : CONFORMÉMENT AU « DEVIS POUR MOBILIER DE LABORATOIRE »

PARTIE 2 PRODUITS

2.01FABRICANT

A.LA CONCEPTION, LES MATÉRIAUX, LA FABRICATION ET LA FINITION DE LA MENUISERIE INDIQUÉE DOIVENT CORRESPONDRE À LA NORME MINIMALE ACCEPTABLE DE QUALITÉ POUR LES ÉLÉMENTS DE MENUISERIE ADAPTÉS À UN LABORATOIRE. LA RÉFÉRENCE DU PRÉSENT DEVIS EST HAMILTON SCIENTIFIC, 1716 LAWRENCE DRIVE, STE 1, DE PERE, WI 54115. PARMI LES AUTRES FABRICANTS APPROUVÉS ON PEUT MENTIONNER BEDCOLAB ET CANADIAN SCIENTIFIC.

2.02TABLEAUX

A.EXIGENCES GÉNÉRALES CONCERNANT LES TABLES :

1.OSSATURE PORTEUSE DES SURFACES DE TRAVAIL : TUYAU EN ACIER LAMINÉ À FROID DE CALIBRE 11. PROFILÉS DE SOUTIEN DES ARMOIRES : ACIER LAMINÉ À FROID DE CALIBRE 14. SOUDER LES ÉLÉMENTS PAR SOUDAGE À L'ARC SOUS ATMOSPHÈRE INERTE. 2.BRAS DE SUPPORT

BRAS SUPPORT EN PORTE-À-FAUX : ACIER LAMINÉ À FROID DE CALIBRE 11 3.CAPUCHONS : PLASTIQUE ABS RÉSISTANT À LA FLAMME, DE COULEUR ASSORTIE

4.FINITION: ENDUIT EN POUDRE RÉSISTANT AUX PRODUITS CHIMIQUES DE LA COULEUR COURANTE SÉLECTIONNÉE DU FABRICANT.

B.BASE DE TABLE STRUCTURALE : 1.DIMENSIONS NOMINALES DE LA BASE :

A.LARGEUR: SELON LES INDICATIONS DES DESSINS B.PROFONDEUR: SELON LES INDICATIONS DES DESSINS

C.HAUTEUR: 29 PO OU 36 PO. SELON LES INDICATIONS DES DESSINS

2.DOIT POUVOIR ÊTRE FIXÉE AUX NOYAUX ET AUX PANNEAUX ET ÊTRE EN MESURE DE LES PORTER 3.LES MEMBRES DES PATTES DOIVENT ÊTRE DOTÉS DE CROCHETS DE BLOCAGE À DEUX ERGOTS

4.LA BASE DOIT ÊTRE DOTÉE DE PROFILÉS D'APPUI AUXQUELS ON PEUT SUSPENDRE LES CAISSONS ET LES RÉGLER À L'HORIZONTALE. LES BASES DE 29 PO DE PROFONDEUR DOIVENT PERMETTRE DE SUSPENDRE LES CAISSONS DIRECTEMENT À L'AVANT DES MEMBRES DES PATTES AFIN DE LES UTILISER PLEINEMENT (P. EX., UN CAISSON DE 48 PO SUSPENDU À UNE BASE DE TABLE À EXTENSION DE 48 POUCES). LES BASES DE 29 PO DE PROFONDEUR DOIVENT PERMETTRE AUX CAISSONS DE CHEVAUCHER

LES MEMBRES DES PATTES. CE QUI PERMET DE SUSPENDRE LLES CAISSONS À DEUX BASES DE TABLE ADJACENTES. LES BASES DE 23 PO DE PROFONDEUR DOIVENT PERMETTRE DE SUSPENDRE LES CAISSONS UNIQUEMENT ENTRE LES BRAS SUPPORT DE TABLE. 5.CAPACITÉ DE CHARGE : SURFACE DE TRAVAIL PLUS 600 LB

C.TABLE A HAUTEUR FIXE 1.DIMENSIONS NOMINALES DE LA BASE A.LARGEUR: SELON LES INDICATIONS DES DESSINS B.PROFONDEUR: SELON LES INDICATIONS DES DESSINS C.HAUTEUR: 29 PO OU 36 PO, SELON LES INDICATIONS DES DESSINS

2.TABLES AUTOSTABLES CAPABLES DE SOUTENIR LES CAISSONS SUSPENDUS. 3.CONFIGURATION RECTANGULAIRE ET COINS DE 90°. 4.PANNEAU DE FAÇADE STRUCTURAL : CONSTRUCTION EMBOÎTÉE EN ACIER LAMINÉ À FROID DE CALIBRE 18. 5.MONTANT DE PATTE : ACIER LAMINÉ DE CALIBRE 16.

6.PIEDS: ALUMINIUM MOULÉ SOUS PRESSION 7.CAPACITÉ DE CHARGE : SURFACE DE TRAVAIL PLUS 600 LB

2.03 STRUCTURES D'APPUI

A.EXIGENCES GÉNÉRALES CONCERNANT LES STRUCTURES D'APPUI POUR LES NOYAUX ET LES PANNEAUX : 1.MONTANTS: ACIER LAMINÉ DE CALIBRE 16 FOURNIS AVEC GUIDES DE NIVELLEMENT

2.CADRES: ACIER LAMINÉ, SOUDÉ PAR RÉSISTANCE. ÉLÉMENTS D'OSSATURE ET SUPPORTS DE BARRES D'ATTACHE: CALIBRE 16; GOUSSETS D'ANGLES : CALIBRE 14

3.BARRES D'ATTACHE : ACIER LAMINÉ À FROID DE CALIBRE 16. 4.FOND : ACIER LAMINÉ À FROID DE CALIBRE 18.

5.RAINURES DE RÉGLAGE POINÇONNÉES DANS LES MONTANTS : POINÇONNÉES POUR RÉGLAGE À UN POUCE D'ENTRAXE DES ÉLÉMENTS SOUTENUS PAR LES MONTANTS.

6.CAPUCHONS DES MONTANTS : PLASTIQUE ABS RÉSISTANT À LA FLAMME, DE COULEUR ASSORTIE

7.PANNEAUX DE FERMETURE : ACIER LAMINÉ À FROID DE CALIBRE 20. 8.FIXATIONS DES PANNEAUX DE FERMETURE : « DUALLOCK » 9.BRIDES DE PLANCHER RÉGLABLES: DEUX PAR NOYAU OU PAR CADRE; FONTE DUCTILE 80-55-06.

10.BOUCHONS: PLASTIQUE ABS RÉSISTANT À LA FLAMME, DE COULEUR ASSORTIE. B.NOYAUX D'ÎLOTS 1.DIMENSIONS NOMINALES:

A.WIDTH: SELON LES INDICATIONS ON DRAWINGS B.PROFONDEUR: 12 PO C.HAUTEUR: 84 PO

2.AIRE DE SERVICE : MINIMUM DE 5 1/2 PO X 18 1/4 PO ENTRE LES MONTANTS ET LES BARRES D'ATTACHE POUR LA MIS EN PLACE DE 3. BRIDES DE PLANCHER: FONTE DUCTILE 80-55-06, FOURNIES AVEC TROIS BOULONS RAWL POUR ANCRAGE DANS LE PLANCHER. 4. LE NOYAU DOIT ÊTRE DOTÉ DE MONTANTS ET D'UNE ÉTAGÈRE À RÉACTIFS AMOVIBLES ET IL FAUT POUVOIR METTRE CES

ÉLÉMENTS EN PLACE APRÈS L'INSTALLATION. 5. LE NOYAU, UNE FOIS FIXÉ AU PLANCHER, DOIT POUVOIR SOUTENIR LES CHARGES LES « PLUS LOURDES » SANS NÉCESSITER DE

6. LES ÉLÉMENTS SUSPENDUS DOIVENT ÊTRE RÉGLABLES VERTICALEMENT PAR CRANS DE 1 PO. 7. LES PANNEAUX DE FERMETURE DOIVENT SE FIXER PAR PRESSION SANS OUTIL ET DOIVENT ÊTRE AMOVIBLES SANS QU'IL SOIT

NÉCESSAIRE DE RETIRER LES CADRES EN PORTE-À-FAUX OU LES ARMOIRES SUSPENDUES. 8. LES NOYAUX INSTALLÉS DE 84 PO DE HAUTEUR DOIVENT SOUTENIR LES ÉLÉMENTS SUIVANTS, CHACUN CHARGÉ À SON POIDS NOMINAL MAXIMAL, POUR UN TOTAL DE 2820 LIVRES. A. ÉTAGÈRES INTÉRIEURES ET EXTÉRIEURES - 6 PO, 8 PO, 12 PO-180 LB; 18 PO - 130 LB; 24 PO - 100 LB.

B.DEUX SURFACES DE TRAVAIL EN PORTE-À-FAUX, 600 LB DE CHAQUE CÔTÉ. C.COLONNE DE SERVICE : 1.DIMENSIONS NOMINALES:

B.PROFONDEUR: 6 PO C.HAUTEUR: 86 PO

2.MONTANTS: ACIER LAMINÉ À FROID DE CALIBRE 20.

3.CORNIÈRES : ACIER LAMINÉ À FROID DE CALIBRE 18. 4.CHAQUE COLONNETTE DOIT ÊTRE EN MESURE DE LOGER LES SERVICES QUI PASSENT PAR LE CENTRE D'UN NOYAU D'ÎLOT 5.IL FAUT POUVOIR AMÉNAGER CHAQUE COLONNETTE AUTOUR DES SERVICES DÉJÀ EN PLACE 6.LES PANNEAUX DE FERMETURE DOIVENT SE FIXER PAR PRESSION SANS OUTIL..

2.04 ÉTAGÈRES

A.EXIGENCES GÉNÉRALES CONCERNANT LES ETAGERES :

1.LES ÉTAGÈRES, LES SUPPORTS EN PROFILÉS OMÉGA ET LES BORDURES D'ÉTAGÈRES SÉPARÉES : ACIER LAMINÉ DE CALIBRE 18.

2.SUPPORTS D'ÉTAGÈRES : ACIER LAMINÉ DE CALIBRE 11 3.RÉGLAGE DES ÉTAGÈRES À LA VERTICAL : CRANS DE 1 PO

4.PROFONDEUR ET CAPACITÉ DE CHARGE : 12 PO = 180 LB, 18 PO = 130 LB

2.05 CAISSONS INFÉRIEURS SUSPENDUS

A. LES EXIGENCES DE CONCEPTION, LES EXIGENCES DE RENDEMENT, LES MATÉRIAUX, LA FABRICATION ET LA QUINCAILLERIE DOIVENT TOUS ÊTRE CONFORMES SOUS TOUS LES ASPECTS AUX SPÉCIFICATIONS DE MENUISERIE DE LA PRÉSENTE SECTION.

2.06 FINITIONS

A.FINITION DES MÉTAUX

1.PRÉPARATION : ENDUIRE LE MÉTAL PROPRE AU PISTOLET À L'AIDE D'UNE SOLUTION DE NETTOYANT/PHOSPHATE CHAUFFÉE, RINCER À L'EAU ET SCELLER À L'AIDE D'UN PRODUIT NEUTRE. SÉCHER IMMÉDIATEMENT AU FOUR, REFROIDIR GRADUELLEMENT AVANT D'APPLIQUER LA FINITION. 2.APPLICATION : APPLIQUER UNE COUCHE D'ENDUIT ÉLECTROSTATIQUE EN POUDRE À L'URÉTHANE DE LA COULEUR SÉLECTIONNÉE ET CUIRE DANS UN FOUR À TEMPÉRATURE ÉLEVÉE CONTRÔLÉE POUR OBTENIR UNE FINITION SATINÉE UNIFORME ET RÉSISTANTE. LES SURFACES DOIVENT PRÉSENTER UNE FINITION RÉSISTANTE AUX PRODUITS CHIMIQUES, DE HAUTE QUALITÉ POUR MOBILIER DE LABORATOIRE DE L'ÉPAISSEUR SUIVANTE. LES ENDUITS LIQUIDES, PAR TREMPAGES OU À BASE DE SOLVANTS NE SERONT NULLEMENT ACCEPTÉS : A.SURFACES EXTÉRIEURES ET INTÉRIEURES EXPOSÉES : 1.5 MIL EN MOYENNE ET 1.2 MIL MINIMUM.

B.ESSAIS DE FINITION DE SURFACE DES ARMOIRES :

TOUTES LES CARACTÉRISTIQUES DE CONSTRUCTION ET DE RENDEMENT DE LA MENUISERIE DOIVENT ÊTRE ENTIÈREMENT CONFORMES AUX NORMES SEFA 8. À LA DEMANDE DU PROPRIÉTAIRE, IL FAUT PROCÉDER À DES ESSAIS EFFECTUÉS PAR UN TIERS INDÉPENDANT POUR VALIDER QUE LE RENDEMENT EST CONFORME AUX SPÉCIFICATIONS DE FINITION.

B.DOS DES ARMOIRES ET AUTRES SURFACES NON EXPOSÉES À LA VUE : 1.2 MIL EN MOYENNE

PARTIE 3 EXÉCUTION

3.01INSTALLATION

A.INSTALLATION DE SYSTÈMES D'AMEUBLEMENT :

CONCEPTEUR, AU MOMENT DE TERMINER L'INSTALLATION.

1.INSTALLER LES SYSTÈMES EN CONFORMITÉ STRICTE AVEC LES INSTRUCTIONS DU FABRICANT. 2.INSTALLER LES ÉLÉMENTS DES SYSTÈMES D'APLOMB, D'ÉQUERRE ET DROITS, SANS AUCUNE DISTORSION ET SOLIDEMENT ANCRÉS À LA STRUCTURE DE L'IMMEUBLE. AU BESOIN, AJUSTER À L'AIDE DE CALES DISSIMULÉES.

B.INSTALLER LES ÉLÉMENTS SUSPENDUS, LES SURFACES DE TRAVAIL, LES ÉVIERS ET LES ACCESSOIRES.

A.RÉPARER OU RETIRER ET REMPLACER LES OUVRAGES DÉFECTUEUX, SELON LES INDICATIONS DU

3.02RÉGLAGE

CONSTRUCTION.

A.NETTOYER LES SURFACES DES SYSTÈMES D'AMEUBLEMENT DE LABORATOIRE FINIS À L'ATELIER ET

RETOUCHER AU BESOIN. 3.04PROTECTION DES OUVRAGES FINIS

A.PRÉVOIR TOUTES LES MESURES DE PROTECTION NÉCESSAIRES POUR ÉVITER D'EXPOSER LES SYSTÈMES D'AMEUBLEMENT DE LABORATOIRE ET LES ÉLÉMENTS QUI Y SONT FIXÉS À D'AUTRES TRAVAUX DE

B.AVISER L'ENTREPRENEUR DES PROCÉDURES ET PRÉCAUTIONS NÉCESSAIRES POUR PROTÉGER LE MATÉRIEL, LES SYSTÈMES D'AMEUBLEMENT DE LABORATOIRE INSTALLÉS, LA MENUISERIE ET LA QUINCAILLERIE CONTRE LES DOMMAGES QUI POURRAIENT SURVENIR AU COURS DES TRAVAUX EXÉCUTÉS PAR D'AUTRES CORPS DE MÉTIER.

Les dimensions figurant dans ce dessin sont présentées à des fins d'évaluation seulement. Il relève de chaque entrepreneur et de chaque sous-traitant de vérifier toutes les conditions et toutes les dimensions sur place avant la mise en route de leurs travaux respectifs.





4 ÉMIS POUR ADDENDUM 1 3 ÉMIS POUR SOUMISSION 2 DOCUMENT À 99%, À FAIRE RÉVISER. 1 DOCUMENT, À FAIRE RÉVISER. 08/11/2013 N° RÉVISI□N

RÉVISIONS

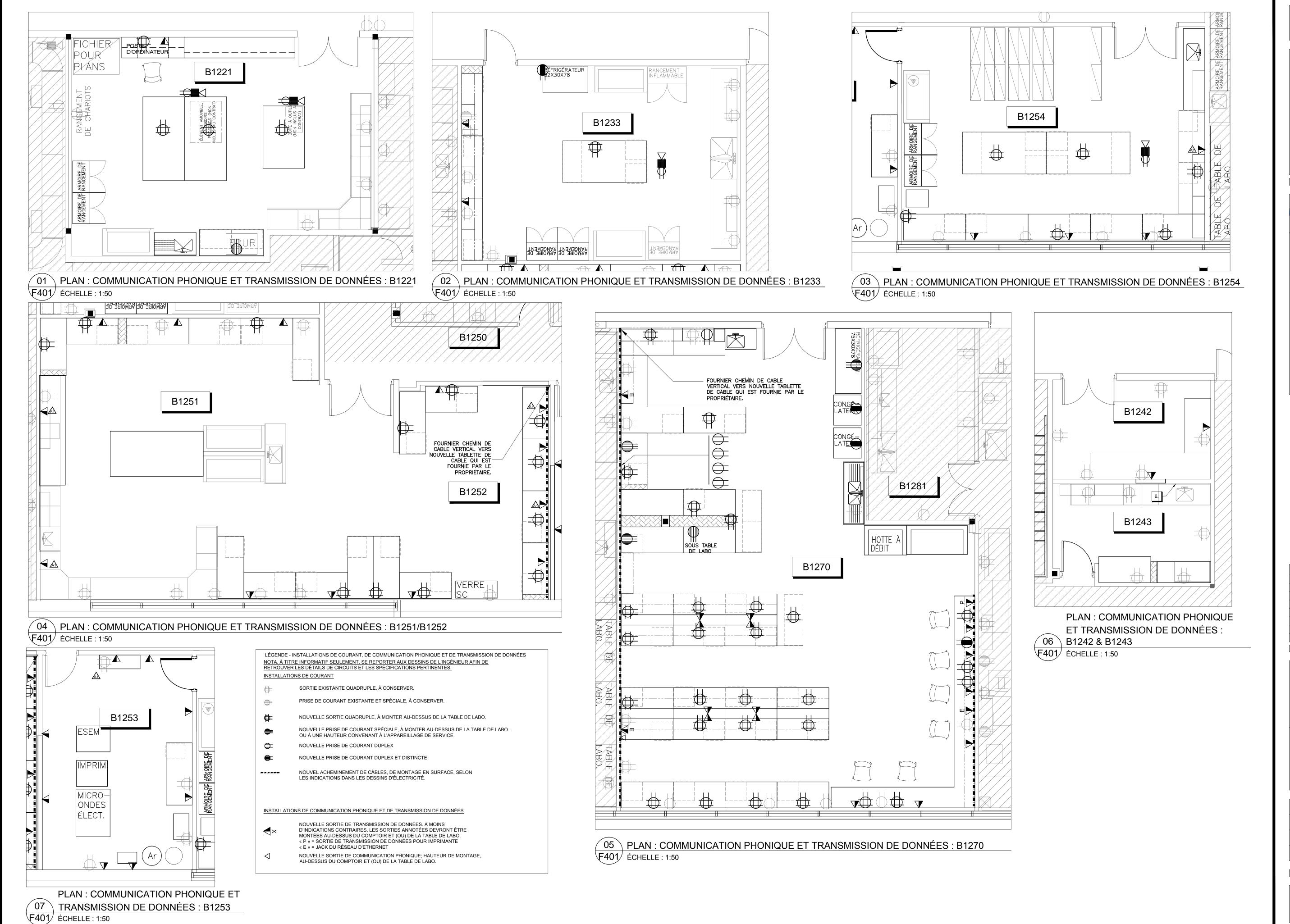
n° du projet

MUSÉE DE LA NATURE -**CAMPUS DU** PATRIMOINE NATUREL

DEVIS

1 440, CHEMIN PINK, GATINEAU

F-301



Les dimensions figurant dans ce dessin sont présentées à des fins d'évaluation seulement. Il relève de chaque entrepreneur et de chaque sous-traitant de vérifier toutes les conditions et toutes les dimensions sur place avant la mise en route de leurs travaux respectifs.

AN CLÉ

nature

Canadian museum of nature

Nature

musée canadien de la nature

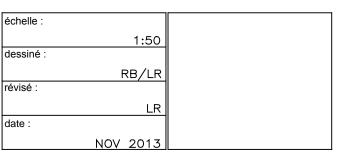


4	ÉMIS POUR ADDENDUM 1	18/03/201
3	ÉMIS POUR SOUMISSION	14/02/201
2	DOCUMENT À 99%, À FAIRE RÉVISER.	27/11/201
1	DOCUMENT, À FAIRE RÉVISER.	08/11/201
N۴	RÉVISION	DATE
RÉVI	SIDNS	

MUSÉE DE LA NATURE -CAMPUS DU PATRIMOINE NATUREL

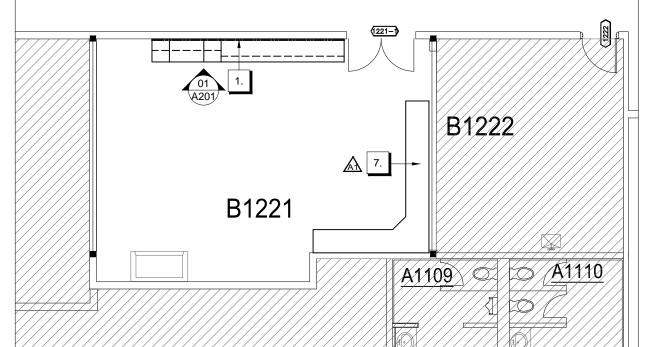
1 440, CHEMIN PINK, GATINEAU

PLAN DES INSTALLATIONS
DE COMMUNICATION
PHONIQUE ET DE
TRANSMISSION DE DONNÉES



n° du projet : RDPROJNO

F-401



NOTES GÉNÉRALES SE RAPPORTANT AU PLAN DE CLOISONNEMENT

- 1. L'ENTREPRENEUR DOIT S'ASSURER QUE TOUS LES TRAVAUX À RÉALISER EN VERTU DU PRÉSENT CONTRAT SERONT CONFORMES AUX CODES PERTINENTS DES AUTORITÉS NATIONALE, PROVINCIALE ET MUNICIPALE..
- L'ENTREPRENEUR SERA RESPONSABLE DE TOUS LES TRAVAUX PRÉSENTÉS ET (OU) PRESCRITS DANS LES DESSINS ET LE DEVIS.
 L'ENTREPRENEUR DEVRA FOURNIR TOUS LES MATÉRIAUX ET TOUTE LA MAIN-D'OEUVRE NÉCESSAIRES POUR RÉALISER TOUTES LES PHASES DES TRAVAUX INDIQUÉS DANS LE PRÉSENT CONTRAT.
- L'ENTREPRENEUR DEVRA VÉRIFIER TOUS LES MATERIAUX ET TOUTE LA MAIN-D'OEUVRE NECESSAIRES POUR REALISER TOUTES LES PHASES DES TRAVAUX INDIQUES DANS LE PRESENT CONTRAT.

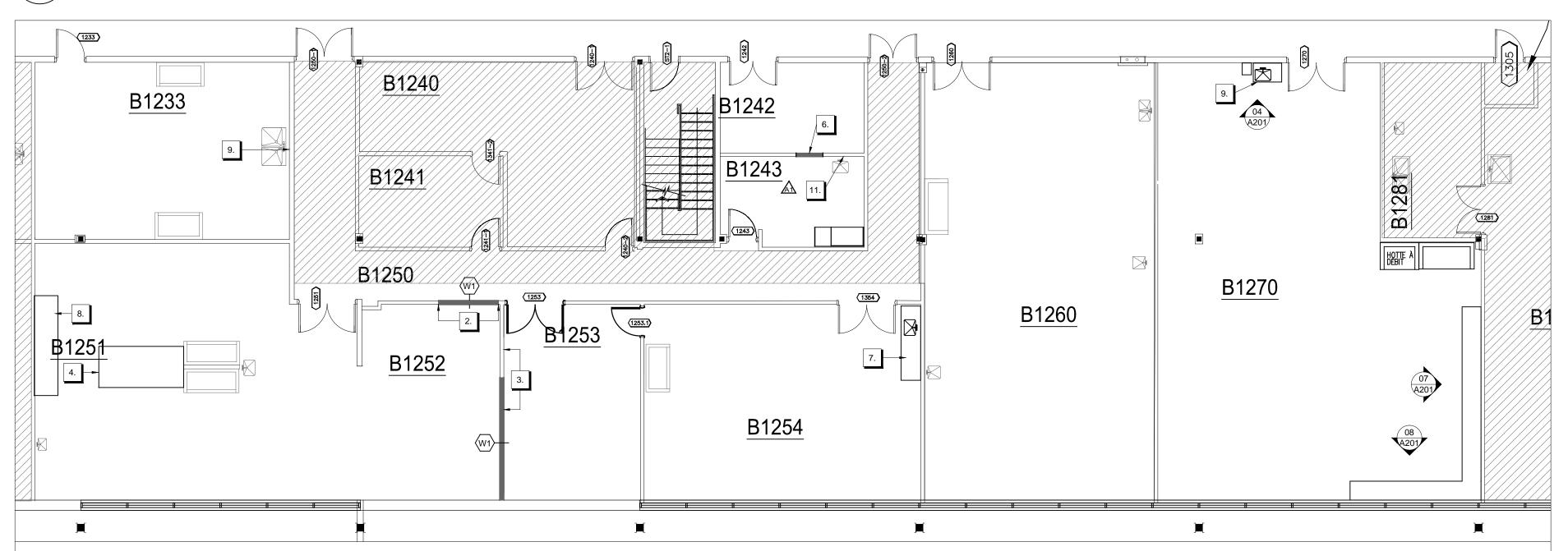
 L'ENTREPRENEUR DEVRA VÉRIFIER TOUS LES DESSINS, L'ENSEMBLE DU DEVIS AINSI QUE LES DIMENSIONS, LES MESURES ET LES CONDITIONS DU CHANTIER; IL DEVRA FAIRE PART AU GESTIONNAIRE DU PROJET DE TOUTE

 CONTRADICTION ET (OU) DE TOUTE OMISSION ET CE, AVANT LA MISE EN ROUTE DES PRÉSENTS TRAVAUX. SE REPORTER AUX DESSINS DE GÉNIE CIVIL AFIN DE RETROUVER LES EXIGENCES ET LES STIPULATIONS
- 5. DANS LE PRÉSENT DESSIN, TOUTES LES DIMENSIONS SONT MÉTRIQUES. À MOINS D'INDICATIONS CONTRAIRES, CENTRER TOUTES LES NOUVELLES CLOISONS LE LONG DU MOTIF DE QUADRILLAGE DU PLAFOND. À MOINS D'INDICATIONS CONTRAIRES, TOUTES LES DIMENSIONS SONT PRISES D'UNE FAÇADE À L'AUTRE DES CLOISONS OU DES COLONNES.
- À MOINS D'INDICATIONS CONTRAIRES, MONTER TOUS LES NOUVEAUX BÂTIS DE PORTES À 100 mm DE LA CLOISON.
 L'ENTREPRENEUR DEVRA PROTÉGER LES TRAVAUX FINIS ET NON FINIS DE CE CONTRAT ET (OU) LES TRAVAUX D'AUTRES TIERCES LE CAS ÉCHÉANT ET CE, JUSQU'À CE QUE SES TRAVAUX SOIENT TERMINÉS ET ACCEPTÉS.
 L'ENTREPRENEUR DEVRA PROTÉGER LA ZONE À L'EXTÉRIEUR DE L'ENCEINTE DU CONTRAT CONTRE LES DÉBRIS ET LA POUSSIÈRE RÉSULTANT DES TRAVAUX DE RÉNOVATION; POUR CE FAIRE, IL SE DEVRA DE MONTER UNE
- BARRIÈRE TEMPORAIRE, SE PROLONGEANT DU PLANCHER JUSQU'AU PLAFOND

 9. L'ENTREPRENEUR DEVRA RAPIÉCER ET RÉPARER TOUTES LES SURFACES DE MURS, DE PLANCHERS ET DE PLAFONDS AFFECTÉES PAR LA CONSTRUCTION. À FINIR EN CONFORMITÉ AVEC LES INDICATIONS COMPRISES DANS LES PLANS DE FINITION.
- 10. SE SERVIR D'UNE CRAIE POUR MARQUER L'EMPLACEMENT DE TOUTES LES NOUVELLES CLOISONS ET FAIRE APPROUVER L'AMÉNAGEMENT DES CLOISONS PAR LA PERSONNE CHARGÉE DE LA CONCEPTION DES TRAVAUX ET CE, AVANT LE MONTAGE PROPREMENT DIT DES LISSES ET DES MONTANTS EN MÉTAL.
 11. IL S'AGIT ICI D'UN BÂTIMENT À L'ÉTAT OCCUPÉ. L'ENTREPRENEUR SE DEVRA D'AVISER LE GESTIONNAIRE DU PROJET ET LES PERSONNES CHARGÉES DE GÉRER LE BÂTIMENT AU MOINS 24 HEURES À L'AVANCE ET CE, AVANT
- LA MISE EN ROUTE DE N'IMPORTE QUEL TRAVAIL APRÈS LES HEURES NORMALES DE BUREAU AINSI QUE DANS LES CAS Où IL S'AGIT DE TRAVAUX BRUYANTS ET SALISSANTS. L'ON SE DEVRA DE NETTOYER LES ESPACES ACCESSIBLES AU GRAND PUBLIC À LA FIN DE CHAQUE QUART DE TRAVAIL.
- 12. L'ENTREPRENEUR SE DEVRA DE COORDONNER LE TOUT AVEC LES DESSINS DE MÉCANIQUE ET D'ÉLECTRICITÉ ET PASSER LES CONDITIONS DU CHANTIER EN REVUE, AFIN D'IDENTIFIER LES BOÎTES DE RACCORDEMENT, LES CONDUITS ET LES ARTICLES DU GENRE QUI LONGENT OU QUI TRAVERSENT DE NOUVELLES CLOISONS È L'INTÉRIEUR DU PLÉNUM DU PLAFOND ET CE, EN FONCTION DU BESOIN POUR TENIR COMPTE DE CES INTERFÉRENCES OU OBSTACLES

01 PLAN DES CLOISONS

A101 ÉCHELLE : 1:100



02 PLAN DES CLOISONS A101 ÉCHELLE : 1:100

					NOMENCLA	ATURE DES	S PORT	ES ET DE LA QUIN	ICAILLER	RIE –	19È ÉTAGE
PORTE N° DEPUIS	VERS	BATTANT	TYPE DE PORTE	DIMENSIONS DE LA PORTE (Ixhxp)	CONSTRUCTION			CONSTRUCTION DE BÂTI	FIN PORTE		NOTES ET (OU) COMMENTAIRES
1253.1 1254	1253	RH	1	915X2134X45	EN MÉTAL CREUX ET À COTE D'IGNIFUGEAGE DE 3/4 HEURE (ÉTIQUETTE APPOSÉE EN USINE)		A	EN ACIER EMBOUTI ET À COTE D'IGNIFUGEAGE DE 3/4 HEURE (ÉTIQUETTE APPOSÉE EN USINE)	P-2	P-2	NOUVELLE PORTE À COTE DE RÉSISTANCE AU FEU DE % HEURE (ÉTIQUETTE APPOSÉE EN USINE)
1253 B1254	B1253	RH/LH	2	CHAQUE PORTE (QTY 2) 915X2134X45	EN MÉTAL CREUX ET À COTE D'IGNIFUGEAGE DE 3/4 HEURE (ÉTIQUETTE APPOSÉE EN USINE)			EN ACIER EMBOUTI ET À COTE D'IGNIFUGEAGE DE 3/4 HEURE (ÉTIQUETTE APPOSÉE FN LISINF)	P-2	P-2	NOUVELLE PORTE À COTE DE RÉSISTANCE AU FEU DE % HEURE (ÉTIQUETTE APPOSÉE EN USINE)

LÉGENDE DES PORTES ET DE LA QUINCAILLERIE L'ENTREPRENEUR SERA RESPONSABLE DE FOURNIR ET MONTER CE QUI SUIT :

QUINCAILLERIE

- SERRURE: TEL QUE LE SYSTÈME EXISTANT EN PLACE AU PORTES ADJACENTES (MORTAISE, SARGEANT, MULTI-FONCTION)
 CHARNIÈRES: À PALIERS À BILLES, DE POIDS STANDARD ET À MORTAISE COMPLÈTE, DE FABRICATION STANLEY CB179 OU DE
- FABRICATION ÉQUIVALENTE ET APPROUVÉE.

 FERME-PORTE ULTRA-ROBUSTE : HOMOLOGUÉ PAR LES ULC ET À ASSORTIR À CE QUI EST CONSIDÉRÉ COMME STANDARD POUR LE
- BÂTIMENT.

 BAS DE PORTE AUTOMATIQUE : BAS DE PORTE À MORTAISE; IL S'AGIT ICI D'UNE GARNITURE D'ÉTANCHÉITÉ EN NÉOPRÈNE NOIR ET DE
- BAS DE PORTE AUTOMATIQUE : BAS DE PORTE À MORTAISE; IL S'AGIT ICI D'UNE GARNITURE D'ÉTANCHEITE EN NEOPRENE NOIR ET DE FABRICATION KN CROWDER.
- PLAQUE DE BUTÉE : À FINI EN ACIER INOXYDABLE ET DE 305 mm DE HAUTEUR SUR LA LARGEUR DE LA PORTE; À MONTER DE PART ET D'AUTRE DE LA PORTE.
- BUTOIR DE PORTE : EN FORME DE DÔME, DE STYLE GSH 200B ET À FINI C26D; ALTERNATIVEMENT, TOUT AUTRE PRODUIT ÉQUIVALENT ET APPROUVÉ.

∧ HG-02

- SERRURE: TEL QUE LE SYSTÈME EXISTANT EN PLACE AU PORTES ADJACENTES (MORTAISE, SARGEANT, MULTI-FONCTION) SUR PANNEAU DE PORTE ACTIF
- CHARNIÈRES: À PALIERS À BILLES, DE POIDS STANDARD ET À MORTAISE COMPLÈTE, DE FABRICATION STANLEY CB179 OU DE
 FABRICATION ÉQUIVALENTE ET APPROUVÉE. FERME—PORTE ULTRA—ROBUSTE: HOMOLOGUÉ PAR LES ULC ET À ASSORTIR À CE QUI EST
 CONSIDÉRÉ COMME STANDARD POUR LE BÂTIMENT SUR CHAQUE PANNEAU
- BAS DE PORTE AUTOMATIQUE : BAS DE PORTE À MORTAISE; IL S'AGIT ICI D'UNE GARNITURE D'ÉTANCHÉITÉ EN NÉOPRÈNE NOIR ET DE FABRICATION KN CROWDER CHAQUE PANNEAU
- PLAQUE DE BUTÉE : À FINI EN ACIER INOXYDABLE ET DE 305 mm DE HAUTEUR SUR LA LARGEUR DE LA PORTE; À MONTER DE PART ET D'AUTRE DE LA PORTE. CHAQUE PANNEAU
- BUTOIR DE PORTE : EN FORME DE DÔME, DE STYLE GSH 200B ET À FINI C26D; ALTERNATIVEMENT, TOUT AUTRE PRODUIT ÉQUIVALENT ET APPROUVÉ CHAQUE PANNEAU
- PÊNE DORMANT SUR PANNEAU DE PORTE INACTIF

FINITIONS :

P-2 - COULEUR DE PEINTURE POUR PORTE ET BÂTI, À ASSORTIR AUX OUVRAGES EXISTANTS ET À FINITION SATINÉE.

NOTES GÉNÉRALES

- 1. NOUVELLES INSTALLATIONS : PORTE, QUINCAILLERIE ET BÂTI, DEVANT ÊTRE FOURNIS, INSTALLÉS ET FINIS SELON LES INDICATIONS DE LA NOMENCLATURE DES PORTES ET DE LA QUINCAILLERIE. S'ASSURER DU FONCTIONNEMENT ADÉQUAT DE TOUTES LES PIÈCES COMPOSANTES DES PORTES ET DE LA QUINCAILLERIE..
- 2. SE REPORTER AUX TYPES DE CLOISONS AFIN DE DÉTERMINER LA GROSSEUR DU COLLIER DU BÂTI.
- 3. SI LA DALLE DU PLANCHER EST DÉSUNIE, L'ON SE DEVRA ALORS D'AMÉNAGER LES BÂTIS DE PORTES AVEC LES CALES REQUISES ET DE PEINDRE CES CALES, EN S'ASSURANT DE LES ASSORTIR À LA PEINTURE DES BÂTIS.
- 4. PRÉPARER TOUS LES BÂTIS POUR LA RÉCPETION DE LA QUINCAILLERIE ANNOTÉE.
- 5. RÉGLER LES FERME-PORTE DE SORTE QUE LA FORCE D'OUVERTURE REQUISE POUR OUVRIR LES PORTES NE SOIT PAS DE VALEUR SUPÉRIEURE À 4,9 LIVRES/22 NEWTONS.

03 NOMENCLATURE DES PORTES ET DE LA QUINCAILLERIE

A101

PLAN DES CLOISONS

CLOISONS

CLOISON EXISTANTE, À CONSERVER.



CLOISON, DE TYPE W1 : CLOISON À COTE D'IGNIFUGEAGE D'UNE HEURE CONSTRUCTION D'UNE DALLE À L'AUTRE : 1 ÉPAISSEUR DE GYPSE DE 16 mm ET DE TYPE « X »;

MONTANTS EN MÉTAL DE 92 mm, À 400 mm D'ENTRE AXES;

NATTES ISOLANTES ET INSONORISANTES, À MONTER DANS LE CREUX ENTRE LES MONTANTS;

1 ÉPAISSEUR DE GYPSE DE 16 mm ET DE TYPE « X »;

TIRER ET PONCER TOUS LES JOINTS DEW PANNEAUX MURAUX;

L'ENTREPRENEUR DEVRA SE SERVIR D'UN PRODUIT DE CALFEUTRAGE ET D'IGNIFUGEAGE ASSORTI POUR

IMPERMÉABILISER OU BOUCHER TOUTES LES FISSURES ENTRE LA CLOISON ET LE MUR ADJACENT, LA DALLE DE PLANCHER, LES DALLES DE PLAFONDS ET LES AUTRES PÉNÉTRATIONS DE SERVICE DANS CETTE CLOISON.

PORTES

NOUVELLE PORTE DE SIMPLE LARGEUR, À AMÉNAGER AVEC UN BÂTI ET LA QUINCAILLERIE NÉCESSAIRE. SE REPORTER À LA NOMENCLATURE DES PORTES ET DE LA QUINCAILLERIE AFIN DE RETROUVER LES DÉTAILS PERTINENTS.

LE NUMÉRO DE PORTE EST PRÉSENTÉ À TITRE INFORMATIF ET À DES FINS DE COORDINATION SEULEMENT.



PORTES EXISTANTES, À CONSERVER.



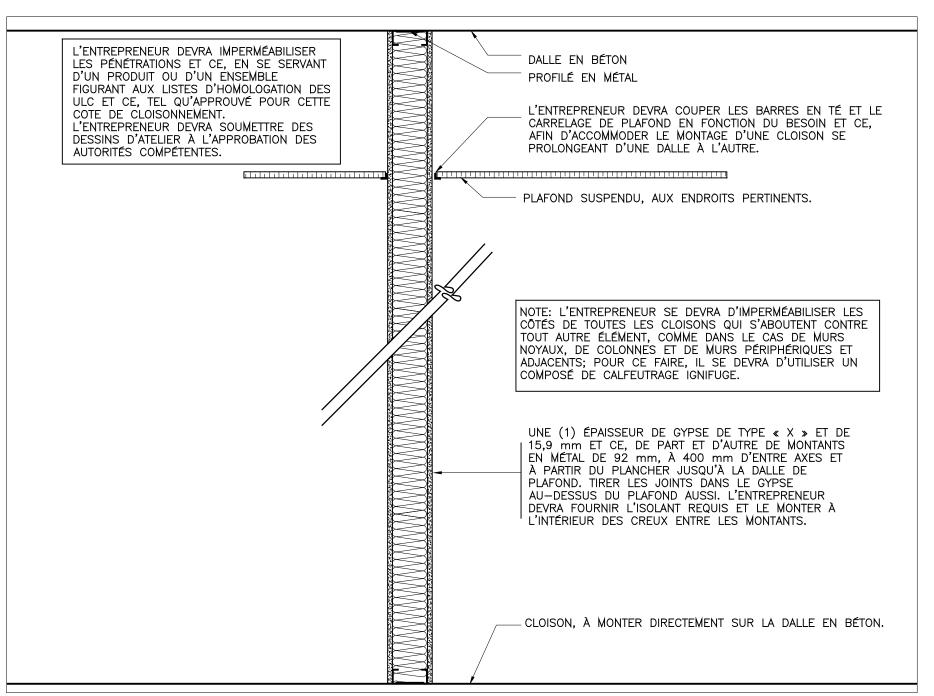
- NOTES DU PLAN

 1. MONTER UN OUVRAGE DE BLOCAGE DE MONTAGE EN SURFACE ET EN CONTRE-PLAQUÉ, AUX FINS DE SUPPORT DE NOUVELLES ARMOIRES SUPÉRIEURES ET DE MONTAGE MURAL. OUVRAGE DE BLOCAGE EN CONTRE-PLAQUÉ, À PEINDRE DE COULEUR S'ASSORTISSANT À CELLE DU MUR.
- CLOISON DE REMPLISSAGE, AU POINT D'ENLÈVEMENT D'UNE PORTE AU COURS DES ACTIVITÉS DE DÉMOLITION. CONSTRUCTION, À ASSORTIR À L'EXISTANTE (COTE DE RÉSISTANCE AU FEU D'UNE (1) HEURE).
- NOUVELLE CLOISON, À ALIGNER À L'OUVRAGE EXISTANT.
- 4. NOUVEAU DESSUS DE COMPTOIR, AVEC REBORD EN NEZ D'ARONDE ET DE POST-FAÇONNAGE; À INSTALLER POUR REMPLACER L'EXISTANT ET AMÉNAGÉ AVEC UN ÉVIER. FINITION EN STRATIFIÉ DE PLASTIQUE
- PRÉVOIR UN OUVRAGE DE BLOCAGE ET DE MONTAGE EN SURFACE, POUR LE NOUVEAU DISTRIBUTEUR DE PAPIER D'EMBALLAGE DE MONTAGE MURAL. OUVRAGE DE BLOCAGE, À PEINDRE DE COULEUR S'ASSORTISSANT À CELLE DU MUR.
- 6. CLOISON DE REMPLISSAGE, LÀ Où SE TROUVAIT LA PORTE TOURNANTE DE CHAMBRE NOIRE AINSI QUELA CONSTRUCTION DE CLOISONNEMENT CONNEXES; NOUVELLE CONSTRUCTION, À ASSORTIR À L'EXISTANTE, AVEC UNE COTE DE RÉSISTANCE AU FEU D'UNE (1) HEURE. RÉPARER LES SURFACES ADJACENTES AFFECTÉES PAR LES ACTIVITÉS DE DÉMOLITION. FINI, SELON LES INDICATIONS DU PLAN DE FINITION.

 7. NOUVEAU DESSUS DE COMPTOIR, AVEC REBORD EN NEZ D'ARONDE ET DE POST-FAÇONNAGE AINSI QU'AVEC UN DOSSERET D'ANTI-ÉCLABOUSSURES DE 100 mm ET DE MONTAGE RELEVANT DU PRÉSENT ENTREPRENEUR.
- SE REPORTER AUX DESSINS DE L'INGÉNIEUR AFIN DE RETROUVER LES SPÉCIFICATIONS SE RAPPORTANT AU NOUVEL ÉVIER À SIMPLE BASSIN.

 NOUVEAU DESSUS DE COMPTOIR DE 760 mm DE PROFONDEUR, AVEC REBORD EN NEZ D'ARONDE ET DE POST-FAÇONNAGE AINSI QU'AVEC DOSSERET D'ANTI-ÉCLABOUSSURES; DOSSERET, À INSTALLER À L'USINE
- EXISTANTE DE FABRICATION.

 9. INSTALLER LE NOUVEAU SYSTÈME DE DÉSIONISATION D'EAU, DE MONTAGE MURAL. PRÉVOIR UN OUVRAGE D'APPUI DE TYPE HYDROFUGE, EN CONFORMITÉ AVEC LES EXIGENCES. SE REPORTER AUX DESSSINS D'INGÉNIERIE AFIN DE RETROUVER LES EXIGENCES D'ÉLECTRICITÉ ET DE MÉCANIQUE.
- L'ENTREPRENEUR DEVRA REMPLACER LE QUADRILLAGE DE PLAFOND EN FONCTION DU BESOIN ET CE, AUX ENDROITS AFFECTÉS PAR SUITE D'OUVRAGES DE DÉMOLITION ET DE TRAVAUX DE CONSTRUCTION. L'ENTREPRENEUR DEVRA FOURNIR ET MONTER DU NOUVEAU CARRELAGE DE PLAFOND ET CE, EN FONCTION DU BESOIN; EN OUTRE, IL SE DEVRA D'IMPERMÉABILISER LE CARRELAGE DE PLAFOND DE NOUVEAU.
- MONTAGE DU SYSTÈME DE DÉSIONISATION D'EAU (DE MONTAGE MURAL), À L'ÉTAT DÉPLACÉ. PRÉVOIR UN OUVRAGE D'APPUI DE TYPE HYDROFUGE, EN CONFORMITÉ AVEC LES EXIGENCES. SE REPORTER AUX DESSSINS D'INGÉNIERIE AFIN DE RETROUVER LES EXIGENCES D'ÉLECTRICITÉ ET DE MÉCANIQUE.



O4 COUPE MURALE : TYPE W1 A101 ÉCHELLE : 1:10 Les dimensions figurant dans ce dessin sont présentées à des fins d'évaluation seulement. Il relève de chaque entrepreneur et de chaque sous-traitant de vérifier toutes les conditions et toutes les dimensions sur place avant la mise en route de leurs travaux respectifs.

PLAN C



IMPORTANT:
GESTION DE LA LUTTE
ANTIPARASITAIRE PAR LE MUSÉE
CANADIEN DE LA NATURE - TOUS LES
MATÉRIAUX, OUTILS ET APPAREILS À
UTILISER AUX FINS DE RÉALISATION DES
TRAVAUX DU PROJET EN COURS
DEVRONT ÊTRE PRÉSENTÉS AU MUSÉE
ET CE, EN VUE DE LES GELER PENDANT
SEPT (7) JOURS OU À DES FINS
D'INSPECTION VISUELLE. CETTE
PÉRIODE D'INSPECTION ET (OU) DE

CONGÉLATION DEVRA ÊTRE GARDÉE EN LIGNE DE COMPTE LORS DE L'ÉTABLISSEMENT DU CALENDRIER DE CONSTRUCTION DU PROJET. S'ASSURER QUE LES ÉCHÉANCIERS D'EXPÉDITION RESPECTENT CETTE EXIGENCE ET QU'ILS N'ENTRAÎNENT AUCUN RETARD.



_			
	5	ÉMIS POUR ADDENDUM 1	18/03/2014
Ī	4	ÉMIS POUR SOUMISSION	14/02/2014
Ī	3	DOC. À 99%, À FAIRE RÉVISER.	27/11/2013
Γ	2	DOC. À 99%, À FAIRE RÉVISER.	05/11/2013
	1	DOC. À 66%, À FAIRE RÉVISER.	16/10/2013
	N°	RÉVISION	DATE
	RÉVIS	IUNS	

MUSÉE DE LA NATURE -CAMPUS DU PATRIMOINE NATUREL

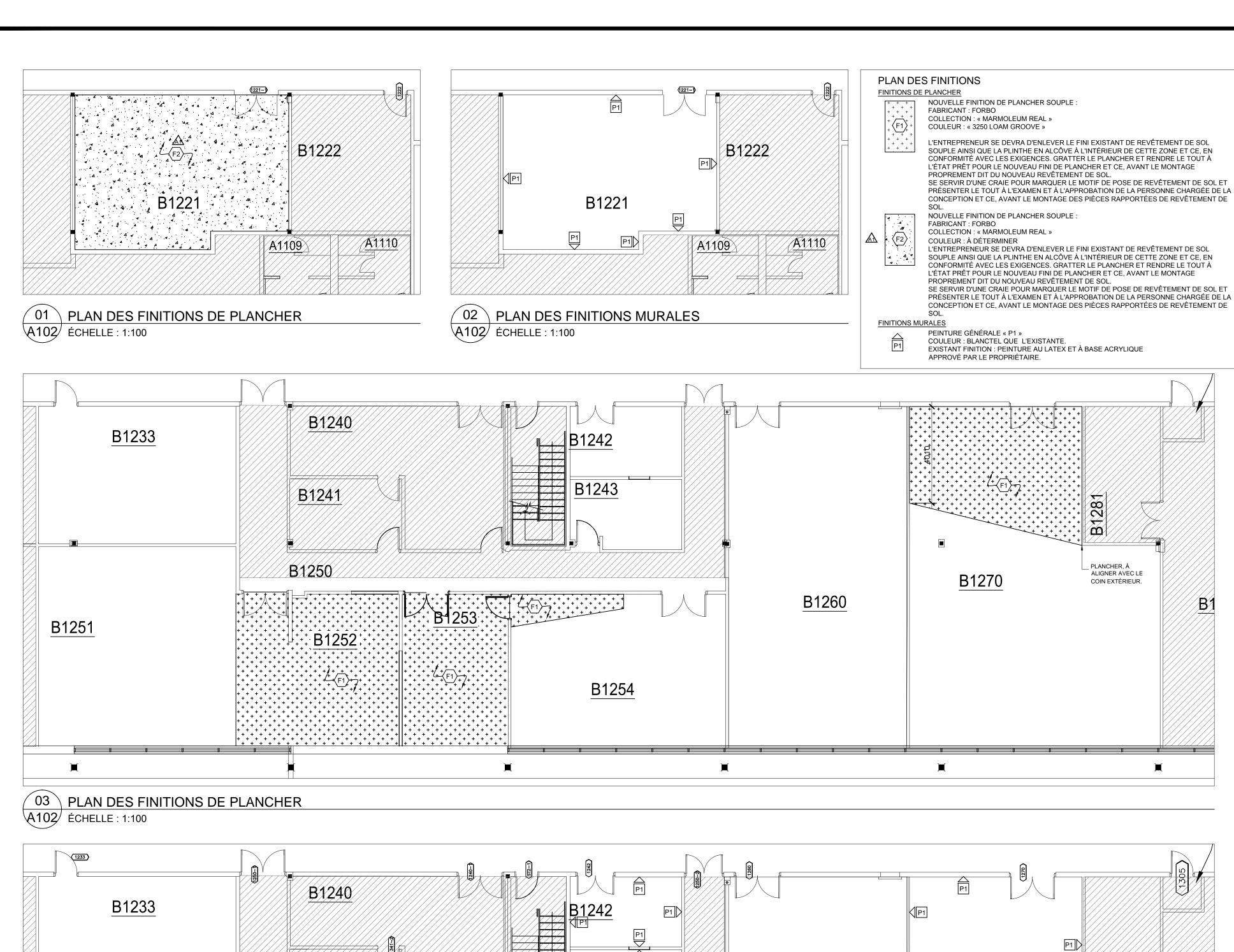
1 440, CHEMIN PINK, GATINEAU

PLAN DES CLOISONS -NOMENCLATURE DES PORTES ET DE LA QUINCAILLERIE -COUPE MURALE

échelle :	
	AS NOTED
dessiné :	
	LR/RB
révisé :	·
	LR
date:	
	NOV 2013

n° du projet :

A-101



B1241 81281 P1 P1 P1 P1 B1250 B1270

B1254

P1 P1

B1260

P1

04 PLAN DES FINITIONS MURALES A102 ÉCHELLE : 1:100

B1251

P1 P1

B1252

NOTES GÉNÉRALES SE RAPPORTANT AUX FINITIONS DE PLANCHER :

- L'ON DEVRA COMMANDER L'ENSEMBLE DES MATÉRIAUX DÈS L'APPROBATION DES DESSINS D'ATELIER ET (OU) DES ÉCHANTILLONS. À CE MOMENT-CI, L'ENTREPRENEUR SE DOIT DE CONFIRMER QUE TOUTES LES EXPÉDITIONS DE MARCHANDISES RESPECTERONT LES ÉCHÉANCIERS DE CONSTRUCTION ÉTABLIS. AUCUN MATÉRIAU DE SUBSTITUTION NE SERA ACCEPTÉ PAR SUITE D'AVOIR PLACÉ UNE COMMANDE DE MATÉRIAUX EN RETARD. ADVENANT QUE DES MATÉRIAUX NE SOIENT PAS DISPONIBLES À TEMPS POUR RESPECTER LES DATES D'EXÉCUTION ÉTABLIES ET ADVENANT QUE L'ENTREPRENEUR SE PROPOSE DE PRÉSENTER UNE DEMANDE D'UTILISATION DE MATÉRIAUX DE SUBSTITUTION, IL SE DEVRA DE PRODUIRE UNE PREUVE COMME QUOI IL A BEL ET BIEN PASSÉ SA COMMANDE OU
- 2. L'ENTREPRENEUR DEVRA PRÉPARER LA DALLE POUR LA RÉCEPTION DU REVÊTEMENT DE SOL ET CE, SELON LES RECOMMENDATIONS ÉCRITES DU FABRICANT. INCLINER ET LISSER LA DALLE, AFIN DE LUI ASSURER UN BON DRAINAGE.
- L'ENTREPRENEUR DEVRA UTILISER UNE CRAIE POUR MARQUER L'EMPLACEMENT DE TOUTES LES PIÈCES RAPPORTÉES DE REVÊTEMENT DE SOL AINSI QUE LE MOTIF DE POSE SUR LE SOUS-PLANCHER; À SOUMETTRE À L'APPROBATION DE LA PERSONNE CHARGÉE DE LA CONCEPTION DU TOUT ET CE, AVANT LA MISE EN ROUTE DES PRÉSENTS TRAVAUX.
- 4. L'ENTREPRENEUR SE DEVRA DE PROTÉGER LE PLANCHER PAR L'EMPLOI DE FEUILLARDS EN POLYÉTHYLÈNE DE 6 mills. AMÉNAGER LES JOINTS DES FEUILLARDS AVEC DU RUBAN ASSORTI. LA COLLE DU RUBAN NE DEVRA PAS VENIR EN CONTACT AVEC LE REVÊTEMENT DE SOL. GARDER CETTE PROTECTION EN PLACE TOUT AU LONG DES ACTIVITÉS DE CONSTRUCTION.
- 5. L'ENTREPRENEUR DEVRA RAPIÉCER ET RÉPARER LES FINIS DE PLANCHER EN CONFORMITÉ AVEC LES EXIGENCES ET POUR FAIRE SUITE AUX ACTIVITÉS DE DÉMOLITION ET DE CONSTRUCTION.
- 6. L'ENTREPRENEUR DEVRA PRÉVOIR DES LISIÈRES DE TRANSITION APPROPRIÉES LE LONG DE TOUS LES CHANGEMENTS DANS LES REVÊTEMENTS DE SOL. L'ENTREPRENEUR SE DEVRA AUSSI DE REMETTRE UN ÉCHANTILLON À L'APPROBATION DE LA PERSONNE CHARGÉE DE LA CONCEPTION ET CE, AVANT LA MISE EN ROUTE DES PRÉSENTS TRAVAUX.
- 7.1. TOUS LES REVÊTEMENTS DE SOL À L'INTÉRIEUR D'UN LOCAL ET (OU) D'UNE MÊME ZONE DE REVÊTEMENT DEVRONT AVOIR LE
- MÊME NUMÉRO DE LOT OU DE PRODUCTION . 7.2. SOUMETTRE UN ÉCHANTILLON DES TIGES DE SOUDAGE PROPOSÉES À L'EXAMEN ET À L'APPROBATION DES AUTORITÉS
- 7.3. LA POSE DU REVÊTEMENT DE SOL ET DE TOUTES LES PIÈCES COMPOSANTES NÉCESSAIRES DEVRA ÊTRE CONFORME AUX
- 7.4. PROLONGER LE REVÊTEMENT DE SOL SUR LES SURFACES QUI SE TROUVERONT SOUS DU MOBILIER ET (OU) DES TRAVAUX
- 7.5. TRUSQUINER ET COUPER LE REVÊTEMENT DE SOL EN TENANT COMPTE DES CONDITIONS DU CHANTIER.

PROTECTION DU REBORD SUPÉRIEUR DES OUVRAGES EN ALCÔVE DEVRA ÊTRE EN ALUMINIUM ANODISÉ.

- RÉALISER LE NETTOYAGE INITIAL EN CONFORMITÉ AVEC LES INSTRUCTIONS DU FABRICANT. INCLURE LES INSTRUCTIONS DE NETTOYAGE ET D'ENTRETIEN DU FABRICANT DANS LE MANUEL D'EXPLOITATION ET D'ENTRETIEN. PROLONGER LE REVÊTEMENT DE SOL AFIN DE CRÉER UNE PLINTHE MURALE EN ALCÔVE. ASSORTIR LE TOUT À LA HAUTEUR EXISTANTE. UTILISER LES PIÈCES COMPOSANTES STANDARD DU FABRICANT POUR LE FAÇONNAGE DES PLINTHES EN ALCÔVE. LA
- 8. L'ENTREPRENEUR SE DEVRA DE PRODUIRE DES ÉCHANTILLONS DES REVÊTEMENTS DE SOL PROPOSÉS ET DE LES SOUMETTRE À L'EXAMEN ET À L'APPROBATION DES AUTORITÉS COMPÉTENTES..

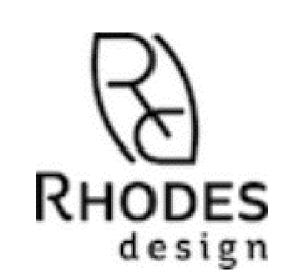
NOTES GÉNÉRALES SE RAPPORTANT AUX FINITIONS MURALES

- L'ON DEVRA COMMANDER L'ENSEMBLE DES MATÉRIAUX DÈS L'ADJUDICTION DU CONTRAT DE CONSTRUCTION. À CE MOMENT-CI, L'ENTREPRENEUR SE DOIT DE CONFIRMER QUE TOUTES LES EXPÉDITIONS DE MARCHANDISES RESPECTERONT LES ÉCHÉANCIERS DE CONSTRUCTION ÉTABLIS. AUCUN MATÉRIAU DE SUBSTITUTION NE SERA ACCEPTÉ PAR SUITE D'AVOIR PLACÉ UNE COMMANDE DE MATÉRIAUX EN RETARD. ADVENANT QUE DES MATÉRIAUX NE SOIENT PAS DISPONIBLES À TEMPS POUR RESPECTER LES DATES D'EXÉCUTION ÉTABLIES ET ADVENANT QUE L'ENTREPRENEUR SE PROPOSE DE PRÉSENTER UNE DEMANDE D'UTILISATION DE MATÉRIAUX DE SUBSTITUTION, IL SE DEVRA DE PRODUIRE UNE PREUVE COMME QUOI IL A BEL ET BIEN PASSÉ SA COMMANDE OU SES COMMANDES À TEMPS.
- L'ENTREPRENEUR DEVRA PRODUIRE DES ÉCHANTILLONS DE CONTRÔLE DES COULEURS ET LES PRÉSENTER À L'EXAMEN ET À L'APPROBATION DE LA PERSONNE CHARGÉE DE LA CONCEPTION ET CE, POUR TOUTES LES PEINTURES PRESCRITES DANS LA ZONE DU CONTRAT. LES ÉCHANTILLONS DEVRONT ÊTRE MONTÉES SUR DES PLAQUETTES DE 305 SUR 305 mm ET ÊTRE ÉTIQUETÉS SELON LA LÉGENDE DES FINIS DE PEINTURE.
- 3. À MOINS D'INDICATIONS CONTRAIRES, TOUTES LES FINITIONS DE PEINTURE DEVRONT ÊTRE À LA PEINTURE AU LATEX ET À FINI DE
- 4. À MOINS D'INDICATIONS CONTRAIRES ET POUR TOUTES LES SURFACES SUR LESQUELLES L'ON SE DOIT D'APPLIQUER DE LA PEINTURE. L'ENTREPRENEUR SE DEVRA D'APPRÊTER LE TOUT PAR L'APPLICATION D'UNE COUCHE D'ENDUIT AU LATEX; APRÈS QUOI, IL SE DEVRA DE PONCER TOUTES LES SURFACES, DE RÉPARER TOUS LES CREUX ET AINSI DE SUITE ET CE, PAR L'EMPLOI D'UN COMPOSÉ À GYPSE. TOUTES LES SURFACES RAPIÉCÉES DEVRONT RECEVOIR UN APPRÊT SUR LES PLAQUES EN CAUSE. PONCER ALORS LE TOUT, APPLIQUER UHNE COUCHE DE PEINTURE DE FINITION (DE LA COULEUR PRESCRITE) ET UNE FOIS CETTE DERNIÈRE COUCHE SÉCHÉE, REPONCER LE TOUT ET FINIR LES SURFACES PAR L'EMPLOI D'UNE COUCHE DÉFINITIVE DE PEINTURE
- 5. NE PAS PEINDRE LES GICLEURS NI L'APPAREILLAGE DE SÉCURITÉ D'INCENDIE. ENLEVER TOUTES LES ÉCLABOUSSURES.
- À L'APPARITION D'UNE CONTRADICTION OU D'UNE INCERTITUDE, IL FAUDRA ALORS COMMUNIQUER AVEC LE CONCEPTEUR AVANT D'ENTREPRENDRE L'APPLICATION DES PRODUITS DE FINITION

Les dimensions figurant dans ce dessin sont présentées à des fins d'évaluation seulement. Il relève de chaque entrepreneur et de chaque sous-traitant de vérifier toutes les conditions et toutes les dimensions sur place avant la mise en route de leurs travaux respectifs.



GESTION DE LA LUTTE ANTIPARASITAIRE PAR LE MUSÉE CANADIEN DE LA NATURE - TOUS LES MATÉRIAUX, OUTILS ET APPAREILS À UTILISER AUX FINS DE RÉALISATION DES TRAVAUX DU PROJET EN COURS DEVRONT ÊTRE PRÉSENTÉS AU MUSÉE ET CE, EN VUE DE LES GELER PENDANT SEPT (7) JOURS OU À DES FINS D'INSPECTION VISUELLE. CETTE PÉRIODE D'INSPECTION ET (OU) DE CONGÉLATION DEVRA ÊTRE GARDÉE EN LIGNE DE COMPTE LORS DE L'ÉTABLISSEMENT DU CALENDRIER DE CONSTRUCTION DU PROJET. S'ASSURER QUE LES ÉCHÉANCIERS D'EXPÉDITION RESPECTENT CETTE EXIGENCE ET QU'ILS N'ENTRAÎNENT AUCUN RETARD.



5	ÉMIS POUR ADDENDUM 1	18/03/2013
4	ÉMIS POUR SOUMISSION	14/02/2014
3	DOC. À 99%, À FAIRE RÉVISER.	27/11/2013
2	DOC. À 99%, À FAIRE RÉVISER.	05/11/2013
1	DOC. À 66%, À FAIRE RÉVISER.	16/10/2013
N*	RÉVISION	DATE
D4\/IS	STUNE	-1-

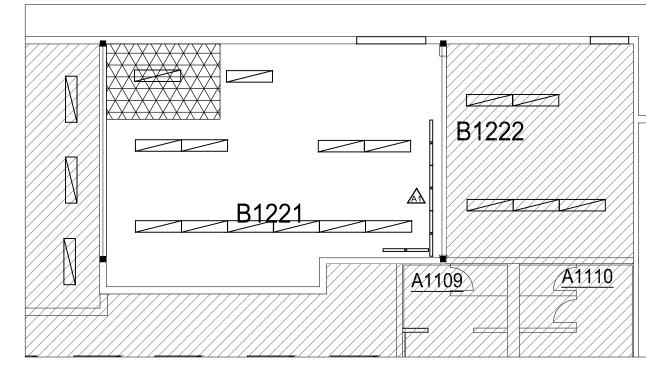
MUSÉE DE LA NATURE -CAMPUS DU PATRIMOINE NATUREL

1 440, CHEMIN PINK, GATINEAU

PLAN DES FINITIONS DE PLANCHER PLAN DES FINITIONS **MURALES**

échelle :		
	1:100	
dessiné :		
	LR	
révisé :		
	LR	
date:		
	AOÛT 2013	

A-102



01 PLAN DE PLAFOND RÉFLÉCHI : B1221 ÉCHELLE : 1:100 PLAN DE PLAFOND RÉFLÉCHI

CLOISONS NEUVES ET EXISTANTES

LINTEAUX DE PORTE

L'EMPLACEMENT DÉFINITIF DES LUMINAIRES DE L'ÉDIFICE DE BASE EST PRÉSENTÉ À TITRE INFORMATIF ET À DES FINS DE COORDINATION SEULEMENT. SE REPORTER AUX DESSINS DES INGÉNIEURS AFIN DE RETROUVER LE DEVIS D'ÉCLAIRAGE ET LES

DÉTAILS SE RAPPORTANT AUX CIRCUITS.

NOUVEL ÉCLARIAGE SOUS LE CABINET. SE REPORTER AUX PLANS DES INGÉNIEURS POUR PLUS DE DÉTAILS.

L'ENTREPRENEUR DEVRA REMPLACER LE MOTIF DE QUADRILLAGE DE PLAFOND AINSI QUE LE CARRELAGE DE PLAFOND EXISTANTS ET CE, AUX ENDROITS Où CES ÉLÉMENTS AURONT ÉTÉ AFFECTÉS PAR DES ACTIVITÉS DE CONSTRUCTION. L'ENTREPRENEUR DEVRA S'ASSURER QUE TOUS LES CARREAUX ET TOUTES LES PÉNÉTRATIONS SOIENT BIEN

PAR RAPPORT À LA COTE DE RÉSISTANCE AU FEU QUI S'AVÈRE NÉCESSAIRE.
PLAFOND, À ASSORTIR À L'EXISTANT : CARRELAGE EN GYPSE ET DE FABRICATION ARMSTRONG. SOUMETTRE LES DESSINS D'ATELIER À L'EXAMEN ET À L'APPROBATION DU CONCEPTEUR ET CE, AVANT DE COMMANDER LE CARRELAGE ET LES PIÈCES COMPOSANTES DU

IMPERMÉABILISÉS À L'AIDE D'UN PRODUIT DE CALFEUTRAGE APPROUVÉ

L'ENTREPRENEUR DEVRA AJUSTER LES TRAVAUX D'OSSATURE ET CAPUCHONNER LA CLOISON EXISTANTE ET CE, À 100 mm PLUS BAS QUE LE NIVEAU DU PLAFOND SUSPENDU ET INSONORISANT, EN SE SERVANT DE PANNEAUX MURAUX EN GYPSE. TIRER ET PONCER TOUS LES JOINTS. PEINDRE LA CLOISON SUSPENDUE, EN S'ASSURANT DE L'ASSORTIR À L'EXISTANTE.

NOTES GÉNÉRALES SE RAPPORTANT AU PLAN DE PLAFOND RÉFLÉCHI :

- 1. LIRE LE PRÉSENT DESSIN CONCURREMMENT AVEC TOUS LES AUTRES DESSINS AINSI QU'AVEC LE DEVIS. LE PLAN DE PLAFOND RÉFLÉCHI DONNE L'EMPLACEMENT DES LUMINAIRES SEULEMENT. SE REPORTER AUX DESSINS D'ÉLECTRICITÉ ET DE MÉCANIQUE AFIN DE RETROUVER LES STIPULATIONS PERTINENTES AINSI QUE L'EMPLACEMENT DES CIRCUITS, DES INTERRUPTEURS, DES TÊTES DE GICLAGE, DES ENSEIGNES DE SORTIE DE SECOURS, DES INSTALLATIONS D'ALARME INCENDIE AINSI QUE DES SOURCES D'AMENÉE ET DE RETOUR D'AIR, ETC.
- 2. FOURNIR ET INSTALLER UN NOUVEAU SYSTÈME DE BARRES EN TÉ ET DU CARRELAGE DE PLAFOND NEUF AUX ENDROITS AFFECTÉS PAR DES TRAVAUX DE DÉMOLITION, DE CONSTRUCTION, D'ENLÈVEMENT ET DE DÉPLACEMENT DE LUMINAIRES ET D'ARTICLES DU GENRE. AUX ENDROITS REQUIS, FOURNIR ET INSTALLER DES TÉS TRANSVERSAUX ADDITIONNELS, AFIN D'ASSURER LE RÉGLAGE ADÉQUAT DU CARRELAGE DE PLAFOND. SE REPORTER AUX DEVIS ET DESSINS DE MÉCANIQUE ET D'ÉLECTRICITÉ AFIN DE RETROUVER LES INSTRUCTIONS SE RAPPORTANT À LA FOURNITURE ET AU MONTAGE DE DIFFUSEURS, DE GRILLES D'AIR DE RETOUR, DE GICLEURS ET AINSI DE SUITE.
- 3. PROTÉGER ADÉQUATEMENT LES BARRES EN TÉ ET LE CARRELAGE DE PLAFOND AU COURS DES ACTIVITÉS DE DÉMOLITION ET DE CONSTRUCTION.
 RAPIÉCER, RÉPARER OU REMPLACER LES BARRES DE PLAFOND MANQUANTES, TACHÉES OU ENDOMMAGÉES, EN CONFORMITÉ AVEC LES EXIGENCES; IL
 DEVRA EN ÊTRE DE MÊME POUR LE CARRELAGE DE PLAFOND. LAISSER LE TOUT DANS UN ÉTAT RESSEMBLANT À DU NEUF. NETTOYER LE MOTIF DE
 QUADRILLAGE DE PLAFOND, EN ENLEVANT LES SALETÉS, LES TACHES, LA COLLE ET LES ARTICLES DU GENRE.
- 4. CARRELAGE DE PLAFOND, À ENLEVER ET À REMONTER, À DES FINS D'ACCÈS PAR D'AUTRES CORPS DE MÉTIER. (TRAVAUX DE MÉCANIQUE, D'ÉLECTRICITÉ ET DE CÂBLAGE).
- 5. L'ENTREPRENEUR DOIT S'ASSURER QUE TOUS LES TRAVAUX SONT CONFORMES AUX NORMES DE CONSTRUCTION AINSI QU'AUX CODES PERTINENTS DES GOUVERNEMENTS FÉDÉRAL, PROVINCIAL ET MUNICIPAL.
- 6. POUR FAIRE SUITE AU MONTAGE DE CONDUITS NEUFS POUR DE NOUVEAUX CIRCUITS, L'ENTREPRENEUR DEVRA COORDONNER SES TRAVAUX AVEC CEUX DES CORPS DE MÉTIER EN ÉLECTRICITÉ AFIN D'ÉTABLIR L'EMPLACEMENT D'ARTICLES NÉCESSITANT L'ENLÈVEMENT, L'EMPILAGE ET LE REMONTAGE DE
- 7. LES ENTREPRENEURS DEVRONT ENLEVER LEURS PROPRES DÉBRIS AU FUR ET À MESURE DE L'AVANCEMENT DES TRAVAUX. À LA FIN DE LA PHASE DE CONSTRUCTION, L'ENTREPRENEUR CHARGÉ DES TRAVAUX D'ARCHITECTURE DEVRA ENLEVER TOUS LES DÉBRIS NEUFS ET EXISTANTS QUI SONT ENCORE AU-DESSUS DE LA PARTIE SUPÉRIEURE DES CARREAUX DE PLAFOND ET DES LUMINAIRES À L'INTÉRIEUR DE LA ZONE DE TRAVAIL. SANS POUR AUTANT SE LIMITER À CE QUI SUIT, VOICI LA LISTE DE MATÉRIAUX QUI POURRAIENT ÊTRE CONSIDÉRÉS COMME DÉBRIS : PRODUITS D'IGNIFUGEAGE, CARREAUX DE PLAFOND, DÉBRIS D'ÉLECTRICITÉ ET DE MÉCANIQUE, MORCEAUX DE GYPSE ET MATÉRIAUX FAISANT PARTIE DES TRAVAUX DE COLOMBAGE.

B1240 $\mathbb{R} \times \mathbb{R} \times \mathbb{R} \times \mathbb{R} \times \mathbb{R} \times \mathbb{R}$ imes imes imes imes imes imes imes imes imes imesimes imes imes imes imes imes imes imes**B125**0 B1270 B1260 B1253 B1251 B1252 B1254

02 PLAN DES FINITIONS DE PLANCHER

A103 ÉCHELLE : 1:100

Les dimensions figurant dans ce dessin sont présentées à des fins d'évaluation seulement. Il relève de chaque entrepreneur et de chaque sous-traitant de vérifier toutes les conditions et toutes les dimensions sur place avant la mise en route de leurs travaux respectifs.

PLAN CL



GESTION DE LA LUTTE ANTIPARASITAIRE PAR LE MUSÉE CANADIEN DE LA NATURE - TOUS LES MATÉRIAUX, OUTILS ET APPAREILS À UTILISER AUX FINS DE RÉALISATION DES TRAVAUX DU PROJET EN COURS DEVRONT ÊTRE PRÉSENTÉS AU MUSÉE ET CE, EN VUE DE LES GELER PENDANT SEPT (7) JOURS OU À DES FINS D'INSPECTION VISUELLE. CETTE PÉRIODE D'INSPECTION ET (OU) DE CONGÉLATION DEVRA ÊTRE GARDÉE EN LIGNE DE COMPTE LORS DE L'ÉTABLISSEMENT DU CALENDRIER DE CONSTRUCTION DU PROJET. S'ASSURER QUE LES ÉCHÉANCIERS D'EXPÉDITION RESPECTENT CETTE EXIGENCE ET QU'ILS N'ENTRAÎNENT AUCUN RETARD.



5	ÉMIS POUR ADDENDUM 1	28/03/2014
4	ÉMIS POUR SOUMISSION	14/02/2014
3	DOC. À 99%, À FAIRE RÉVISER.	27/11/2013
2	DOC. À 99%, À FAIRE RÉVISER.	05/11/201
1	DOC. À 66%, À FAIRE RÉVISER.	16/10/2013
N*	RÉVISI□N	DATE

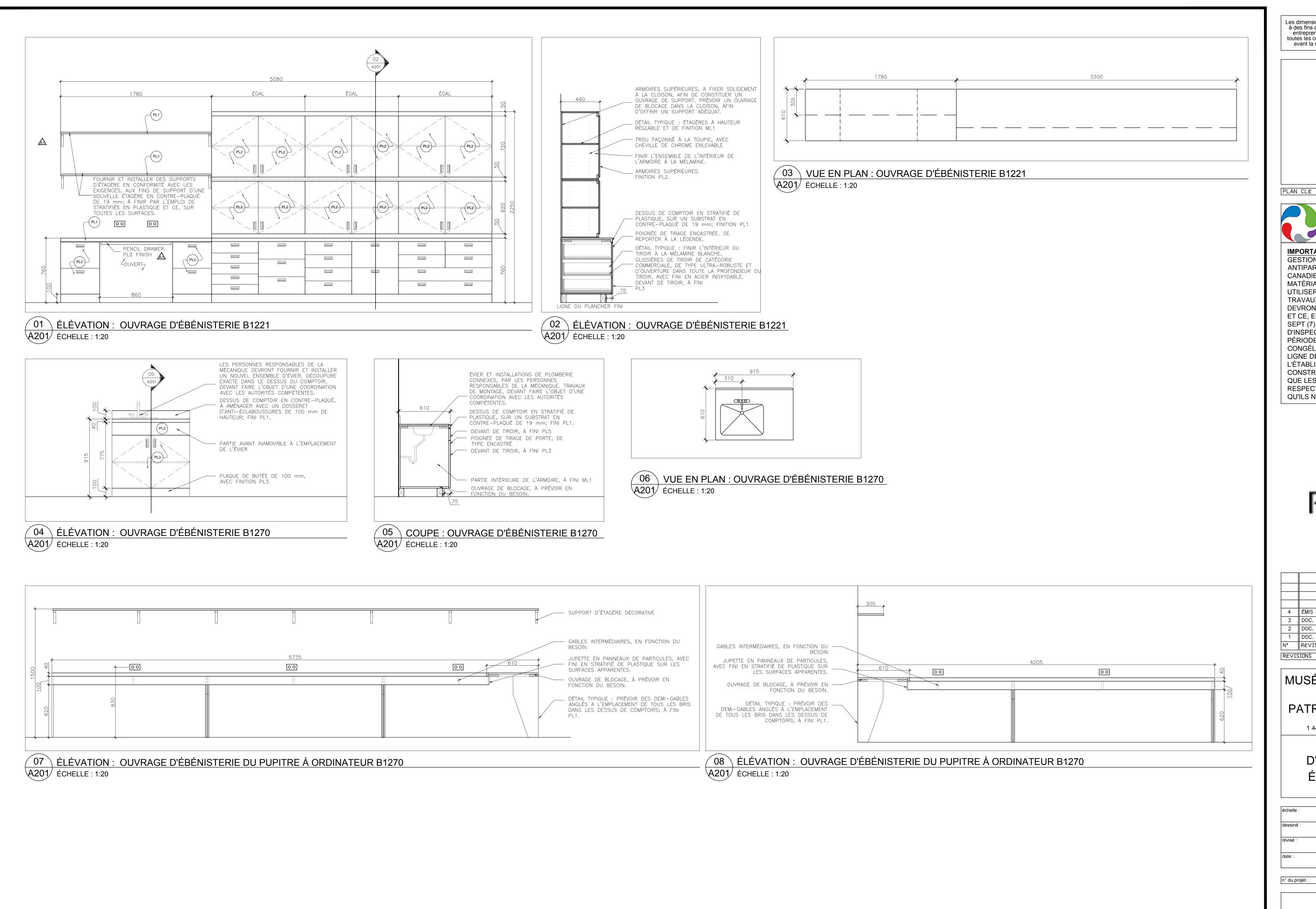
MUSÉE DE LA NATURE -CAMPUS DU PATRIMOINE NATUREL

1 440, CHEMIN PINK, GATINEAU

PLAN DE PLAFOND RÉFLÉCHI

échelle :	
	1:100
dessiné :	
	LR/RB
révisé :	
	LR
date :	
	AOÛT 2013

ojet: RDPROJNO



Les dimensions figurant dans ce dessin sont présentées à des fins d'évaluation seulement. Il relève de chaque entrepreneur et de chaque sous-traitant de vérifier toutes les conditions et toutes les dimensions sur place avant la mise en route de leurs travaux respectifs.



IMPORTANT:

GESTION DE LA LUTTE ANTIPARASITAIRE PAR LE MUSÉE CANADIEN DE LA NATURE - TOUS LES MATÉRIAUX, OUTILS ET APPAREILS À UTILISER AUX FINS DE RÉALISATION DES TRAVAUX DU PROJET EN COURS DEVRONT ÊTRE PRÉSENTÉS AU MUSÉE ET CE, EN VUE DE LES GELER PENDANT SEPT (7) JOURS OU À DES FINS D'INSPECTION VISUELLE. CETTE PÉRIODE D'INSPECTION ET (OU) DE CONGÉLATION DEVRA ÊTRE GARDÉE EN LIGNE DE COMPTE LORS DE L'ÉTABLISSEMENT DU CALENDRIER DE CONSTRUCTION DU PROJET. S'ASSURER QUE LES ÉCHÉANCIERS D'EXPÉDITION RESPECTENT CETTE EXIGENCE ET QU'ILS N'ENTRAÎNENT AUCUN RETARD.

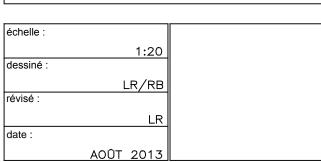


4	ÉMIS POUR SOUMISSION	14/02/2014
3	DOC. À 99%, À FAIRE RÉVISER.	27/11/2013
2	DOC. À 99%, À FAIRE RÉVISER.	05/11/2013
1	DOC. À 66%, À FAIRE RÉVISER.	16/10/2013
N*	RÉVISION	DATE

MUSÉE DE LA NATURE -CAMPUS DU PATRIMOINE NATUREL

1 440, CHEMIN PINK, GATINEAU

TRAVAUX D'ÉBÉNISTERIE -ÉLÉVATIONS ET COUPES



RDPROJNO